



L'Ancêtre

Revue de la Société de généalogie de Québec - www.sgg.qc.ca



12.50 \$

NUMÉRO 306, VOLUME 40, PRINTEMPS 2014
NUMÉRO 306, VOLUME 40, PRINTEMPS 2014

L'Ancêtre

Société de généalogie de Québec

Envoyé de publication canadienne. Numéro de conversion 40037597, Port de retour garanti, L'Ancêtre, C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8



ON DEMANDE

150 CONDUCTEURS
DE CHEVAUX

POUR LA

57^E BATTERIE D'ARTILLERIE

La seule Batterie Canadienne-Française

SOUS LES ORDRES DU

MAJOR THOMAS VIEN

BUREAUX DE RECRUTEMENT

72, RUE ST-PIERRE & BATISSE DU MEF

Coin des rues St-Joseph et de la Couronne, Québec

TOUS LES VRAIS
POIL-AUX-PATTES

S'enrôlent

au

163^E C.-F.

C' en chef:

HENRI DES ROSIERS

ci-devant du 14^E F. E. C.

C' en second:

OLIVAR ASSELIN

Comprend aussi:

le major RODOLPHE De SERRES,

le capitaine ROBERT ROY,

le lieutenant Alain de Lotbinière Macdonald,

tous de retour du front;

le lieutenant de JONGHE, Victoria Cross; etc.

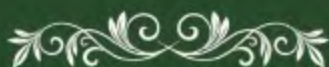
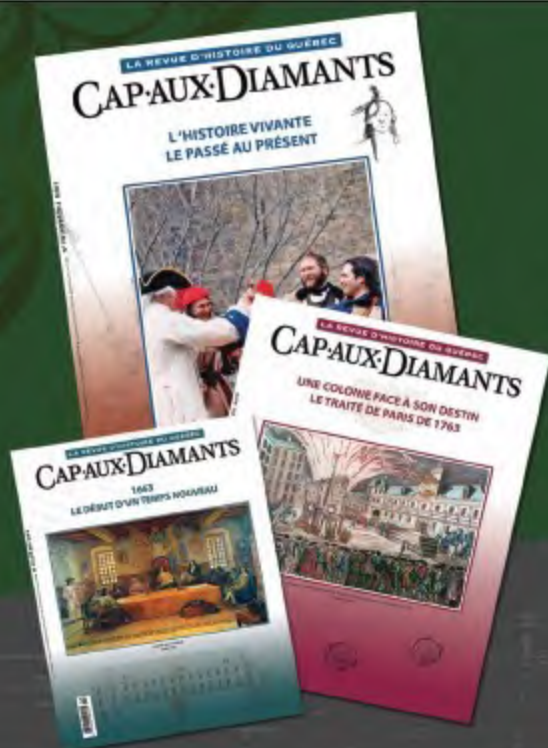
VICTOIRE!
Les Poil-aux-Pattes
s'en vont!



Le tambour bat, le clairon sonne:
Qui reste en arrière?... Personne!
C'est un peuple qui se défend.
En avant!

QUARTIERS
GENERAUX **MONTREAL** RUES ST DENIS
ET ST CATHERINE

Paul Vachon, un notaire du terroir
Aldéï Gosselin sur l'Empress of Ireland
Les gens de Saint-Narcisse à la Guerre de 1914-1918



Depuis plus de 28 ans, les Éditions Cap-aux-Diamants publient une revue trimestrielle traitant de l'histoire du Québec.



Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org

Tél. : (418) 656-5040 | Téléc. : (418) 656-7282
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



... et suivez-nous sur Facebook!



Groupeetr

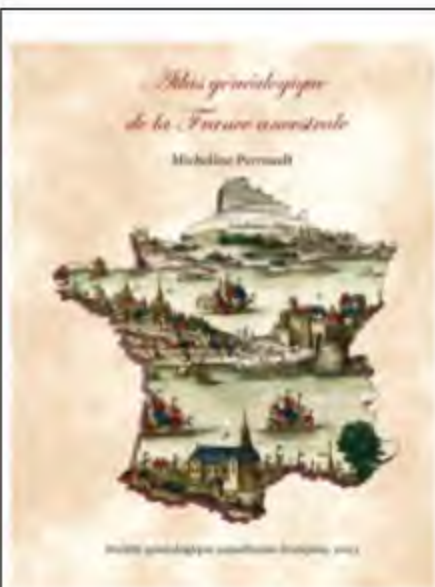
MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
 CENTRE NUMÉRIQUE

Tél. : **418 658-8122**
www.groupeetr.com

2555, av. Watt, porte 6, Québec (QC) G1P 3T2

- Impression numérique
- Impression grand format
- Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires
- Graphisme fait par **empreinte** 





Société généalogique canadienne-française

Atlas généalogique de la France ancestrale

Atlas généalogique contenant des cartes, des descriptions historiques, des lexiques, des répertoires, des photos, des tableaux, des informations statistiques et, de façon particulière et inédite, une liste des pionniers et pionnières ayant migré vers la Nouvelle-France par province d'origine, ainsi qu'un répertoire de ces quelques 9633 migrants auxquels sont adjoints les noms des conjoints. Éditeur : SGCF, 334 pages. | 55 \$

3440, rue Davidson, Montréal (Québec), H1W 2Z5

Téléphone : 514-527-1010 - Télécopieur : 514-527-0265 - Courriel : info@sgcf.com
www.sgcf.com



Société de généalogie de Québec

À partir de 1691, l'Église a exigé des célibataires qui désiraient se marier qu'ils prouvent qu'ils étaient libres de tout engagement soit en produisant des certificats légalisés, soit en produisant des témoins crédibles.

Les témoignages de liberté au mariage constituent une source importante d'informations car ils permettent de connaître les lieux d'ori-

gine, les dates d'arrivée au pays, la profession ou le métier, les circonstances de la venue au Canada de nombreux immigrants.

Les témoignages de liberté au mariage couvrent la période d'avril 1757 au 27 août 1763 pour tout le diocèse de Québec et la période entre 1763 et 1818 pour la région de Québec.

Source: les archives de l'Archevêché de Québec

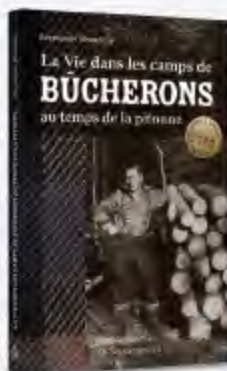


En exclusivité aux membres sur le site web
www.sggq.qc.ca

RAYMONDE BEAUDOIN

La Vie dans les camps de bûcherons au temps de la pitoune

À partir de leurs mots, de leur réalité, l'auteure présente en détail la construction des camps, la nourriture, le bûchage, le charroiyage et la drave. Des cartes, des chansons, des recettes et de nombreux documents complètent cet émouvant témoignage.



MARTIN FOURNIER

Les Aventures de Radisson

2 • Sauver les Français

LA SUITE TANT ATTENDUE

Grâce à son excellente connaissance de la culture iroquoise, Radisson est recruté par les jésuites pour les aider à mener à bien leur nouvelle mission d'évangélisation en Nouvelle-France. Mais rien ne se passe comme prévu...

WWW.SEPTEENTRION.QC.CA

TOUJOURS LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC



SOUS LA DIRECTION DE
GASTON DESCHÊNES
ET DENIS VAUGEOIS

Vivre la Conquête

Tome 1



SOUS LA DIRECTION DE
GASTON DESCHÊNES
ET DENIS VAUGEOIS

Vivre la Conquête

Tome 2



La Conquête de 1760 a été perçue comme une catastrophe par les uns ou comme un bienfait providentiel par les autres. Gaston Deschênes et Denis Vaugeois ont eu l'idée de vérifier comment des gens de toutes conditions avaient vécu cette période. Une trentaine de collaborateurs se sont attelés à la tâche afin de rédiger de courtes biographies de personnages nés avant le début de la guerre de Sept Ans et morts après son dénouement.

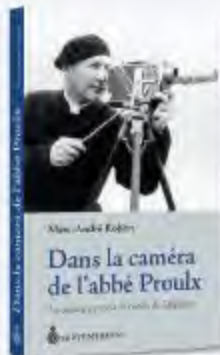
MARC-ANDRÉ ROBERT

Dans la caméra de l'abbé Proulx

La société agricole et rurale de Duplessis

« Marc-André Robert nous propose un regard neuf sur ce Canada français des années 1930 à 1960 et sur l'étonnant cinéaste qui l'a filmé avec une passion peu commune. Toujours instructif et parfois même émouvant, ce livre d'histoire, qui rappelle que la Grande Noirceur n'était pas sans lumière, est une pure réussite. »

Louis Cornellier, *Le Devoir*



RENÉE LEGRIS

Le Télérroman québécois

1953-2008

« Voici un ouvrage fort, fouillé et franchement formidable sur le télérroman québécois pris comme objet d'étude sérieux et total, comme concentré d'époque, quoi. La professeure Renée Legris plonge au cœur de la fiction télévisuelle du Québec pour décortiquer les images majeures produites par ce miroir déformant de la société. »

Stéphane Baillargeon, *Le Devoir*



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961 - 2014

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Téléphone : 418 651-9127 Télécopieur : 418 651-2643

Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014

Président	Guy Parent (1255)
Vice-présidente	Jeanne Maltais (6255)
Secrétaire	Louis Richer (4140)
Trésorière	Francine Lemelin (3984)*
Administrateurs	Yvon Lacroix (4823)*
	Michel Lortie (0957)
	Hélène Routhier (5919)*
	Solange Talbot (6559)
	Louise Tucker (4888)*

* Fin de mandat

CONSEILLER JURIDIQUE

M^e Serge Bouchard

DIRECTION DES COMITÉS

Bibliothèque	Mariette Parent (3914)
Conférences	Louis Richer (4140)
Entraide généalogique	André G. Dionne (3208)
Formation	Hélène Routhier (5919)
Héraldique	Mariette Parent (3914)
Informatique	Yvon Lacroix (4823)
Publications	Roland Grenier (1061)
Expédition	Roger Parent (3675)
Saisie des données	Louise Tucker (4888)
Registraire	Solange Talbot (6559)
Revue <i>L'Ancêtre</i>	Jeanne Maltais (6255)
Services à la clientèle	André G. Bélanger (5136)
Service de recherche	Louis Richer (4140)
Site web	Guy Parent (1255)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

COTISATION

Canada

* Adhésion principale 45 \$

Amérique sauf Canada

* Adhésion principale 55 \$ US

Europe

* Adhésion principale 55 €

Membre associé demeurant à la même adresse demi-tarif

* Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables

COMITÉ DE *L'ANCÊTRE* 2013-2014

Directrice	Jeanne Maltais (6255)
Rédacteur en chef	Jacques Olivier (4046)
Coordonnatrice	Diane Gaudet (4868)
Membres	France DesRoches (5595)
	Jacques Fortin (0334)
	Diane Gagnon (6556)
	Claire Guay (4281)
	Claire Lacombe (5892)
	Claude Le May (1491)
	Rodrigue Leclerc (4069)
	Sylvie Malenfant (6177)
	Nicole Robitaille (4199)

Collaborateurs et collaboratrices

Claire Boudreau
Raymond Deraspe (1735)
André G. Dionne (3208)
Françoise Dorais (4412)
Jocelyne Gagnon (3487)
Alain Gariépy (4109)
Jean-Paul Lamarre (5329)
Rénald Lessard (1791)
Denis Martel (4822)
Yvan Morin (6340)
Claire Pelletier (3635)
Louis Richer (4140)
Mario Vallée (5558)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Graphisme

Empreinte design graphique, Québec

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

© 2014 SGQ

Sommaire

Assemblée générale	148
Mères de la nation	149
Mise en candidature	152
Nouvelles de la Société	153
Norme de la Société de généalogie de Québec pour la présentation des lignées ascendantes	155
La revue <i>L'Ancêtre</i> a 40 ans	157
Les Filles du roi dans nos ascendances ..	159
Saint-Narcisse et la guerre de 1914-1918	163
Asselin, Desrosiers et Vien : trois personnages marquants lors de la Grande Guerre	168
Localisation de la première maison de Jacques Vezinat et de François l'Aîné	171
M ^e Louis-Aldé Gosselin survit au naufrage de l' <i>Empress of Ireland</i>	175
La famille et l'œuvre du notaire Paul Vachon	181
Gens de souche — Lucier	189
Les Glanures de <i>L'Ancêtre</i>	195
Généalogie insolite	197
À livres ouverts	200
Le généalogiste juriste	203
Les Archives vous parlent des	207
Service d'entraide	209



Page couverture :

Affiches des campagnes de recrutement de la Grande Guerre (1914-1918) à l'intention des Canadiens français :

- On demande 150 conducteurs de chevaux pour la 57^e Batterie d'artillerie;
- Tous les vrais Poils-Aux-Pattes.

Source : Bibliothèque et Archives Canada, n^{os} MIKAN 3635537 et 2894449,

http://collections.canada.gc.ca/pam_archives/



La SGQ est un organisme sans but lucratif, fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



CONVOCATION

Assemblée générale des membres de la Société de généalogie de Québec

Date : le mercredi 21 mai 2014

Heure : 19 h 30

Les membres de la Société de généalogie de Québec sont convoqués à la 53^e Assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 21 mai 2014 au Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel, arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la 52^e Assemblée générale du 15 mai 2013;
4. Rapport des comités;
5. Rapport du président;
6. Rapport du trésorier
 - 6.1 Adoption des états financiers;
 - 6.2 Prévisions budgétaires;
7. Nomination d'un vérificateur ou d'un expert-comptable;
8. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration;
9. Rapport du comité de mise en candidature et élection;
10. Autres sujets;
11. Levée de l'assemblée.

Québec, le 1^{er} mars 2014

Louis Richer

Secrétaire du Conseil d'administration

Note : Les personnes qui désirent ajouter un sujet à l'ordre du jour sont priées de le faire par écrit et de l'adresser au soussigné, au moins dix jours avant la tenue de l'Assemblée générale.



MÈRES DE LA NATION

Françoise Dorais (4412)

Marguerite JASSELIN

Marguerite JASSELIN est la fille du maître maçon Jean JASSELIN et Catherine GILLET, ou DIEZ, selon Desjardins. Elle est née vers 1656, paroisse de Saint-Eustache, ville et archevêché de Paris. Elle arrive avec le contingent de 1670 et des biens estimés à 300 livres et 50 livres reçues du roi. Elle passe un contrat de mariage devant le notaire royal Romain Becquet le 8 novembre 1670 avec Robert GAUMOND. Ce contrat sera annulé. Le 20 mars 1674 à Québec, Marguerite JASSELIN donne naissance à un enfant naturel, Jean, dont le père est François Chavigny de La Chevrotière (selon Langlois).

Elle contracte mariage à nouveau, le 5 septembre 1676 devant le notaire royal Bénigne Basset avec Mathurin LELIÈVRE, habitant (fils de feu Claude LELIÈVRE et Judith CAILLAU ou CAILLAN), de Bazoges-en-Pareds, évêché de Luçon, en Poitou. Elle épouse Mathurin (né vers 1643) le 31 octobre 1676 à Lachine. Mathurin décède le 27 décembre 1683 et est inhumé le 28 à Lachine. Il ne savait pas signer. Marguerite JASSELIN avait adopté avec son mari LELIÈVRE, Marie-Marguerite Verdon (fille de Jean VERDON et Marguerite RICHER), fille naturelle abandonnée par ses parents en bas âge. Au recensement de 1681, Marie-Marguerite a 4 ans.

Le 8 janvier 1684 à Lachine, Marguerite JASSELIN épouse en deuxièmes noces Nicolas LEMOINE, habitant et laboureur (fils de feu Jean LEMOINE et feu Jeanne DUROSOIR, de Belleville de Rouen, en Normandie), né vers 1641. Le ménage s'établit à Lachine et il aura six enfants. Après le décès de Nicolas LEMOINE, Marguerite JASSELIN épouse, avant le 20 août 1708 (au mariage de sa fille Marie Anne, on mentionne Nicolas LEMOINE décédé), Pierre SOUDIN dit LATULIPPE né vers 1661 en France. Il décède le 29 mai 1736 et est inhumé le 30 à Montréal. Marguerite avait été inhumée le 17 août 1732 à Montréal.

Enfant naturel avec François Chavigny :

1. **Jean** : né le 20 mars 1674 à Québec.

Enfant adoptée avec Mathurin LELIÈVRE :

1. **Marie** (selon Desjardins) : née vers 1677, 4 ans au recensement de 1681.

Enfants du mariage avec Nicolas LEMOINE :

1. **Marie Anne** : née le 1^{er} avril 1685 et baptisée le 5 à Lachine. Le 20 août 1708 à Montréal, elle épouse François BIENVENU dit DELISLE (fils de Michel BIENVENU et Hélène GUYARD) baptisé le 19 septembre 1666 à Saint-Pierre-Le-Vieux, évêché de Maillezais, au Poitou (arr. Fontenay-Le-Comte, Vendée) et inhumé le 29 septembre 1751 à Sainte-Anne du Détroit. Marie Anne LEMOINE est inhumée le 6 septembre 1754 à Sainte-Anne du Détroit. Ils auront six enfants.

2. **Marie Madeleine Marguerite** : née le 22 avril 1687 et baptisée le 23 à Sainte-Anne-de-Bellevue. Elle décède et est inhumée le 19 décembre 1687 à Lachine.

3. **Jean** (jumeau) : né et baptisé le 5 octobre 1688 à Lachine. Il est inhumé le 22 octobre 1688 à Lachine.

4. **Augustin** (jumeau) : né et baptisé le 5 octobre 1688 à Lachine. Il décède le 25 octobre 1688 et est inhumé le même jour à Lachine.

5. **Marie Marguerite** : baptisée le 12 mars 1690 à Montréal. Elle épouse, le 19 juin 1712 en un lieu indéterminé au Québec, Jacques DENIOR dit JOLICOEUR (fils de Jacques DENIOR et Marie Madeleine GUYON),

né vers 1676 à Cassaigne, évêché de Condom en Gascogne (arr. Condom, Gers). Il décède le 8 décembre 1749 et est inhumé le lendemain à Montréal. Ils auront huit enfants. Le 9 septembre 1751 à Longueuil, Marie Marguerite épouse en secondes noces Joseph GOURIOU dit GUIGNOLET (fils de Jean-Baptiste GOURIOU dit GUIGNOLET et Marie Louise CHODILLON) né le 10 août 1705 et baptisé le 14 du même mois à Montréal. Marie-Marguerite décède le 24 août 1764 et est inhumée le 25 à Montréal.

6. **Marie Catherine** : baptisée le 1^{er} novembre 1692 à Montréal. Elle épouse à Montréal, le 2 avril 1714, Pierre BERTRAND DESROCHERS (fils de Jean BERTRAND et Marie MANIE) né vers 1691 à Notre-Dame-de-Cognes, ville et évêché de La Rochelle en Aunis. Il décède le 23 décembre 1757 et est inhumé le 24 à Verchères. Ils auront 12 enfants.



Donjon médiéval de Bazoges-en-Pareds, datant du XIV^e siècle, construit sur sept niveaux et couronné de mâchicoulis. Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bazoges-en-Pareds>

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765*, [Cédérom], De la Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 243-702-711-712.

- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : Les filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un Répertoire biographique des filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, p. 327.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, Sillery, La Maison des ancêtres, 2000, t. 3, p. 35.

Marie BARDOU

Marie BARDOU (Desjardins l'appelle BARDEAU) est la fille de César BARDOU et Élisabeth LECLERC, de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, ville et archevêché de Paris, en Île-de-France. Elle arrive en 1669 avec des biens estimés à 200 livres et un don du roi de 50 livres. Elle contracte mariage devant le notaire royal Romain Becquet le 22 septembre 1669 avec Nicolas PRUNIER. Ce contrat sera annulé. Elle en contracte un nouveau le 26 septembre 1669 devant le même notaire avec Mathurin DROUET dit GRANDMAISON (fils de feu François DROUET et Marie HARESEPIED), de Tuzie, évêché de Poitiers, en Angoumois. Elle l'épouse le 30 septembre 1669 à Québec. Marie BARDOU décède des suites d'un accouchement le 11 janvier 1688 à Chambly et est inhumée le 13 à Sorel. Elle ne savait pas signer. Ils auront neuf enfants.

Enfants du mariage avec Mathurin DROUET dit GRANDMAISON :

1. **Marie** : baptisée le 3 juillet 1670 à Sorel. Elle épouse à Montréal, le 5 juillet 1684, Romain (Rome) L'HOMME (fils de Michel L'HOMME et Marie VALADE), né et baptisé le 24 juin 1666 à Château-Richer. Marie DROUET dit GRANDMAISON épouse en secondes noces, le 30 avril 1695 à Pointe-aux-Trembles, Montréal, Pierre DAGENAIS (fils de Pierre DAGENAIS et Anne BRANDON) baptisé le 21 octobre 1672 à Montréal. Il décède le 18 décembre 1749 et est inhumé le lendemain à Sault-au-Récollet. Ils auront dix enfants. Marie DROUET dit GRANDMAISON était décédée le 28 janvier 1736 et avait été inhumée le 29 à Sault-au-Récollet.
2. **Pierre** : né le 23 octobre 1672 et baptisé le 24 à Québec.
3. **Marie Jeanne** (jumelle) : née le 3 mai 1675 et baptisée le 24 à Sorel. Elle décède et est inhumée le 23 avril 1688 à l'Hôtel-Dieu de Québec.
4. **Nicole** (jumelle) : née le 3 mai 1675. Elle sera baptisée le 24 mai à Sorel. Avant le 4 mai 1695, en un

lieu inconnu, elle épouse Thomas BERCIER dit BEAUSOLEIL, né en la ville et archevêché de Paris. Ils auront trois enfants.

5. **Madeleine** : née le 7 février 1678 et baptisée le 8 à Sorel.
6. **Marie** : née le 17 janvier 1681, elle sera baptisée le 21 avril 1681 à Contrecoeur.
7. **Marie Élisabeth** : née le 1^{er} mars et baptisée le 8 avril 1683 à Contrecoeur. Le 19 mars 1699 à Montréal, elle épouse Pierre ROUILLE dit LAMARCHE (fils de Mathurin ROUILLE et Michèle TOUBLAN), baptisé le 20 août 1673 à La Chapelle-Basse-Mer, évêché de Nantes, en Bretagne. Ils auront sept enfants. Marie Élisabeth épouse en secondes noces à Champlain, le 30 mars 1728, Jean Baptiste Armand DUDEMAINE (fils de Julien Armand DUDEMAINE et Laurence Catherine CADOUZAN), né en la paroisse de Tous-les-Saints, ville et évêché de Rennes, en Bretagne. Ils auront un enfant. Marie Élisabeth DROUET dit GRANDMAISON est inhumée le 12 mai 1743 à l'Île-Dupas.
8. **François** : né le 18 mars 1685 à Chambly et baptisé le 13 avril à Contrecoeur.
9. **Françoise Gertrude** : née et baptisée le 5 janvier 1688 à Sorel (selon Desjardins, c'est un garçon).



Église de Saint-Jacques-de-la-Boucherie à Paris, selon une gravure de 1702. Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_Saint-Jacques-de-la-Boucherie

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765*, [Cédérom], De la Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 362.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : Les filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un Répertoire biographique des filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, p. 274-275.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, Sillery, La maison des ancêtres, 1998, t. 1, p. 111.

Catherine BASSET

Catherine BASSET, fille de Guillaume BASSET et Marguerite CARIÉ OU CAVÉ, de Saint-Ouen-de-Longpaon, commune de Darnétal, arr. et archevêché de Rouen, en Normandie, est née vers 1651. Elle arrive avec le contingent des Filles du roi de 1667. Elle contracte mariage devant le notaire royal Gilles Rageot le 9 octobre 1667 avec Pierre BOURGOUIN dit BOURGUIGNON, habitant et tissier (fils de feu François BOURGOUIN et Andrée BATAR ou BASTARD, de Notre-Dame de Fontenay-le-Comte, en Poitou), né vers 1639. Elle l'épouse le 17 octobre 1667 à Québec, après avoir abjuré, la veille, la religion calviniste. Pierre BOURGOUIN dit BOURGUIGNON décède le 12 septembre 1719 et est inhumé le 13 à Beauport. Il ne savait pas signer. Catherine BASSET était décédée et avait été inhumée le 16 novembre 1716 à Beauport.

Enfants du mariage avec Pierre BOURGOUIN dit BOURGUIGNON :

1. **Pierre** : né et baptisé le 25 novembre, il est inhumé le 30 novembre 1668 à Québec.
2. **Jacques** : né le 14 mai 1670 et baptisé le 15 à Québec. Le 3 novembre 1695 à Neuville, il épouse Marie Jeanne MATTE (fille de Nicolas MATTE et Marie Madeleine AUVRAY), née le 19 décembre 1679 et baptisée le 20 à Neuville. Ils auront trois enfants. Marie Jeanne MATTE décède et est inhumée le 29 janvier 1703 à Saint-Antoine-de-Tilly. Jacques BOURGOUIN dit BOURGUIGNON épouse en secondes noces à Sainte-Famille, île d'Orléans, le 9 février 1706, Marie Jeanne MESNY (fille d'Étienne MESNY et Catherine LAINÉ), née le 6 février 1684 et baptisée le 7 à Saint-François, Î.O. Marie Jeanne MESNY décède le 11 mai 1738 et est inhumée le 12 à Saint-Antoine-de-Tilly. Ils auront sept enfants.
3. **Noël** : né le 11 janvier 1673 et baptisé le 15 à Québec.
4. **Marie Catherine** : née le 6 mars 1674 et baptisée le 11 à Beauport. Elle épouse Pierre RETAIL dit DOLONE, après un premier contrat de mariage annulé devant le notaire Gilles Rageot le 28 juin 1689. Marie Catherine est décédée hors du Québec. Ils auront cinq enfants.
5. **Claude** : né le 24 octobre 1676 et baptisé le 5 novembre à Québec. Le 10 novembre 1698, il épouse Marie Thérèse MAGNAN (fille d'Étienne MAGNAN et Élisabeth ou Isabelle MIGNERON), née le 27 septembre 1676 et baptisée le 29 à Québec. Elle décède et est inhumée à l'Hôtel-Dieu de Québec le 2 juillet 1710. Ils auront quatre enfants. Claude BOURGOUIN dit BOURGUIGNON est inhumé le 24 décembre 1733 à Saint-Antoine-de-Tilly.
6. **Pierre** : né et baptisé le 30 mars 1681 à Neuville. Le 31 janvier 1701 à Beauport, il épouse Marie

Madeleine CHENET dit DUBREUIL et dit BOUCHARD (fille de Pierre CHENET dit DUBREUIL et Marguerite BOISSEL) née le 9 juillet 1682 et baptisée le 13 à Québec. Elle décède le 9 décembre 1728 et est inhumée le 11 à Lachenaie. Ils auront 12 enfants. Pierre BOURGOUIN dit BOURGUIGNON épouse en secondes noces, le 20 novembre 1730 à Lachenaie, Marie Madeleine PARALT (fille de François PARALT et Marie Françoise FILTEAU), née et baptisée le 30 mai 1694 à Québec. Pierre BOURGOUIN dit BOURGUIGNON décède le 19 novembre 1743 et est inhumé le 20 à Lachenaie. Ils auront trois enfants.

7. **Marie Madeleine** : née le 24 octobre et baptisée le 1^{er} novembre 1683 à Québec. Le 21 février 1702 à Beauport, elle épouse François BRUNEAU (fils de François BRUNEAU et Marie PRÉVOST), né le 21 juin 1675 et baptisé le 22 à L'Ange-Gardien. Il décède le 23 juillet 1731 et est inhumé le 24 à Beauport. Ils auront neuf enfants. Marie Madeleine BOURGOUIN décède et est inhumée le 16 juin 1722 à Beauport.
8. **Anonyme** masculin : mort-né le 25 octobre 1686 à Neuville.

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765*, [Cédérom], De la Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 153.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : Les filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un Répertoire biographique des filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, p. 275-276.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, Sillery, La maison des ancêtres, 1998, t. 1, p. 121.



L'église de Saint-Ouen-de-Longpaon à Darnétal date du début du XVI^e siècle. Multiples rénovations. Source : <http://patrimoine-de-france.com/seine-maritime/darnetal/eglise-saint-ouen-de-longpaon-4.php>

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

MESSAGE DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Vous êtes invités à soumettre des candidatures pour pourvoir aux cinq postes en élection lors de l'Assemblée générale annuelle du mercredi 21 mai 2014.

Les administrateurs sont élus pour un mandat de deux ans.



Admissibilité du candidat*

1. Le candidat doit être membre de la Société de généalogie de Québec (SGQ);
2. La candidature doit être proposée par écrit par trois membres de la SGQ, à l'aide du formulaire inséré dans le présent numéro de *L'Ancêtre*;
3. Le formulaire de mise en candidature doit parvenir au secrétariat du Comité 30 jours avant l'assemblée générale, soit avant le 20 avril 2014, 16 h.

Composition du Comité de mise en candidature

Le Comité est formé de Gabrielle Carrier, André G. Bélanger et André Normand. Ces personnes peuvent recevoir dès maintenant les formulaires complétés à l'adresse suivante :

Comité de mise en candidature
Société de généalogie de Québec
C. P. 9066, succ. Sainte-Foy
Québec, QC G1V 4A8

Louis Richer, secrétaire
Conseil d'administration de la SGQ

Notes :

Les formulaires de mise en candidature sont également disponibles au local de la SGQ.
La date d'affichage des candidatures à la SGQ est le 22 avril 2014, 16 h.

* La forme masculine est utilisée pour alléger le texte.

NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

Guy Parent (1255)

MAISON DAUPHINE

Le 14 novembre dernier, la SGQ a accueilli 15 jeunes de la Maison Dauphine, cette activité s'inscrit dans l'engagement de la SGQ envers le milieu. Le dossier était sous la responsabilité d'Hélène Routhier, directrice du Comité de formation à la SGQ.

En effet, en mai 2013, un projet de recherche en généalogie avait été proposé à la direction de *L'École de la rue* à la Maison Dauphine. Le 18 octobre, André G. Bélanger et Hélène Routhier se sont rendus à cette école pour rencontrer M^{me} Céline Brûlotte, enseignante, afin de planifier la visite des élèves à nos locaux. Le mardi 5 novembre, Hélène Routhier a rencontré les 15 élèves pour leur donner des informations sur la généalogie en vue de leur visite au Centre de documentation Roland-J.-Auger. Tous se sont montrés très intéressés à la généalogie et au projet de visite prévue pour le 14 novembre.



Photo : André G. Bélanger.

ÉCOLE SAINT-LOUIS

Nous avons reçu un autre groupe de jeunes à la SGQ, le jeudi 21 novembre 2013, de 9 h 30 à midi. Il s'agissait d'élèves en réinsertion sociale de l'école Saint-Louis, qui étaient accompagnés de leur enseignante, M^{me} Danielle Bouffard.



Photo : André G. Bélanger.

SEMAINE NATIONALE DE LA GÉNÉALOGIE

Dans le cadre de la Semaine nationale de la généalogie qui s'est déroulée du 23 au 30 novembre, la SGQ a accueilli des élèves de 4^e année de l'école primaire Le Ruisseau, à L'Ancienne-Lorette. Les élèves, accompagnés de leurs enseignantes et de parents, sont venus dans nos locaux effectuer une recherche sur leur lignée ascendante patrilinéaire.

La visite de ces jeunes écoliers s'est échelonnée sur trois journées. Le mardi 26 novembre, nous avons reçu 26 élèves, de 9 h à 15 h. Le même scénario s'est répété le jeudi 28 novembre, aussi avec 26 élèves. Enfin, le vendredi 29 novembre, 16 élèves se sont présentés de 9 h à midi. Félicitations aux enseignantes de ces élèves pour l'initiative de recherche en généalogie.



Photo : André G. Bélanger.

La SGQ tient à remercier le directeur du Service à la clientèle, André G. Bélanger, et les nombreux bénévoles qui ont collaboré au succès de cette activité de promotion et de diffusion de la généalogie dans les écoles de la région de Québec.

ROUE DE PAON ET FILLES DU ROI

Le 28 novembre, la SGQ a procédé à la remise de Plumes de paon aux généalogistes qui ont terminé leur Roue de paon. Cette année, 14 généalogistes ont dressé leur arbre généalogique et, de ce nombre, 13 se sont présentés à la soirée de remise des Plumes de paon.

En cette année de commémoration du 350^e anniversaire de l'arrivée du premier contingent des Filles du roi, la SGQ avait ajouté un volet au concours de la Roue de paon : on invitait les généalogistes à identifier les noms des Filles du roi présentes dans leur arbre généalogique. Plus de 60 généalogistes se sont prêtés à cet exercice. À l'occasion de la remise des Plumes de paon, la SGQ a souligné leur travail de généalogie en leur remettant un certificat qui témoigne de leur recherche. Au cours de cette cérémonie, M^{me} Irène Belleau, présidente de la Société d'histoire des Filles du Roy

(SHFR), a rappelé l'importance du rôle de ces femmes dans le développement de la Nouvelle-France.

Au cours de cette même cérémonie, la SGQ a souligné l'apport de deux des membres fondateurs de la Société de généalogie de Québec, MM. René Bureau (0001) et G.-Robert Tessier (0003), en dévoilant leur Roue de paon dans laquelle les Filles du roi ont été identifiées. Le président leur a remis un certificat attestant de l'identification des Filles du roi dans leur ascendance respective.



Photo : Florent Gingras.

DÎNER DE NOËL

Le 7 décembre dernier, 96 généalogistes ont assisté au dîner de Noël de la SGQ. Une conférence préparée par Guy Parent et Louis Richer et intitulée *Le temps de Fêtes au Québec 1650-1950* a été présentée par Guy Parent. Une fois de plus, par votre participation nombreuse, vous avez démontré un grand soutien à votre société de généalogie. À l'an prochain, le 6 décembre 2014.

BMS2000

Le conseil d'administration a nommé Claire Pelletier à titre de représentante de la SGQ au conseil d'administration du groupe BMS2000. M^{me} Pelletier remplace Marc-Guy Létourneau. Le C. A. tient à remercier M. Létourneau pour le travail accompli dans ce rôle depuis de nombreuses années.

400^e ANNIVERSAIRE DE LOUIS HÉBERT ET MARIE ROLLET

À sa réunion de novembre, le C. A. a accepté une résolution appuyant les démarches en vue de faire reconnaître par le gouvernement du Québec l'importance du couple et de la famille de Louis Hébert et Marie Rollet dans l'histoire du Québec. De plus, nous

avons décidé de participer à un comité en vue de commémorer, en 2017, le 400^e anniversaire de l'arrivée de cette première famille de souche européenne installée au Québec. Ce comité, formé sous l'égide de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, chapeautera les diverses initiatives en vue de souligner cet événement. Parmi les autres participants, il y a la Société historique de Québec, la Commission de la Capitale nationale, la Chaire Claire-Bonenfant de l'Université Laval, la Fédération québécoise des familles souches et le professeur émérite et historien Jacques Mathieu, de l'Université Laval.



Monument de Louis Hébert, parc Montmorency à Québec.

Source :

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_H%C3%A9bert_\(pionnier\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_H%C3%A9bert_(pionnier))



NORME DE LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC POUR LA PRÉSENTATION DES LIGNÉES ASCENDANTES

Nous vous invitons à prendre connaissance de la *Norme* qui servira à la présentation des lignées ascendantes par la Société de généalogie de Québec. Ce document est le résultat de consultations qui ont eu lieu au cours des derniers mois et est aussi basé sur l'expérience des dernières années du Service de recherche de la SGQ. Vous pouvez vous en inspirer pour présenter vos lignées ascendantes.

La direction

ASCENDANCE :

Lignée généalogique par laquelle on remonte, de génération en génération, à partir d'un individu, homme ou femme, jusqu'à ses ancêtres connus les plus anciens. Les renseignements proviennent principalement des actes de mariage. Pour chaque génération les renseignements suivants reliés au mariage ou unions de fait sont compilés : noms et prénoms du conjoint et de la conjointe, des parents, le lieu et la date de l'événement. D'autres données, dont les contrats de mariage, peuvent servir à compléter l'information.

CÔTÉ PATERNEL :

- Lignée patrilinéaire :

Ascendance d'un individu, homme ou femme, en remontant, de génération en génération, par le nom du père;

- Lignée matrilineaire :

Ascendance d'un individu, homme ou femme, en remontant, de génération en génération, par le nom de la mère (de mère en mère).

CÔTÉ MATERNEL :

- Lignée patrilinéaire :

Ascendance d'un individu, homme ou femme, en remontant, de génération en génération, par le nom du père;

- Lignée matrilineaire :

Ascendance d'un individu, homme ou femme, en remontant, de génération en génération, par le nom de la mère (de mère en mère).

Les renseignements sur la lignée ascendante sont inscrits sur un parchemin ou feuille généalogique portant les armoiries et le sceau de la Société de généalogie de Québec (SGQ), ainsi que la signature de son président.

La lignée ascendante est présentée par génération, la première étant celle établie en Nouvelle-France précédée, lorsque connue, par celle des ancêtres venus d'ailleurs. La lignée peut se terminer avec le mariage ou l'union de fait de la personne pour qui la demande a été faite et, si désiré, suivi de l'énumération des noms de ses enfants avec le lieu et la date de leur naissance, ou se terminer par le nom de la personne et, si souhaité, la date et le lieu de sa naissance.

CHAQUE GÉNÉRATION EST PRÉSENTÉE DE LA FAÇON SUIVANTE :

- sur une première ligne, les prénoms et noms du conjoint et de la conjointe, ou l'inverse;
- sur une deuxième ligne, les prénoms et noms du père et de la mère de la conjointe ou du conjoint; les noms des parents étant reliés par un « de » car l'accent est mis sur les individus et non sur le couple;
- sur une troisième ligne, la référence au mariage ou à l'union de fait qui comprend les éléments suivants : le nom de la paroisse ou du palais de justice dans le cas d'un mariage; le nom de la municipalité; un repère géographique, soit l'agglomération ou la ville-centre, soit la Municipalité régionale de comté (MRC)¹ et la date d'enregistrement s'il y a lieu.

NOMS ET PRÉNOMS

À partir des actes de mariage, la transcription des noms de famille est respectée; cependant ils peuvent être uniformisés à la plus récente orthographe. Les noms de famille composés sont reliés par un trait d'union, sauf ceux précédés de l'adjectif « dit ». Une précision peut être apportée pour comprendre un changement de patronyme d'une génération à une autre.

La transcription des prénoms est respectée. Les prénoms composés, jusqu'à concurrence de deux, sont reliés par un trait d'union et écrits au long. Exemples : Magdeleine, Jean-Baptiste, Marie-Catherine.

NOMS DES PAROISSES ET LA RÉFÉRENCE

Les noms des paroisses sont ceux traditionnellement acceptés; par exemple, à Québec, la paroisse de Saint-Roch, depuis 1829, et Notre-Dame-de-Saint-Roch, depuis 2002. On évite autant que possible la redondance entre les noms des différentes entités. Pour les villes-centres, la référence inclut le nom de la municipalité avant les dernières fusions municipales.

MRC :

*Saint-Joseph, Deschambault–Grondines, Portneuf;
Saints-Gervais-et-Protais, Saint-Gervais, Bellechasse;
Saint-Jean-l'Évangéliste, Saint-Jean-sur-Richelieu, Le Haut-Richelieu.*

Villes-centres :

*Saint-Charles-Borromée, Charlesbourg, Québec;
Saint-Viateur, Outremont, Montréal;
Sainte-Famille, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières;*

Autres territoires :

Saint-Pierre-de-La Vernière, Cap-aux-Meules, Les Îles-de-la-Madeleine

PROPRIÉTÉ, DIFFUSION ET CONSERVATION DES LIGNÉES ASCENDANTES

Les lignées ascendantes sont remises à la personne ayant soumis la demande qui en devient alors le propriétaire. Les renseignements sont confidentiels et conservés dans les archives de la SGQ pendant une période d'au plus 24 mois. Par la suite, ils sont détruits. Entre-temps, ils ne peuvent être utilisés sans l'approbation du propriétaire.

Ce document est également disponible sur le site de la SGQ www.sgq.qc.ca

Approuvé par le Conseil d'administration
Le 14 janvier 2014

¹ Les municipalités font partie soit des MRC au nombre de 87, soit des villes-centres au nombre de 13, soit de 3 autres territoires.
www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/toponymie-municipale/municipalites-regionales-compte/mrc/



LA REVUE *L'Ancêtre* A 40 ANS

Esther Taillon (0138)

Revenir 39 ans en arrière n'est pas une mince tâche! Mais les écrits restent et ils sont là pour suppléer la mémoire. Ils nous apprennent, entre autres, que notre Société de généalogie et le bulletin *L'Ancêtre* ont vu le jour la même année.

LE NAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Notre Société telle qu'elle se nomme aujourd'hui est née officiellement en 1974 bien qu'elle existât depuis 1961. En effet, en juin 1974 eut lieu une assemblée générale spéciale précédant la réunion régulière où fut adoptée la proposition de changer le nom de notre organisme. De *Société de généalogie canadienne-française, section Québec*, nous sommes devenus Société de généalogie de Québec! La résolution fut proposée par Denis Racine, appuyée de Benoît Pontbriand. Trente-et-une personnes ont voté pour et une contre.



Conseil d'administration 1973-1974 de la SGQ.
Source : photothèque de la SGQ.

Le conseil d'administration en 1974-1975 était formé de sept membres : Gérard E. Provencher, président; Denis Racine, vice-président; Cora Houdet, secrétaire; Simon Hamel, trésorier, et les conseillers Raymond Gingras, André Breton et moi-même.

LES DÉBUTS DE L'ANCÊTRE

C'est en juillet 1974 que j'avais l'honneur de mettre sur pied le Comité des publications de *L'Ancêtre* lequel, par la même occasion, faisait paraître son premier numéro.

Ce comité dirigeait « ... l'édition des contributions telles les répertoires de mariages, la série Cahier Spécial et le présent bulletin *L'Ancêtre* ».

Le Comité des publications était au départ composé de cinq personnes : Esther Oss, présidente (aujourd'hui Taillon); Cora Houdet, secrétaire; André Breton, le frère Armand Poirier et G.-Robert Tessier, membres. Vont bientôt s'ajouter Michel Fragasso et Dominique Gauvin.

On se mit à l'œuvre car le mandat donné à l'assemblée générale de juin 1974 était de produire le premier numéro pour la rentrée, soit le mois de septembre suivant. La première réunion eut lieu le 29 juillet. Cela nous donnait environ un mois!

D'abord le choix du nom du bulletin. Mes souvenirs me ramènent à une invitation faite aux membres de la Société de généalogie de Québec de suggérer des noms pour cette future publication. Parmi ceux reçus, il y avait *L'Ancêtre*, nom qui nous revint à nouveau, proposé par Louis-Philippe Bélanger. Puis, à moins d'erreur de ma part, toutes les suggestions furent partagées avec M. G.-Robert Tessier, membre du comité. C'est finalement avec lui et en s'inspirant des réponses reçues que le nom *L'Ancêtre* fut proposé au comité. Il a fait l'unanimité. Il fallait aussi le concrétiser convenablement et c'est M. Tessier qui soumit au graphiste une proposition de logo et d'entête. Cette présentation dans les tons de brun fut la nôtre durant plusieurs années. Le premier numéro sortit le 18 septembre 1974 et il avait 16 pages.

Ce premier numéro était essentiellement constitué de la présentation du bulletin, du rapport du président, du procès-verbal de l'assemblée générale et de la liste des 181 membres de la Société. Pour être en mesure de remplir nos obligations pour tout l'exercice 1974-1975, nous avons pris la décision de publier par tranches le *Registre de Notre-Dame-de-Québec 1621-1700, baptêmes et sépultures*, grâce à la générosité de M. Gérard E. Provencher qui était à ce moment président de la Société de généalogie de Québec et qui allait assister à chacune des neuf réunions du comité. Pour sa part, Michel Langlois a compilé les décès de l'Hôtel-Dieu de Québec et Raymond Gingras a alimenté le bulletin de courtes et intéressantes nouvelles. Par la suite, nous avons reporté sur tous les membres de la Société la responsabilité de nous fournir des articles.

LE PROCESSUS DE RÉDACTION ET D'EXPÉDITION

En cette lointaine année, tout se faisait à la main, à la machine à écrire et au téléphone. Nous étions loin de nous douter que moins de 20 ans plus tard, il y aurait... des ordinateurs! Oui, bien sûr, certains textes nous parvenaient écrits à la main.

En tant que présidente du Comité, je ramassais le tout, après avoir, au besoin, utilisé le téléphone pour relancer certains collaborateurs. Je me déplaçais ensuite en voiture vers le Collège de Champigny rencontrer le frère Poirier qui avait l'amabilité de recopier le tout et de faire la mise en page.

40^e

C'est encore lui qui portait la précieuse enveloppe au Conseil régional des loisirs où *L'Ancêtre* était imprimé, broché et expédié à quelques centaines de membres.

Quarante ans plus tard, la revue est plus vivante que jamais. C'est maintenant sous la direction de M^{me} Jeanne Maltais qu'elle rejoint près de 1 700 personnes dans plus d'un pays.

RESPONSABLES DE LA REVUE L'ANCÊTRE AU FIL DES ANS		
Esther TAILLON	Comité des publications	1974
Gaston BROSEAU	Comité des publications	1975-1978
G.-Robert TESSIER	Comité des publications	1978-1984
Cora FORTIN-HOUDET	Comité des publications	1984
Gaston BROSEAU	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	1985
Gérard-E. PROVENCHER	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	1986
Jean-Jacques SAINTONGE	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	1986-1994
Cora FORTIN-HOUDET	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	1994
Bernard LEBEUF	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	1994-1995
Gabriel BRIEN	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	1996-1999
Lorne LAFORGE	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	1999-2001
Hélène BOIS	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	2001-2002
Jacques FORTIN	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	2002-2008
Jacques OLIVIER	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	2008-2013
Jeanne MALTAIS	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	2013

Source : *50 ans de recherche et d'action*, Société de généalogie de Québec, Québec, 2011, 194 p.

 L'Ancêtre Bulletin de la Société de généalogie de Québec	
1	1 septembre 1974
SOMMAIRE	
Présentation de l'Ancêtre	3
Souvenirs de nos répertoires en cours	4
Un petit conseil	4
Rapport du président lors de l'assemblée générale annuelle de juin 1974	5
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de juin 1974	9
Souvenirs publications	11
Liste des membres au 30 août 1974	12
Assemblée de septembre. Prière de noter notre nouvel endroit de réunion.	18

Le premier numéro de *L'Ancêtre* en 1974.



L'Ancêtre en 1995.



L'Ancêtre en 2008.



L'Ancêtre en 2001.



L'Ancêtre en 2014, 40 ans plus tard.



LES FILLES DU ROI DANS NOS ASCENDANCES

LA ROUE DE PAON ET LES FILLES DU ROI

Hélène Routhier (5919)

Bachelière en enseignement et détentrice d'un certificat en informatique appliqué à l'éducation, l'auteure a enseigné au primaire et au secondaire et a été directrice d'une école primaire. Retraitée, elle s'intéresse à la généalogie et obtient une attestation de Maître généalogiste du Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie (BQACG). Elle fait partie du conseil d'administration de la SGQ.

Plus de trois siècles et demi après leur arrivée en Nouvelle-France, les Filles du roi ont-elles encore des descendants? Sont-elles présentes dans nos tableaux d'ascendance? Et à quelle fréquence? Ce sont les interrogations qui m'ont incitée à vous suggérer de dresser la liste de vos ancêtres Filles du roi et de nous la faire parvenir au cours de l'année 2013.

Nous avons fait la validation de vos envois à partir de l'ouvrage *Les Filles du roi au XVII^e siècle*¹ dans lequel l'auteur Yves Landry répertorie 764 Filles du roi arrivées entre 1663 et 1673. De ce nombre, 733 se marient et 639 ont une descendance². Notre compilation totalise 495 Filles du roi avec descendance connue à ce jour, soit plus de 77 % de celles avec enfants.

Tableau 1 : Analyse des Filles du roi dans les Roues de paon.

Année d'arrivée	1663	1664	1665	1666	1667	1668	1669	1670	1671	1672	1673	Total
Nombre de Filles du roi	36	15	89	24	90	80	130	118	115	14	53	764
Celles qui ont eu une descendance	33	13	73	15	70	72	114	101	95	13	40	639
Nombre compilé dans les Roues de paon	25	8	59	13	50	56	90	83	74	10	27	495

Les chercheurs en généalogie ont tendance à sous-estimer le nombre de Filles du roi dans leur ascendance. Nous avons reçu 78 listes :

- une contient 96 Filles du roi;
- 18 % en ont entre 60 et 80;
- 29 % entre 40 et 60;
- 19 % entre 30 et 40.

Donc, près de 50 % des inscrits comptent plus de 40 ancêtres Filles du roi.

Il arrive fréquemment que la même Fille du roi apparaisse plus d'une fois dans l'ascendance maternelle ou paternelle. Ce sont les doublons (répétitions du même individu). Nous vous suggérons de les indiquer. En les incluant, 20 participants ont plus de 80 mentions de Filles du roi dans leur ascendance, dont un qui en totalise 155. Nous obtenons plus de 4 500 inscriptions de Filles du roi dans la compilation des listes reçues.

En faisant notre relevé, nous avons tenu compte de la fréquence des mentions de chaque Fille du roi présente. Pour celles avec descendance issue de plusieurs unions, nous avons indiqué de quelle union était le descendant. Ainsi, Jeanne Savonnet revient 24 fois, soit 9 fois par les descendants de son premier mariage, 10 avec ceux du deuxième et 5 avec les enfants issus du troisième. Pour Anne Lagou, 19 avec les descendants issus du premier

mariage et 14 avec ceux du deuxième mariage, pour un total de 33 mentions. Le tableau suivant présente les 20 Filles du roi qui reviennent le plus souvent dans les listes compilées.

Tableau 2 : Nombre de mentions par Filles du roi.

33	Anne Lagou
31	Martine Crosnier
29	Madeleine Després
28	Catherine Fièvre, Jeanne Fressel, Madeleine Olivier
27	Andrée Remondière
26	Marguerite Laverdure, Jacqueline Michel
25	Élisabeth-Agnès Lefebvre, Marie Piton
24	Ambroise Doigt, Marie Magnier, Jeanne Savonnet
23	Marie Renaud
22	Marie Campion
21	Jeanne Boucault, Françoise Durand, Marguerite Peuvrier
20	Jeanne Labbé

Afin d'avoir une meilleure connaissance de nos ancêtres, nous avons fait la compilation d'informations relatives aux naissances, mariages et sépultures.

¹ Cet ouvrage est la principale source d'information du présent article.

² 94 Filles du roi n'ont pas de descendance issue de leurs unions. 31 Filles du roi n'ont pas de mariage contracté en Nouvelle-France.

LIEUX D'ORIGINE

L'Île-de-France (région parisienne) est la province française d'où étaient natives ou résidaient avant leur départ pour le Nouveau Monde le plus grand nombre de Filles du roi (figure 1). Les autres provinces sont, en ordre décroissant : Normandie, Aunis, Champagne, Poitou, Orléanais, Beauce, Bourgogne, Brie, Bretagne, Picardie, Saintonge, Maine, Lorraine, Touraine, Perche, Angoumois, Anjou, Berry, Flandres, Marche puis Nivernais. Quatre étaient originaires respectivement d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique et de Suisse. Par contre, 31 autres sont d'origine inconnue.

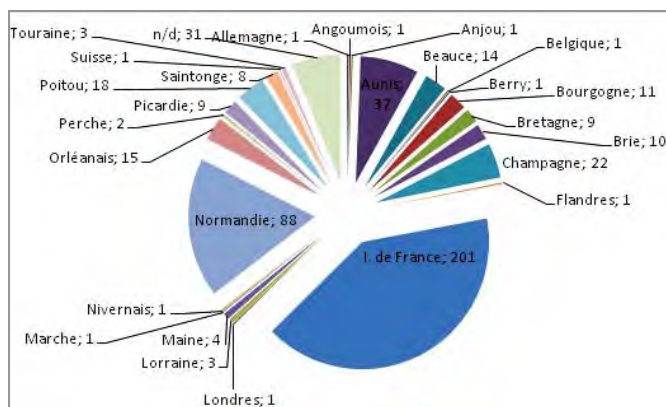


Figure 1 : Lieux d'origine.

ÂGE À L'ARRIVÉE

À leur arrivée en Nouvelle-France, l'âge des Filles du roi varie entre 13 et 45 ans. Quelques-unes sont veuves, avec ou sans enfant. Dix-huit, dix-neuf et vingt ans sont les âges où l'on en retrouve le plus. L'information est non disponible pour 3 % d'entre elles. Dans la figure 2, la ligne horizontale indique les âges à l'arrivée; l'échelle verticale, graduée jusqu'à 60, donne le nombre de personnes pour chaque âge.

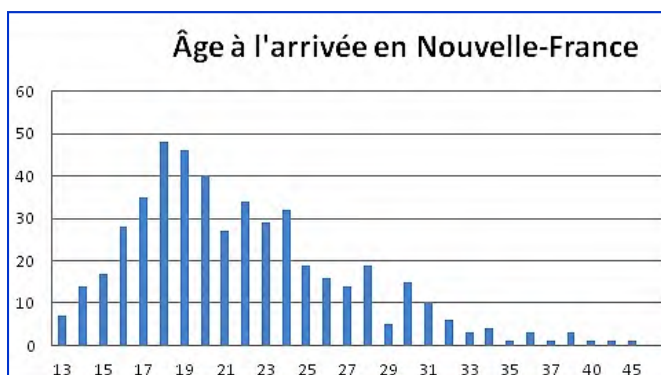


Figure 2 : Âge à l'arrivée.

MARIAGES

Quatre Filles du roi sur dix se marient moins de 2 mois après l'arrivée. Plusieurs se marient plus d'une fois et même une, Jeanne Rossignol, a 4 mariages dont 3 avec enfants.

Vingt-huit Filles du roi comptent 3 unions et 126 en ont 2. Entre 1663 et 1696, notre compilation totalise 531 mariages avec descendance jusqu'à nos jours. Les années qui comptent le plus de mariages sont 1669, 1670 et 1671, soit les années où il y eut le plus d'arrivées (voir tableau 1).

À quelle période de l'année étaient célébrés les mariages? La figure 3 présente les mois avec le pourcentage de mariages des Filles du roi de notre compilation. Octobre vient en tête de liste (les bateaux arrivaient l'été).

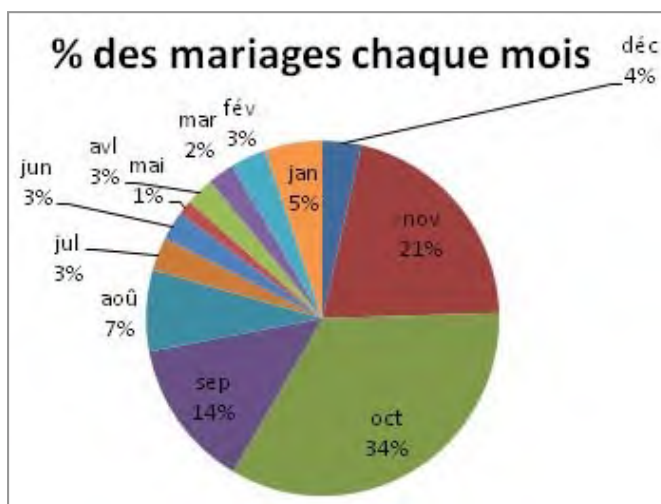


Figure 3 : Répartition des mariages par mois.

Nous avons fait la compilation des lieux d'enregistrement des mariages des Filles du roi en Nouvelle-France. 49 % des mariages de notre étude ont lieu à Québec, 11 % à l'île d'Orléans, 10 % à Montréal, 6 % à Trois-Rivières–Cap-de-la-Madeleine, 4 % à Château-Richer. Viennent ensuite Champlain, Sorel, Batisca et Saint-Ours avec 2 % chacun. Diverses municipalités de la région limitrophe de Québec comptent 5 % des mariages, la région de Montréal 4,5 %, celle de Trois-Rivières 1 % et 0,5 % dans d'autres régions.

FÉCONDITÉ

Les Filles du roi eurent-elles des familles nombreuses? Pour celles qui font partie de notre compilation et qui nécessairement ont une descendance jusqu'à nos jours, le nombre d'enfants varie de 1 à 18. Une seule dans notre compilation, Catherine Ducharme, a eu 18 enfants issus de son union avec Pierre Roy.

Dans la figure 4, les chiffres 1 à 18 de la ligne horizontale indiquent le nombre d'enfants; la ligne graduée jusqu'à 60 donne le nombre de Filles du roi ayant eu 1, 7 ou 15 enfants. Ainsi 59 eurent 6 enfants et 3 en eurent 16. Environ le quart d'entre elles eurent entre 1 et 5 enfants. On obtient une moyenne de 7,3 enfants par Fille du roi de notre compilation.

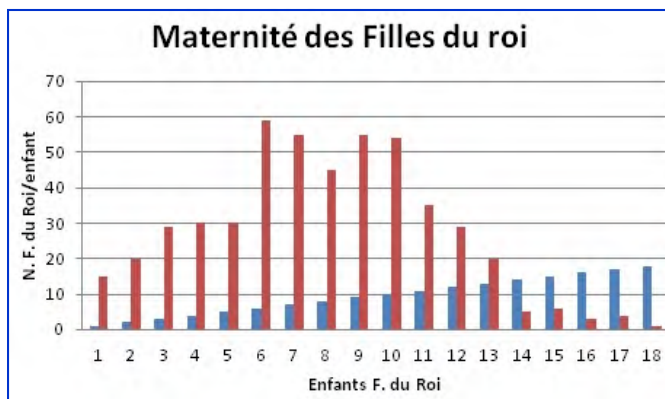


Figure 4.

LONGÉVITÉ

Est-ce que les Filles du roi ont eu une appréciable longévité ou sont-elles décédées jeunes? Pour un certain nombre, l'année de la naissance n'est pas disponible et pour d'autres, c'est l'année de la sépulture. Nous avons quand même pu établir l'âge précis ou approximatif au décès de 94 % des Filles du roi faisant partie de notre compilation. La figure 5 en donne la répartition. 11 % des Filles sont décédées avant 40 ans, dont quelques-unes en donnant naissance à un enfant. Par contre, on en trouve 35 % décédées après 70 ans.

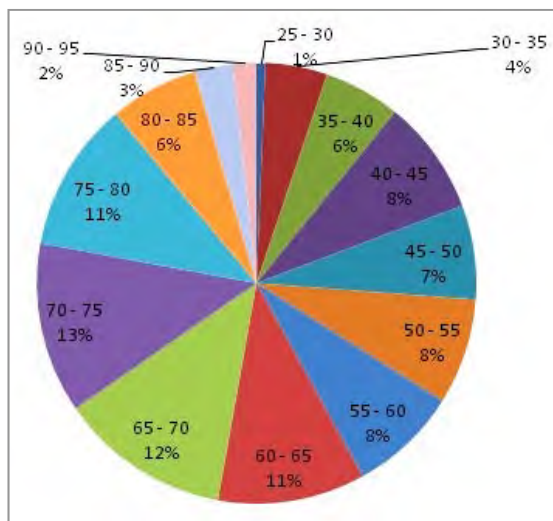


Figure 5 : Décès des Filles du roi selon l'âge.

LIEUX DE SÉPULTURE

Nous avons identifié les villes ou villages en Nouvelle-France où eurent lieu les décès ou sépultures. Contrairement aux mariages où nous avons pu compiler la majorité des endroits où ils furent célébrés, il en a été autrement pour les lieux de sépultures. 24 % de ceux-ci ne sont pas connus. Parmi les 495 Filles du roi de notre étude, quelques-unes retournèrent en France, dont Élisabeth Hubert³. Le tableau 3 est un comparatif des cinq lieux de mariages et de décès ou sépultures les plus fréquents. Sur les 20 % des Filles décédées ou ayant eu

leur sépulture à Québec, on mentionne l'Hôtel-Dieu pour 35; 3 meurent à l'Hôpital général de Québec.

Tableau 3 : Mariage et décès des Filles du roi selon le lieu.

%	Lieux de mariages en Nouvelle-France
49	Québec
11	Île d'Orléans
10	Montréal
9	Trois-Rivières
4	Château-Richer
%	Lieux de décès en Nouvelle-France
20	Québec
15	Île d'Orléans
12	Montréal
6	Charlesbourg
5	Neuville

Pour les lieux de sépultures, Neuville est suivi par Boucherville (4), Champlain (3), Sorel, Beauport, Lévis, Château-Richer et Contrecoeur, à 2 % chacun. Suivent 36 autres lieux de sépultures qui regroupent environ le quart des lieux d'inhumation connus. Comme très souvent le lieu de sépulture est le même que celui de résidence, cette compilation montre la diversité des lieux d'établissement des Filles du roi.

PRÉNOMS

Nous avons fait le relevé des prénoms des Filles du roi. Voici la liste des plus fréquents : Marie (102), Marguerite (50), Françoise (47), Jeanne (46), Anne (44), Catherine (37) et Madeleine (25).

CONTINGENT DE 1663

En 1663, ce sont surtout les 36 Filles du roi arrivées en 1663 qui ont été mises en évidence. Voici quelques informations sur ce groupe. Elles étaient originaires des provinces françaises suivantes : Anjou, Aunis, Bourgogne, Bretagne, Guyenne, Île-de-France, Normandie, Orléanais, Poitou et Saintonge. À leur arrivée en Nouvelle-France, elles avaient entre 13 et 45 ans.

Sur les 36 qui convolent en justes noces, 25 se marient peu de temps après leur arrivée, soit 11 en octobre et 14 en novembre, 9 en 1664, une en 1665 et Catherine Moitié en 1667. Pour 21 d'entre elles, ce fut le seul mariage. Quatorze Filles se marient deux fois et une trois fois. Trois n'ont pas d'enfant, deux en ont un seul, deux en ont 3, une en a 4, deux en ont 5, une en a 6, cinq en ont 7, une en a 8, quatre en ont 9, cinq en ont 10,

³ Élisabeth Hubert, née vers 1651, épouse Louis Bolduc le 20 août 1668 à Québec; émigrée en 1685 et décédée en France avant le 5 novembre 1701. Elle a eu sept enfants dont plusieurs ont fait souche en Nouvelle-France.

quatre en ont 11, deux en ont 12, trois en ont 13 et enfin, Catherine Paulo en a 15. L'âge précis ou approximatif au décès de 35 des 36 Filles du roi varie entre 31 et 83 ans.

En plus du répertoire biographique des Filles du roi, Yves Landry, dans ses deux ouvrages, inclut des données statistiques fort intéressantes. Il étudie le nombre d'enfants connus selon la durée de l'union, la distribution des familles complètes selon le nombre d'enfants connus par âge au mariage de la femme. Ainsi, les Filles du roi mariées avant 20 ans ont un nombre moyen d'enfants de 10,2 contre 6,0 pour celles mariées entre 25-29 ans.

Il constate que 24 % des époux sont plus jeunes que l'épouse et 71 % des époux plus âgés. Le pays de naissance des Filles du roi et de leurs conjoints est majoritairement la France; un faible pourcentage des conjoints sont nés en Nouvelle-France. L'habitat d'origine des conjoints au premier mariage est plus rural qu'urbain. Landry a également établi à 82 % le nombre de contrats passés par les Filles du roi pour leurs mariages célébrés en Nouvelle-France. Le nombre de jours entre le contrat de mariage et l'union varie de 1 à 101 jours. 51,5 % des contrats des premiers mariages sont signés entre 1 et 10 jours avant le mariage et environ 1 % l'a été après. Landry fait également des observations sur la fécondité, l'espérance de vie, etc.

CONCLUSION

Au XVII^e siècle, quelle était l'importance des Filles du roi comparativement à leurs contemporaines en Nouvelle-France? Entre octobre 1663 et décembre 1673, la base de données Parchemin recense 1 039 contrats de mariage. Il y en a près de 70 % se rapportant aux Filles du roi. Pour la même période, la paroisse de Notre-Dame-de-Québec compte 509 mariages dont 381 de Filles du roi. Elles contractent 62 des 127 mariages inscrits à la paroisse de Notre-Dame de Montréal. En Nouvelle-France, entre 1663 et 1673, elles totalisent 64 % de tous les mariages inscrits aux 13 registres paroissiaux actifs.

Les 495 Filles du roi de notre compilation eurent plus de 3 800 enfants. Dans une prochaine recherche, il serait intéressant de vérifier combien parmi ces enfants n'ont pas atteint l'âge adulte. Quel pourcentage ont des descendants au

XXI^e siècle? Comme plus de 20 % des Filles du roi avec enfants ne font pas partie de notre compilation, combien parmi elles se retrouvent sur les tableaux d'ascendance de nos contemporains?

Nous remercions tous les membres de la Société de généalogie de Québec qui ont accepté de nous fournir la liste de leurs ancêtres Filles du roi. Cette collaboration, en plus de souligner le 350^e anniversaire de l'arrivée de ce premier contingent, nous a permis de faire une analyse plus complète et de prendre conscience de l'importance de ce groupe dans notre ADN collectif.

RÉFÉRENCES

- BÉLANGER, Pauline et LANDRY, Yves. *Inventaire des registres paroissiaux catholique du Québec, 1621-1876*, Presses de l'Université de Montréal, 1990, 352 p.
- Fonds Drouin numérisé (Société de généalogie de Québec).
- LANDRY, Yves. *Les Filles du roi au XVII^e siècle : orphelines en France, pionnières au Canada*, Montréal, Leméac, 1992, 434 p.
- LANDRY, Yves. *Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Bibliothèque québécoise, 2013, 277 p.
- Parchemin (BAnQ – centre d'archives de Québec).
- PRDH (consulté à la Société de généalogie de Québec).



Logo utilisé par Wikipedia.
http://fr.wikipedia.org/wiki/Filles_du_Roi



Commémoration du 350^e de l'arrivée des Filles du roi à Québec, en août 2013.
Source : www.lapresse.ca



SAINT-NARCISSE ET LA GUERRE DE 1914-1918

Guy Parent (1942)

Né à Saint-Narcisse de Champlain en 1952, Guy Parent a obtenu un baccalauréat en biochimie de l'Université Laval en 1975. Après avoir travaillé quelque temps au gouvernement du Québec, il entre à l'emploi de l'Université Laval, où il occupe le poste de responsable de travaux pratiques et de recherche, de 1977 jusqu'à sa retraite. Guy Parent a publié de nombreux articles en généalogie dont, en 2005, *Pierre Parent, le pionnier*. Il est l'actuel président de la Société de généalogie de Québec.

Résumé

En ce 100^e anniversaire de la Grande Guerre, l'auteur rappelle la contribution des gens de son village.

INTRODUCTION

La guerre de 1914-1918, la *Grande Guerre*, a contraint les jeunes Canadiens à la conscription. L'un de mes oncles, Joseph Parent, a signé une fiche de recrutement au mois d'août 1918, à la suite de l'adoption par le Parlement canadien de la *Loi du service militaire* en 1917. Il demeurait à Saint-Narcisse. Combien de ses concitoyens ont fait de même et, aussi, combien de jeunes gens de la paroisse se sont enrôlés comme volontaires, soit avant la loi de 1917 décrétant la conscription?

Une tentative de réponse à ces questions est proposée à la suite d'une recherche faite à partir du site web « Soldats de la Première Guerre mondiale (CEC) » de Bibliothèque et Archives Canada. On précise que *plus de 800 000 images de documents d'attestation ont été numérisées et sont maintenant accessibles dans la base de données*¹. À la suite de la consultation de cette base de données, je présente une liste de jeunes gens nés à Saint-Narcisse qui y sont mentionnés.

LA GUERRE DE 1914-1918

Le 28 juin 1914, un nationaliste serbo-bosniaque, partisan d'une Bosnie indépendante de l'empire austro-hongrois, assassine l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône impérial, et son épouse. L'empire austro-hongrois, encouragé par l'Allemagne, souhaite venger cet attentat et exige réparation. Une série d'alliances oblige les puissances européennes à s'engager sur la voie de la guerre. La France, entre autres, veut récupérer l'Alsace et une partie de la Lorraine perdues au profit de l'Allemagne à la suite de la guerre de 1870. Le 11 août 1914, la France déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie. Elle est suivie par l'Angleterre le 13. Comme la plupart des pays engagés possèdent des colonies situées sur plusieurs continents, l'affrontement prend rapidement un caractère mondial. Faisant partie du Commonwealth, le Canada, l'Australie, l'Inde, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud entrent automatiquement en guerre². Rappelons qu'en 1910, le

premier ministre canadien, sir Wilfrid Laurier, avait déclaré *Lorsque la Grande-Bretagne est en guerre, le Canada l'est également. Il n'y a pas de différence*³.

Dans un premier temps, le Canada participe à l'effort de



De gauche à droite, le lieutenant Georges P. Vanier, les capitaines L. E. Hudon et J. Archambault. Costumes d'officiers canadiens de la Grande Guerre. Courtoisie : Royal 22^e Régiment, musée de la Citadelle de Québec.

¹ www.collectionscanada.gc.ca/base-de-donnees/cec/index-f.html, consulté en mars 2010.

² http://fr.wikipedia.org/wiki/Premi%C3%A8re_Guerre_mondiale, consulté en mars 2010.

³ Desmond MORTON, *Histoire militaire du Canada*, Outremont (Québec), Collection Histoire militaire, Athéna, 2009, p. 149.

guerre par la formation du *Corps expéditionnaire canadien*. C'est ainsi qu'on appelle cette armée formée au Canada, en 1914, pour servir outre-mer. Le contingent est régi par la *Loi sur l'armée britannique* et possède le statut de troupe coloniale. En 1917, face aux pressions qui résultent du fait que l'effort de guerre canadien est jugé insuffisant, le Parlement canadien, dirigé par le premier

plusieurs de ses jeunes hommes partir pour Montréal ou Québec. Saint-Narcisse vit cette situation à l'été 1918.

Le recrutement se fait au ralenti. À la fin du printemps, le gouvernement canadien se fait plus pressant dans l'enrôlement de soldats. Dans son édition du jeudi 30 mai 1918, le journal *Le Bien public* rappelle la Loi de 1917 en publiant un encart qui, entre autres choses, mentionne ceci :

LOI DU SERVICE MILITAIRE, 1917

[...] tout sujet britannique du sexe masculin, résidant au Canada, né le ou depuis le 13^e jour d'octobre 1897, qui a atteint ou atteindra l'âge de dix-neuf ans, et qui est célibataire ou veuf sans enfants doit [...] se rapporter en la manière ci-après prescrite le ou avant le 1^{er} jour de juin 1918, ou après, dans les dix jours qui suivront son 19^e anniversaire.

Les jeunes gens du comté de Champlain doivent se rendre à Québec. Dans son édition du 25 juillet 1918, on peut lire dans *Le Bien public* la manière de se rendre à la base militaire de Valcartier, située près de Québec.

L'on se rend à Valcartier par la ligne du chemin de fer « Lac St-Jean » dont la gare se trouve à cinq minutes de marche de celle du Pacifique. Il y a deux trains pour aller l'un à 7.55 du matin l'autre à une heure p.m., deux pour revenir, l'un à une heure cinquante-deux, l'autre à cinq heures p.m.

Ce même journal signale aux parents des recrues de l'armée qu'un soldat qui s'enrôle a droit à sa solde à compter du jour inclusivement, où il se rapporte à \$1.10, dimanche compris.

SOLDATS NÉS À SAINT-NARCISSE ET QUI Y DEMEURENT LORS DE LEUR ENGAGEMENT COMME VOLONTAIRES (PIÈCE D'ATTESTATION) OU COMME CONSCRITS (FICHE DE RECRUTEMENT)

Pour la guerre de 1914-1918, j'ai identifié 36 personnes nées à Saint-Narcisse (dont une femme) qui, à un moment ou un autre de la guerre, ont signé un document intitulé *Pièce d'attestation* pour les volontaires ou une *Fiche de recrutement* (« Particulars of recruit ») pour les conscrits⁴. Parmi ces 36 personnes, huit ont signé comme volontaires pour servir dans le *Corps expéditionnaire canadien*, une seule s'étant enrôlée après le 29 août 1917, date de la loi décrétant la conscription. Donc, 28



ministre sir Robert Borden, est obligé d'adopter, le 29 août 1917, la *Loi du service militaire*. C'est la conscription.

L'application de la conscription a un impact considérable sur la population canadienne-française à qui on reprochait son manque d'engagement. Les hommes en âge de servir sont appelés à se présenter à des bureaux de recrutement de l'armée canadienne. Il est facile d'imaginer l'impact de ce phénomène sur une population rurale qui voit, vers la même période,

⁴ Malgré tout le soin pris à faire cette recherche, je tiens à préciser que cette liste établie à partir du site web www.collectionscanada.gc.ca/base-de-donnees/cec/index-f.html ne prétend pas être complète.

jeunes gens se plient à la *Loi du service militaire* et 26 de ceux-ci se dirigent vers Québec ou Montréal entre les mois de juin et d'août 1918. Les deux exceptions sont Donat Cossette qui a signé sa fiche de recrutement le 21 décembre 1917 et Alphonse Rousseau qui a signé la sienne le 29 avril 1918.

Sur les 36 individus répertoriés, 23 sont nés à Saint-Narcisse et y demeurent encore lors de leur recrutement. Ce sont :

Adam, Joseph-Albert : né le 23 mars 1895, il est le fils d'Aimé Adam et Marie Gervais. Il signe sa fiche de recrutement le 15 juin 1918 à Québec. Il est décédé le 15 mai 1931 à Saint-Tite.

Baril, Frédéric : né le 5 février 1890, il est le fils de Marcelin Baril et Éloïse Pronovost. Il signe sa fiche de recrutement le 17 août 1918 à Québec. Il épouse Cécile Nobert, le 30 avril 1919 à Saint-Narcisse.

Boulanger, Joseph-Wilfrid : né le 2 juillet 1897 selon sa fiche de recrutement et selon les registres de la paroisse. Il est le fils de Wilbrod Boulanger et Yvonne Gervais. Il signe sa fiche de recrutement le 19 août 1918 à Québec. Il épouse Jeanne Champagne, le 1^{er} septembre 1926 à Saint-Narcisse.

Brouillette, Joseph-Lucien : né le 24 mars 1895, il est le fils de Téléphore Brouillette et Georgina Trépanier. Il signe sa fiche de recrutement le 13 juin 1918 à Québec. Il épouse Angéline Trudel le 16 juillet 1919 à Saint-Narcisse.

Drouin, Alexandre : né le 14 février 1895, il est le fils d'Isidore Drouin et Marie Baril. Il signe sa fiche de recrutement le 19 août 1918 à Québec. Il avait épousé Rosanne Dessureau le 11 septembre 1917 à Saint-Narcisse. Il est cultivateur et fromager.

Drouin, Charles : né le 30 mars 1900 selon la pièce d'attestation. Il est né le 29 mars 1900 selon les registres de la paroisse. Il est le fils de Majorique Drouin et Emma Drouin. Il signe sa pièce d'attestation le 7 mars 1918 à Montréal. Il épouse Marie Trudel le 22 août 1934 à Saint-Narcisse.

Gervais, Albert : né le 18 mars 1894 selon sa pièce d'attestation ou le 17 mars 1894 selon les registres de la paroisse. Il est le fils de Joseph Gervais et Angelina Mongrain. Il signe sa pièce d'attestation le 4 octobre 1915 à Trois-Rivières. Il épouse Marie-Anne Clément le 4 février 1925 à Saint-Maurice.

Gervais, Alexandre : né le 7 février 1895 selon sa fiche de recrutement ou le 17 février 1895 selon les registres de la paroisse. Il est le fils d'Éphrem Gervais et Vitaline Nobert. Il signe sa fiche de recrutement le 19 août 1918 à Québec. Il épouse Marie-Anna Baril le 9 juillet 1919 à Saint-Narcisse.

Gervais, Charles : né le 29 janvier 1893, il est le fils d'Elzéar Gervais et Marie Marceau. Il signe sa fiche de recrutement le 24 août 1918 à Montréal. Il épouse Berthe St-Louis le 23 novembre 1927 à Sainte-Ursule de Maskinongé.

Grandmaison, Théophile : né le 1^{er} avril 1872 selon sa pièce d'attestation. Selon les registres de la paroisse, cette date de naissance n'existe pas. Il est le fils de Pascal Grandmaison et Émilie St-Arnaud. Il signe sa pièce d'attestation le 18 février 1916 à Drummondville.

Parent, Joseph : né le 20 septembre 1896, il est le fils de Philippe Parent et Mathilde Leduc. Il signe sa fiche de recrutement le 19 août 1918 à Québec. Il épouse Alice Brière le 26 avril 1931 à Saint-Adelphe.

Pronovost, Joseph-Onésime : né le 24 septembre 1897, il est le fils d'Alfred Narcisse Pronovost et Aurélie Thiffault. Il signe sa fiche de recrutement le 20 août 1918 à Québec. Il épouse Angéline Pronovost le 5 juillet 1922 à Saint-Narcisse.

Pronovost, Willie : né le 17 mai 1896 selon sa fiche de recrutement ou le 18 mai 1896 selon les registres de la paroisse. Il est le fils d'Alfred Pronovost et Étudienne Thiffault. Il signe sa fiche de recrutement le 23 août 1918 à Québec. Il épouse Antoinette Cossette le 2 juillet 1919 à Saint-Narcisse.

Rousseau, Alphonse-Omer : né le 8 mai 1895 selon sa fiche de recrutement ou le 8 mai 1896 selon les registres de la paroisse. Il est le fils de François-Xavier Rousseau et Marie Bergeron. Il signe sa fiche de recrutement le 29 avril 1918 à Québec. Il épouse Gemma Trudel le 4 février 1944 à l'église de Notre-Dame-de-la-Merci à Huberdeau, comté d'Argenteuil.



Soldats conducteurs de chevaux durant la Grande Guerre.
Courtoisie : Royal 22^e Régiment, musée de la Citadelle de Québec.

Rousseau, Euchariste : né le 29 juillet 1897. Il est le fils d'Alphée Rousseau et Antoinette Dessureault. Il signe sa fiche de recrutement le 20 août 1918 à Québec. Il épouse Lydia Magny le 31 août 1928 à Saint-Stanislas.

St-Arnaud, Onésiphore : né le 7 avril 1897, il est le fils d'Aimé St-Arnaud et Emma Rousseau. Il signe sa fiche de recrutement le 20 août 1918, à Québec. Il est présent à Saint-Narcisse à la sépulture de son père, le 8 avril 1924. Sa mère épouse en secondes noces Adolphe Pronovost, veuf, à Lac-à-la-Tortue, le 15 novembre 1927. Adolphe Pronovost meurt le 2 février 1936, au même endroit. Emma Rousseau meurt à Saint-Narcisse le 21 septembre 1958.

Trépanier, Émile : né le 4 février 1895, il est le fils de Narcisse Trépanier et Clara Trépanier. Il signe sa fiche de recrutement le 22 août 1918 à Québec. Il est décédé le 4 décembre 1979 à Saint-Narcisse.

Trépanier, Jules : né le 10 juin 1893, il est le fils d'Onésime Trépanier et Emma Gervais. Il signe sa pièce d'attestation le 24 octobre 1914 à Montréal. Il est décédé le 3 juin 1983 à Montréal.

Trépanier, Rodolphe : né le 2 septembre 1897 selon sa fiche de recrutement ou le 1^{er} septembre 1897 selon les registres de la paroisse. Il est le fils de Balsime Trépanier et Élée Gervais. Il signe sa fiche de recrutement le 15 juin 1918 à Québec. Il épouse Clara Bélanger le 23 juin 1920 à Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Trépanier, Willias : né le 19 septembre 1895. Il est le fils d'Eugène Trépanier et Mélina Massicotte. Il signe sa fiche de recrutement le 15 juin 1918 à Québec.

Veillette, Alfred : né le 27 avril 1896, fils d'Urbain (Urcisse) Veillette et Anaïs Pronovost. Il signe sa fiche de recrutement le 22 août 1918 à Québec. Il épouse Exilda Nobert le 17 août 1921 à Sainte-Genève-de-Batiscan.

Veillette, Côme : né le 9 juillet 1896, il est le fils d'Hubert Veillette et Céline Nobert. Il signe sa fiche de recrutement le 22 août 1918 à Québec. Il avait épousé Flore Cossette le 29 avril 1918 à Saint-Narcisse.

Veillette, Lucien : né le 23 juillet 1897, il est le fils de Noé Veillette et Marguerite Brouillette. Il signe sa fiche de recrutement le 20 août 1918 à Québec. Il épouse Angéline Cossette le 9 juin 1920 à Saint-Narcisse.

TREIZE SOLDATS NÉS À SAINT-NARCISSE ET QUI DEMEURENT DANS UNE AUTRE LOCALITÉ LORS DE LEUR ENGAGEMENT COMME VOLONTAIRES (PIÈCE D'ATTESTATION) OU COMME CONSCRITS (FICHE DE RECRUTEMENT)

Ayotte Wilson : né le 16 décembre 1881 selon sa pièce d'attestation. Cette date de naissance n'existe pas dans les registres de la paroisse. Il est le fils d'Elzéar Simon dit Ayotte et Sophie Côté. Il demeure à Grand-

Mère. Au recensement de 1901, sous le nom de Wilson Simon, il demeure à Saint-Narcisse et donne comme date de naissance le 12 décembre 1879. Il signe sa pièce d'attestation le 3 mars 1917 à Grand-Mère. Il avait épousé Délina Massicotte le 16 août 1904 à Sainte-Genève-de-Batiscan.

Baril, Jules : né le 22 décembre 1896 selon sa fiche de recrutement ou le 23 décembre 1896 selon les registres de la paroisse. Il est le fils de Léopold Baril et Joséphine Drouin. Il demeure à Princeville. Il signe sa fiche de recrutement le 17 juillet 1918 à Montréal. Il épouse Marie-Yvonne Laliberté le 27 février 1922 à Princeville.



Soldats et officiers canadiens célébrant la prise d'un char d'assaut allemand durant la Grande Guerre. Courtoisie : Royal 22^e Régiment, musée de la Citadelle de Québec.

Boisvert, Albert : né le 10 mars 1895, il est le fils d'Uldoric Boisvert et Edwidge St-Arnaud. Il demeure à Baie-Shawinigan. Il signe sa fiche de recrutement le 25 juillet 1918 à Montréal. Il épouse Georgine-Gratia Lajoie le 29 septembre 1920 à l'église de Saint-Pierre, à Shawinigan.

Cossette, Donat : né le 29 mai 1895 selon sa fiche de recrutement ou le 30 mai 1895 selon les registres de la paroisse. Il est le fils de Joseph R. Cossette et Laura Caron. Il demeure à Québec. Il signe sa fiche de recrutement le 21 décembre 1917, à Québec. Il épouse Gilberte Cholette le 3 février 1926 à l'église du Très Saint-Nom-de-Jésus, à Montréal. Lors de son mariage, il réside à Lac-des-Seize-Îles.

Cossette, Théophile : né le 6 septembre 1895 selon sa fiche de recrutement et selon les registres de la paroisse. Il est le fils de François-Xavier Cossette et

Agnès Brouillette. Il demeure à Saint-Adelphe. Il signe sa fiche de recrutement le 26 août 1918, à Montréal. Il émigre aux États-Unis en 1919. Il épouse Marie-Rose Boucher le 20 septembre 1920 à Peterborough, New Hampshire.

Frigon, Jules-Auguste : né le 7 septembre 1894, il est le fils de Joseph-Auguste Frigon et Marie-Annette Massicotte. Il est étudiant et demeure à Ottawa. Il signe sa fiche de recrutement le 1^{er} août 1918 à Saint-Jean. Il épouse Marie-Thérèse Rousseau le 24 juin 1944 à l'église du Très Saint-Nom-de-Jésus, à Montréal.

Gervais, Joseph-Élisée : né le 24 septembre 1897 selon sa fiche de recrutement ou le 23 septembre 1897 selon les registres de la paroisse. Il est le fils de Wilson Gervais et Dulice Pronovost. Il demeure à Saint-Rémi (Lac-aux-Sables). Il signe sa fiche de recrutement le 13 juin 1918 à Québec. Il épouse Marie-Reine Bergeron le 22 juillet 1931 à La Reine, Abitibi.

Gervais, Willie : né le 25 février 1897 selon sa fiche de recrutement et selon les registres de la paroisse. Il est le fils de Wilson Gervais et Dulice Pronovost. Il demeure à Saint-Rémi (Lac-aux-Sables). Il signe sa fiche de recrutement le 13 juin 1918 à Québec. Il épouse Claire-Marie Cayouette le 5 septembre 1923 à Clerval, Abitibi.

Nobert, Alfred : né le 30 juin 1896 selon sa fiche de recrutement ou le 1^{er} juillet 1896 selon les registres de la paroisse. Il est le fils de Prosper Nobert et Delina Massicotte. Il demeure à Trois-Rivières. Il signe sa fiche de recrutement le 31 juillet 1918 à Montréal. Il épouse Antoinette Chainé le 7 août 1922 à Trois-Rivières.

Normandin, Napoléon : né le 15 mars 1887 selon sa pièce d'attestation ou le 13 février 1888 selon les registres de la paroisse. Il est le fils d'Aimé Normandin et Philomène Houle. Il demeure à Grand-Mère. Il signe sa pièce d'attestation le 25 février 1915 à Montréal. Il avait épousé Élise Cloutier le 4 novembre 1908 à l'église de St. Augustin de Manchester, New Hampshire. Veuf d'Élise Cloutier, il épouse Eva Claing le 3 juin 1936 à l'église de Saint-Jacques, à Montréal.

St-Arnaud, Rose-Anna : née le 15 juillet 1884, elle est la fille d'Olivier St-Arnaud et Elmire

Pronovost. Elle est religieuse du couvent du Sacré-Cœur et infirmière. Elle demeure à Vancouver. Elle signe sa pièce d'attestation le 24 septembre 1914 à Québec.

Trépanier, Alphonse-Napoléon : né le 9 janvier 1896, il est le fils de Joseph Trépanier et Georgina Trépanier. Il demeure à Shawinigan. Il signe sa fiche de recrutement le 6 juillet 1918 à Montréal. Il épouse Marie-Léonne Robert le 9 mai 1922 à Trois-Rivières.

Trudel, Arthur : né le 3 août 1893 selon sa pièce d'attestation et selon les registres de la paroisse. Il est le fils de Philippe Trudel et Victoria Rodrigue. Il demeure à Montréal. Il signe sa pièce d'attestation le 26 février 1916 à Trois-Rivières. Il est décédé le 26 septembre 1916 à Vimy, en France.

Les dernières recrues de l'armée canadienne ne se rendront pas sur les champs de bataille car l'armistice est signé le 11 novembre 1918. Quelques jours plus tard, la démobilisation débute. Dans son édition du vendredi 22 novembre 1918, le journal *Le Soleil* rapporte :

BATAILLON DE QUÉBEC DÉMOBILISÉ

C'est demain que commencera la démobilisation des bataillons du dépôt de Québec. Il fallait procéder avec ordre afin d'éviter la confusion.

La guerre terminée, les jeunes gens retournent rapidement dans leurs foyers.

QUE SONT-ILS DEVENUS?

Des 23 jeunes hommes qui habitaient à Saint-Narcisse lors de leur enrôlement, dix se sont mariés dans leur paroisse natale et quatre dans des paroisses du comté de Champlain, soit Saint-Stanislas, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Maurice et Saint-Adelphe. Des 13 jeunes hommes du second groupe, le mariage de 11 d'entre eux a été trouvé et, sans surprise, aucun n'a été célébré à Saint-Narcisse. Dans ce dernier groupe, il faut signaler la présence d'Arthur Trudel qui est malheureusement mort au champ d'honneur en 1916. Seul le sort de Rose-Anna St-Arnaud reste inconnu.

Note : Merci à Louis Richer, historien, qui a collaboré à la révision de ce texte.

5th. M. D. First Depot Battalion Second Quebec Regiment
Regt. No. 3294241

PARTICULARS OF RECRUIT
DRAFTED UNDER MILITARY SERVICE ACT, 1917
(Class ONE)

1. Surname	Parent,
2. Christian name	Joseph
3. Present address	St Narcisse, Champlain Co., P.E., Canada
4. Military Service Act letter and number (If none is attached, full name required unless previously enlisted with date of expiration, or transfer)	165108 DO
5. Date of birth	September 20th, 1896
6. Place of birth	St Narcisse, Champlain Co., P.E., Canada
7. Married, widower or single	Single
8. Religion	Roman Catholic
9. Trade or calling	Farmer
10. Name of next-of-kin	Philippe Parent,
11. Relationship of next-of-kin	Father,
12. Address of next-of-kin	St Narcisse, Champlain Co., P.E., Canada
13. Whether at present a member of the Active Militia	No
14. Particulars of previous military or naval service, if any	Nil
15. Medical Examination under Military Service Act (a) Place Drill Hall Quebec Date 1918 (c) Category B2	

DECLARATION OF RECRUIT
I, Joseph Parent, do solemnly declare that the above particulars refer to me, and are true.
Joseph Parent (Signature of Recruit)

DESCRIPTION ON CALLING UP

Apparent age	21 yrs 11 mths	Distinctive marks, and marks indicating congenital peculiarities or previous disease. <i>None</i>
Height	5 ft 6 in	
Chest measurement	fully expanded 36 in range of expansion 3 in	<i>None</i>
Complexion	Dark	
Eyes	Brown	
Hair	Brown	

for O. C. (in Depot or 2nd Quebec Regt.) Depot Bn. Regt.
Place Quebec Date 1918
Service reckoned from 12 5 18 after Gen Forster



ASSELIN, DESROSIERS ET VIEN : TROIS PERSONNAGES MARQUANTS LORS DE LA GRANDE GUERRE

Jacques Fortin (0334)

Historien, toponymiste et généalogiste, Jacques Fortin est originaire de Lac-à-la-Croix, aujourd'hui Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Après l'obtention d'un baccalauréat en histoire et d'un certificat en arts et traditions populaires, à l'Université Laval, il est successivement archiviste aux Archives nationales du Québec, devenues Bibliothèque et Archives nationales, puis historien contractuel au ministère de la Culture et des Communications (MCC). À la suite de la création de la Commission de toponymie du Québec, il entre à son service comme historien et le demeurera jusqu'à sa retraite en octobre 2012. Il est membre, notamment, de la Société de généalogie de Québec depuis 1975 et de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs.

Résumé

La revue *L'Ancêtre* veut marquer le centenaire de l'entrée en guerre du Canada sous l'autorité de la Grande-Bretagne, en août 1914. Dès le 14 octobre 1914, le Canada accepte que soit levé le Royal 22^e Régiment, un premier régiment entièrement constitué de Canadiens français. Nous proposons aux lectrices et aux lecteurs une courte évocation de trois personnes responsables du recrutement et ayant marqué ce conflit par leurs actions et leurs idées.

L'année 2014 marquera deux grands faits importants dans l'histoire québécoise et canadienne, soit le centenaire de la participation active du Canada à la Première Guerre mondiale, sous l'autorité de la Grande-Bretagne, et la création du Royal 22^e Régiment autorisée dès le 21 octobre 1914. Ces commémorations constituent un moment propice pour souligner l'action de personnages ayant eu une contribution particulière dans le déroulement de ces événements par leurs actions ou leurs idées.

OLIVAR ASSELIN

Olivar Asselin, né le 8 novembre 1874 à Saint-Hilarion, dans Charlevoix, est le fils de Rieule Asselin et Cédulie Tremblay. Il décède à Montréal le 18 avril 1937 et est inhumé au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, trois jours plus tard, le 21 avril. Ce personnage important dans le milieu journalistique a fait l'objet d'une imposante biographie par Hélène Pelletier-Baillargeon¹. Nous nous attarderons plus précisément sur les raisons qui ont motivé son engagement dans l'Armée canadienne et sur quelques faits marquants de sa vie.

Rieule Asselin s'établit avec sa famille à Sainte-Flavie, en Gaspésie, en 1880. Une douzaine d'années plus tard, après l'incendie de sa tannerie, il quitte le pays pour Fall River, au Massachusetts. Les événements se bousculent dans la famille Asselin. Rieule Asselin décède en 1893. Olivar doit alors subvenir aux besoins de ses frères et sœurs. En 1898, il devient citoyen américain et, l'année

même, s'enrôle dans l'armée américaine lors de la Guerre hispano-cubaine. Démobilisé dès 1899 avec le grade de caporal, il devient journaliste à Woonsocket, Massachusetts.

En 1900, Asselin revient à Montréal et collabore à divers journaux du Québec et de la Nouvelle-Angleterre, dont *Les Débats*. Le 3 août 1903, il épouse Alice Le Bouthillier à L'Anse-au-Griffon, en Gaspésie. En 1904, il fonde *Le Nationaliste* et en assume la direction. Il débat des grands dossiers qui touchent les Canadiens français. Il participe avec Henri Bourassa à la fondation du *Devoir*, en janvier 1910, journal qu'il quitte la même année.

Le 4 août 1914, la Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne. Le Canada, comme les autres pays de l'Empire britannique, est sollicité pour fournir son effort de guerre. Dans un souci de favoriser la mobilisation chez les Canadiens français, Sam Hughes, ministre de la Milice et de la Défense sous le gouvernement conservateur de Robert Laird Borden, invite en 1915 Olivar Asselin à lever un bataillon (qui sera appelé à servir sous l'autorité britannique), avec le titre de colonel honoraire. Pour lui, il n'est pas question d'accepter un tel grade. Il a trop de respect pour les militaires de carrière. Il se joint donc le 26 novembre 1915 au 163^e Bataillon, sous la direction du lieutenant-colonel Henri DesRosiers. Il cherche à enrôler les meilleures recrues en *rejetant les ivrognes et les chiffes molles que les unités rivales acceptent dans leur rang*¹. Il fait un appel

pressant aux *Poils-aux-Pattes*, surnom que se donnent entre eux les jeunes hommes de l'élite canadienne-française ou québécoise.



Ville de Montréal. Gestion de documents et archives

Olivar Asselin en tenue militaire.

Source : archivesdemontreal.com

¹ Hélène PELLETIER-BAILLARGEON, *Olivar Asselin et son temps*, Montréal, Fides, t. 1 : *Le militant*, 1996, 780 p.; t. 2 : *Le volontaire*, 2001, 321 p.; t. 3 : *Le maître*, 2010, 415 p.

Son nationalisme le distingue par rapport au patriotisme qui prévaut au Canada; tandis que le pays est tourné vers l'Empire britannique, Olivar Asselin se pose de nombreuses interrogations à l'égard de son engagement militaire. Il s'ensuit une grande réflexion qui aboutira, le 21 janvier 1916 au Monument-National, dans son célèbre discours *Pourquoi je m'enrôle*². Son engagement avait été précédé de plusieurs consultations, dont celle auprès du Commissaire du Canada à Paris, Philippe Roy. Ce dernier lui écrit *qu'il est impossible pour un Canadien de s'enrôler dans les armées alliées sans passer par l'Angleterre*. À défaut, il aurait pu tenter d'intégrer le service de traduction ou d'interprétation. Asselin conclut son propos ainsi : *je ne sollicite ni n'invite les applaudissements : je réclame seulement le droit de faire librement un acte [...], défendant la liberté individuelle et collective de mes compatriotes contre les tyrannies du dedans et du dehors, [que] j'ai pris soin de mettre hors discussion*³.

Il évoque aussi l'usage de la langue anglaise au sein de l'armée canadienne et britannique. Il fait allusion aux compétences canadiennes-françaises en ces termes : *[Henri] DesRosiers et [le major Rodolphe] DesSerres ont écrit à eux seuls de belles pages de la bravoure militaire canadienne*. Il ajoute *... il y a bien 90 pour cent qui du fait que l'anglais est l'unique langue de commandement, ne pourront jamais espérer, ... obtenir dans l'armée le moindre avancement... [et encore moins] une citation, ... une décoration, ...*⁴.

Asselin aura une carrière relativement courte au sein du 163^e Bataillon et il sera muté le 8 mars 1917 au Royal 22^e Régiment, avec le grade de major. Démobilisé à la fin de la guerre, le 6 juin 1919, il sera décoré, l'année même, de la Légion d'honneur par la France⁵. Il reprendra peu à peu sa carrière de journaliste.

HENRI DESROSISIERS

Henri DesRosiers est né à Vaudreuil, aujourd'hui Vaudreuil-Dorion, le 11 juillet 1880⁶ et a été baptisé le jour même. Son père et sa mère, Henri-Amédée DesRosiers et Amarylis Émond, demeuraient à Pointe-aux-Trembles, à l'est de Montréal, lorsqu'Henri s'est enrôlé

dans le 14^e Bataillon, le 20 août 1914. Le lieutenant DesRosiers est alors commis et célibataire. Il se mariera en 1917, possiblement en Angleterre, à Julia Olney Ingham, née le 15 mars 1886; elle décèdera à Québec le 10 juin 1928. Par la suite, il épousera Amélie Hamel qui décèdera à Québec le 26 octobre 1972, à l'âge de 80 ans.

Avant de s'enrôler, DesRosiers avait été membre des Carabiniers Mont-Royal; il avait servi dans la milice active non permanente⁷. Avec Olivar Asselin, il partage d'ailleurs les mêmes idéaux militaires, soit les qualités des recrues et une participation active des Canadiens français dans ce conflit. Il fait partie du 14^e Bataillon, soit l'un des premiers contingents canadiens à s'illustrer en Europe lors de la bataille des Flandres, qui s'est déroulée à Ypres, en Belgique, en octobre 1914.

De retour à Montréal, le lieutenant-colonel Henri DesRosiers, un militaire de carrière, assume à compter du 27 novembre 1915 le commandement du 163^e Bataillon, avec la collaboration du major Olivar Asselin. Ils auront la mission de procéder à une mobilisation de Canadiens français. Les nombreux problèmes politiques et administratifs de l'époque font en sorte que le recrutement est difficile et la gestion des nouvelles recrues s'en trouve compliquée. Pour ne citer qu'un problème, DesRosiers et Asselin doivent partager la même caserne avec le lieutenant-colonel Tancrede Pagnuelo, le commandant du 206^e Bataillon, lui aussi formé de Canadiens français. Toutefois, le recrutement de l'effectif de ce bataillon ne répond pas aux mêmes critères de qualité de sélection. Il sera d'ailleurs dissous en juillet 1916.

Dès le mois de mai 1916, le 163^e Bataillon reçoit l'ordre de s'embarquer et d'aller s'installer à Prospect Camp, aux Bermudes, pour poursuivre la formation des recrues. Ce bataillon, avec 33 officiers et 659 sous-officiers et soldats, est incomplet et, en novembre de la même année, il part pour l'Angleterre. Le 163^e Bataillon, qui devait être formé d'élites, au même titre que le Royal 22^e Régiment, sera dissous en janvier 1917; il constituera un bataillon de réserve sous la désignation de 10^e Bataillon. DesRosiers en assumera le commandement et le major Asselin en sera le commandant en second.

En 1918, DesRosiers est muté au Royal 22^e Régiment dont les effectifs ont beaucoup souffert de la guerre. Le brigadier-général Thomas-Louis Tremblay lui confie le commandement de la 5^e Brigade à laquelle le 22^e appartient. Rapatrié au Québec le 16 mai 1919, le commandant DesRosiers reçoit de nombreuses décorations dont la Médaille de la Victoire – décoration des pays alliés, instituée le 1^{er} septembre 1919.

² Olivar ASSELIN, *Pourquoi je m'enrôle : discours prononcé* au Monument-National, à Montréal, le 21 janvier 1916, Montréal, [s. é.], 1916, 50 p.

³ *Ibid.*, p. 17.

⁴ *Ibid.*, p. 24-25.

⁵ La Légion d'honneur a été créée en 1802 par le consul Napoléon Bonaparte. Il avait alors prévu « regrouper les légionnaires en cohorte afin de maintenir une certaine cohésion et d'assurer la solidarité. [...] La fin de la Première Guerre mondiale voit l'augmentation considérable du nombre de légionnaires... [elle] est décernée à des Français et à des étrangers pour reconnaître mérites éminents, valeurs et talents... » <http://amlhq.ete.inrs.ca/historique>, consulté le 28 novembre 2013.

⁶ Les notes généalogiques et les données historiques sur la carrière militaire de ce personnage ont été obtenues en grande partie au Musée du Royal 22^e Régiment, à la Citadelle de Québec. Nous remercions M^{me} Marie-Hélène St-Cyr-Frémont pour sa collaboration.

⁷ Plusieurs éléments de sa vie militaire proviennent de la biographie d'Olivar Asselin, écrite par Hélène Pelletier-Baillargeon.

Henri DesRosiers demeure réserviste dans le Royal 22^e Régiment, selon les données provenant du Musée du Royal 22^e Régiment. Puis, le 29 avril 1938, il est nommé colonel honoraire du Corps-école des officiers canadiens, poste qu'il occupera jusqu'au 31 mars 1947. Au lendemain du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement de William Lyon Mackenzie King nomme Henri DesRosiers sous-ministre adjoint de la Défense; il le demeurera jusqu'au 31 août 1945. *Le Canada*, dans son édition du 9 septembre 1939, le présente comme un « militaire distingué et un administrateur dont l'habileté est reconnue ». Il est aussi un homme d'affaires important, associé depuis près de 40 ans à la compagnie Imperial Tobacco; en 1939, il en est le vice-président pour le Québec.

Le 2 janvier 1963, il décède à Sainte-Foy, à l'âge de 82 ans. Il faut noter qu'il était l'oncle de Madeleine DesRosiers, l'épouse du peintre Jean-Paul Lemieux.

THOMAS VIEN

Thomas Vien, fils de George et Eugénie Martin, est né à Lauzon le 19 juillet 1881 et a été baptisé le jour même. Son père est inspecteur d'école⁸. Il poursuit des études de droit à l'Université Laval et au collège militaire royal de Kingston, en Ontario. En 1905, Thomas Vien est admis au Barreau du Québec. Par la suite, il pratique le droit dans plusieurs cabinets dont celui de Vien, Paré, Gould et Vien, à Montréal.

Durant la Première Guerre mondiale, précisément en 1916, le major Thomas Vien se voit confier le mandat de recruter, pour la 57^e Batterie d'artillerie située à Québec, 150 conducteurs de chevaux et artilleurs. Les hommes recrutés doivent, en plus de conduire les chevaux, les atteler et les nourrir. Les conducteurs sont tenus de prendre soin des trois paires de chevaux qui servent à déplacer les canons, et ce, dans toutes les conditions inimaginables. Le bureau de recrutement se situe rue Saint-Pierre, à Québec. Selon les données historiques publiées par le Musée McCord d'histoire canadienne, le major Vien, en choisissant la ville de Québec comme lieu de recrutement des conducteurs, fait écho à la tradition de Québec comme siège de la garnison des mères patries française et anglaise. Toutefois, Thomas Vien ne réussira pas à mener à bien son mandat.

Le major Vien est élu député libéral à la Chambre des communes, en 1917, dans la circonscription électorale de Lotbinière et sera réélu en 1921. Au cours de cette période⁹, Thomas Vien est officier au 6^e Régiment de réserve *Canadian Garrison Artillery*, qui avait été fondé à

Lévis en 1899. Cette unité militaire est alors responsable de la défense du fleuve entre Beaumont et Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans. En 1925, il ne se représente pas aux élections fédérales. Il sera nommé commissaire en chef adjoint de la Commission des chemins de fer du Canada et, en 1926, il reprend sa pratique privée. En 1935, sous le gouvernement de Mackenzie King, il est élu député d'Outremont, et le demeurera jusqu'en 1942; il sera vice-président de la Chambre des communes (1942-1943). Nommé par la suite au Sénat, il en sera le président de 1943 à 1945¹⁰. Un mois avant de quitter cette fonction, le 19 juillet 1945, il accède au Conseil privé. Il prendra sa retraite en 1968, soit quatre ans avant son décès survenu à Montréal, le 18 novembre 1972; il était âgé 91 ans.

Tout comme Olivar Asselin, Thomas Vien a été fait chevalier de la Légion d'honneur par la France en 1947.



Recrues du Royal 22^e Régiment à l'alignement.
Courtoisie : Royal 22^e Régiment, musée de la Citadelle de Québec.

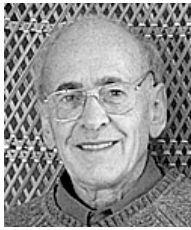
CONCLUSION

Cet article, avec de courtes biographies, se veut un hommage à la vie militaire de trois personnages et un rappel de leur rôle social. Nous avons voulu aussi illustrer les liens qui unissaient Olivar Asselin et Henri DesRosiers, par leur appartenance au 163^e Bataillon et au Royal 22^e Régiment, deux unités constituées uniquement de Canadiens français. Quant à Thomas Vien, associé à la 57^e Batterie d'artillerie, à Québec, il poursuivra une carrière en droit et fera de la politique, tout en maintenant son intérêt pour les questions militaires.

⁸ Répertoire des baptêmes de la paroisse Saint-Joseph-de-Lauzon (Lévis), Paroisse Saint-Joseph-de-Lauzon (1679-2008), Lévis, Société de généalogie de Lévis, 2011, t. 3, p. 646.

⁹ Associé à l'avocat Joseph-Napoléon Francoeur (1880-1965), défenseur de Marie-Anne Houde et de son époux Téléphore Gagnon (Aurore, l'enfant martyre), Thomas Vien s'est occupé plus particulièrement du dossier de Marie-Anne Houde pour que la peine de mort soit commuée en détention à perpétuité. *Les grands mystères de l'histoire canadienne*. « Aurore! Le mystère de l'enfant martyre ». www.canadianmysteries.ca/sites/gagnon/contextes/biographies/563fr.html, consulté le 28 novembre 2013.

¹⁰ Parlement du Canada, L'honorable Thomas Vien, www.parl.gc.ca/about/parliament/speakers/sen/sp-24Vien-f.htm, consulté le 2 décembre 2013.



LOCALISATION DE LA PREMIÈRE MAISON DE JACQUES VEZINAT* ET DE FRANÇOIS L'AÎNÉ**

Gérard Vézina

Titulaire d'un baccalauréat ès arts et lettres et en philosophie de l'Université d'Ottawa, l'auteur travaille dans la fonction publique du Québec jusqu'en 1996. Son intérêt principal est l'histoire et, plus particulièrement, celle de ses ancêtres. Ses recherches l'amènent à publier, entre 2001 et 2007, des ouvrages se rapportant aux trois siècles d'histoire des Vézina. Il est membre fondateur de l'Association des Vézina d'Amérique, créée en 2008.

Les personnes qui visitent la Maison Vézina¹, ou la terre de Jacques Vezinat², ne peuvent qu'être ravies de la vue du fleuve Saint-Laurent et de la pointe ouest de l'île d'Orléans, qui s'étalent devant elles. Ce magnifique panorama comble l'œil émerveillé du visiteur qui ne peut, un seul instant, concevoir un autre endroit où la maison de Jacques et de François ait pu être construite.

Il faut pourtant corriger cette impression. La première maison dans laquelle ils vécurent était située en bas, au pied du coteau, au niveau du fleuve Saint-Laurent. À son arrivée en Nouvelle-France en 1659, Jacques, et possiblement François si celui-ci l'accompagnait, était soumis à des impératifs qui ne lui permettaient aucunement de jouir de ce beau paysage à partir du sommet du coteau.

Deux faits viennent justifier cette déduction : le lieu d'emplacement des deux premières églises et le tracé du premier Chemin du roi.

PREMIÈRE ÉGLISE

Reportons-nous au tout début de la colonie, en particulier au moment de la fondation de la paroisse de L'Ange-Gardien, c'est-à-dire au jour de l'élection des premiers marguilliers, pour entendre s'exprimer, dans cette petite communauté naissante, le désir d'établir un lieu de culte.

L'an 1664, le dix-huitième jour d'octobre, à l'issue de la messe (la première) célébrée dans la maison de Jean Trudelle, en conséquence de la convocation par deux fois réitérée par M. des Maizerets (abbé au Séminaire de Québec) ... pour procéder à la nomination et élection de trois marguilliers pour la première fois; les dits habitants étant restés au nombre de vingt-deux... Furent élus par suffrages

secrets, Jacques Goulet, Pierre Maheu, troisième; ... lesquels ont été chargés de prendre le soin de recueillir les dons et aumônes qui seront faits pour la bâtisse d'une église, presbytère et autres choses concernant l'établissement de leur paroisse [...] il a été de plus résolu que tous les ans l'on procédera à l'élection d'un nouveau marguillier³.

Les marguilliers ne perdent pas de temps, puisque *Le 28 octobre 1664 (notaire Auber) Pasquier Nony, habitant en la Coste et Seigneurie de Beaupré... vendait... à la Fabrique, pour le prix de 800 livres payables en 1665, sa terre de deux arpents de front (terre n° 23) sur 4.5 miles de profondeur (7 km environ) ... avec les bastiments... Pasquier Nony se réservait son logement et hébergement dans les bâtiments qui se trouvaient sur la terre qu'il vendait à la Fabrique, parmi lesquels il y avait une « maison manable » (c.-à-d. d'habitation...) sans doute pour y passer l'hiver suivant⁴.*

Malheureusement, l'emplacement choisi pour bâtir l'église s'est révélé tout à fait inapproprié. La petite chapelle de colombage⁵ longue d'environ 30 pieds, avait été construite sur le bord du chemin qui longeait alors le bas du coteau, dans un endroit humide, baigné par les nombreux ruisseaux qui descendaient de la colline⁶. Dès 1669, elle était devenue trop petite et, au dire de M^{gr} de Laval, à tel point délabrée que *la pluie et la neige peuvent gêner le tableau et tout ce qui est sur l'autel...*

Le 3 avril 1672, les marguilliers Jacques Vezinat, Jean Trudel et Charles Godin, après requête présentée à Mgr l'Évêque et permission obtenue à cet effet, vendirent la terre à René Letartre pour la somme de 659 livres, avec réserve des bestiaux et ustenciles (toute espèce de petit meuble servant au ménage, principalement à la cuisine) ... en outre un arpent (de terre de front) [...] depuis la grève jusqu'au chemin au bas de la côte, avec réserve du droit de pêche pour le curé et celle de prendre à perpétuité le bois de chauffage de la cure⁷.

* Cet article a paru dans *L'Ancêtre*, numéro 292, volume 37, automne 2010. Il a fait l'objet d'un échange entre la revue *L'Ancêtre* et l'Association des Vézina d'Amérique.

** Cet article a paru dans *L'Ancêtre*, numéro 293, volume 37, hiver 2011. Il a fait l'objet du même échange.

¹ Selon le plan établi par Raymond GARIÉPY dans son étude colossale *Les terres de L'Ange-Gardien*, 2^e éd., Québec, Société de généalogie de Québec, n° 99, 2004, la maison est située sur la terre n° 2, dans la 4^e portion Est (lot 317), la terre de François l'Aîné. Elle est située au 171, rue des Grenadiers, via rue de la Garnison, à Boischatel.

² Terre n° 9 (lot 200), devenue la propriété de la famille Laberge en 1934 (aujourd'hui Ferme Chatel).

³ René-E. CASGRAIN, *Histoire de la paroisse de L'Ange-Gardien*, Québec, Dussault et Proulx, 1902, p. 22.

⁴ Raymond GARIÉPY, *op. cit.*, p. 279.

⁵ Système de charpente de bois, d'inspiration française. « Dans cette technique en charpenterie verticale composée de pièces de bois équerries distantes entre elles d'une quinzaine de centimètres, le vide est rempli d'argile mélangée à de la paille et du caillou ». Michel LESSARD, *L'île d'Orléans*, note de la photo n° 252.

⁶ René-E. CASGRAIN, *op. cit.*, p. 49.

⁷ Raymond GARIÉPY, *op. cit.*, p. 280-283.

DEUXIÈME ÉGLISE

Au cours de l'année 1672, la Fabrique fait l'acquisition de la terre voisine, celle de Pierre Saint-Denis (terre n° 24). Toutefois, selon le curé Fillon, la construction de la deuxième église, première construite en pierre, a été commencée le 7 juin 1675. Près de cette église a été élevée une croix qu'on peut voir encore aujourd'hui, cachée derrière une vingtaine de pieds de boisé. Pour la trouver, il faut se situer au bas de la rue Casgrain, à L'Ange-Gardien. Au pied de cette côte, la croix est à quelque 125 m à l'ouest des maisons construites sur la rue Du Tricentenaire.



Croix commémorant l'endroit où la 2^e église de L'Ange-Gardien aurait été construite.
Photo : Gérard Vézina, 2012.

TROISIÈME ÉGLISE

En 1704, le curé Louis Gaspard Dufournel, conjointement avec Joseph Goulet, avait acheté un arpent dans la terre des héritiers Gendreau, terre n° 26. En 1711, après deux transactions avec Goulet, le curé Dufournel possédait alors un arpent de terre, depuis le fleuve jusqu'à trois arpents et un quart au-dessus de la première côte, où il fit construire une nouvelle église pour remplacer celle qui avait été construite en 1675 sur la terre 24⁸.

Après la construction de cette troisième église, on ne sait quel usage on fit de la deuxième en pierre, située au bas de la côte. Cependant, en 1749 ou 1750, au moment de remplacer l'ancien presbytère, bâti sur la terre n° 24, M^{gr} de Pontbriand permit aux paroissiens de prendre la pierre de l'ancienne église pour ériger ce presbytère.

Le nouveau lieu de prière, celui de 1711, mesure 60 pi de long sur 30 de large (25 m sur 9). Cette nouvelle église fut allongée en 1828 de 23 pieds et demi⁹, et en 1875, elle fut élargie de 14 pieds de chaque côté. Malheureusement, un incendie la détruisit en 1931. On ne réussit à sauver du sinistre que les magnifiques autels et les tableaux, mais non la chaire admirable. L'église fut reconstruite un peu plus au nord, occupant une partie du cimetière.

L'avenue Royale
actuelle →

L'ancien chemin (1799)
en haut du coteau →

PREMIER CHEMIN DU ROI

Il est fait mention d'un chemin parcourant toute la Côte-de-Beaupré, lors d'un procès pour clôture, en 1674, entre Pierre Saint-Denis et le défendeur René Le Tartre. Le défricheur Pierre Saint-Denis avait clôturé sa terre jusqu'au fleuve sans respecter cependant la limite de 12 pieds qu'il devait laisser au-dessus de la plus haute marée, pour permettre le passage sur la grève. Saint-Denis

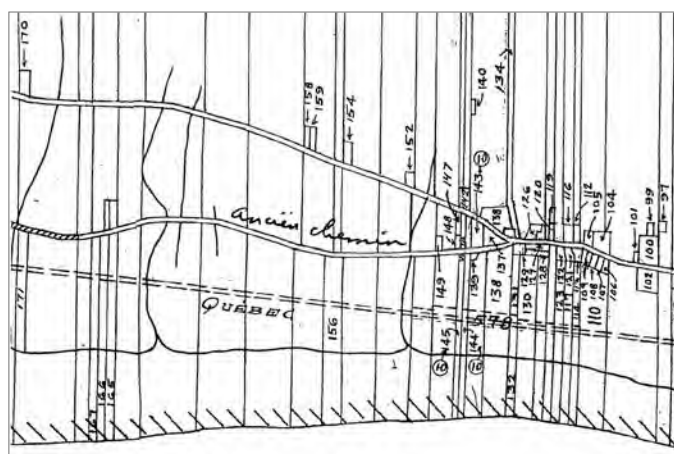
réclamait à son voisin de lui payer les dommages qu'il avait faits à sa prairie, ayant même rompu ses pieux (clôture) pour passer. Il affirmait alors devant la Prévôté (alors cour de justice) qu'il y a un grand chemin depuis le Sault de Montmorency jusqu'au Cap de Tourmente...¹⁰. Il s'agit alors, du « chemin de grève », le tout premier chemin qu'empruntèrent les gens de la Côte-de-Beaupré.

Raymond Gariépy écrit que « le grand chemin » qui passait au pied de la première côte près du fleuve, fut tracé en 1683¹¹. C'est à partir de ce moment qu'il devint le Chemin du roi. Sa construction et son entretien relevaient alors de l'administration du Gouvernement de la Colonie qui pouvait décréter des corvées pour réaliser les travaux appropriés. Lorsqu'en 1799 le nouveau

Chemin du roi fut tracé « sur le haut de la première côte, depuis l'église de L'Ange-Gardien jusqu'au pont de la rivière Montmorency », on parlait alors du chemin d'en haut et du chemin d'en bas, ou de l'ancien chemin. Fait à remarquer, ce nouveau tracé sur le haut de la première côte suivait de près le bord de celle-ci. Le premier pont fut construit en 1813, un peu en amont de la chute.

L'actuelle avenue Royale a été réalisée plus tard. C'est pourquoi, lorsque nous y circulons aujourd'hui, nous pouvons apercevoir l'arrière des très vieilles maisons, plutôt que leurs devantures, face au fleuve¹².

L'étroite et courte « rue de l'Église » que l'on emprunte encore aujourd'hui, à quelques mètres au sud de l'église de L'Ange-Gardien, demeure un excellent témoin de l'ancien chemin « d'en bas ». La rue se prolonge sur un demi-kilomètre environ et se termine



Carte de l'avenue Royale (ancienne et nouvelle).

⁸ Ibid., p. 334.

⁹ Ibid., p. 295-297.

¹⁰ Ibid., p. 295-297.

¹¹ Ibid., p. 295-297.

¹² Ibid., p. 192 (plan).

abruptement par un profond écart, causé par un important volume de terre apporté sur les lieux, dans le but de fermer ce tracé qui menait au pied du coteau.

Il ressort de ces différents textes une évidence : la construction des deux premières églises de L'Ange-Gardien et le tracé du Chemin du roi au bas du coteau, ne peuvent avoir été réalisés que là où les gens s'étaient établis. Nous connaissons tous l'importance de l'église-bâtisse comme lieu de rassemblement et centre de vie paroissiale. Quant au chemin de terre, il venait répondre à un service essentiel propre à la communauté naissante : un lien de communication entre les colons et un moyen de transport des biens et des matériaux nécessaires à leurs besoins.

Au début de la colonie, les habitants de L'Ange-Gardien s'établissent au pied de la côte, par nécessité. Sur les 11 arpents et demi environ qui séparent la marée basse du pied du coteau, plus de cinq arpents et demi¹³ (1 arp = 180 pi fr.) constituent une véritable prairie où les colons mènent leurs animaux brouter les hautes herbes (la *rouche*). C'est là aussi qu'ils se procurent le foin nécessaire pour nourrir leurs bêtes l'hiver. L'accès au fleuve, ce « chemin qui marche » comme l'appellent les Autochtones, leur est nécessaire. C'est un excellent moyen de communication par voie d'eau. De plus, le fleuve leur permet de tendre leurs filets de pêche, source importante de nourriture pour leurs familles¹⁴.



Remarquons, sur le fleuve, la pêche à fascines.
Château-Richer 1787, Thomas Davies, aquarelle.

Il faut aussi ajouter, qu'en ces tout premiers temps de colonisation, l'habitant ne peut songer à bâtir sa maison au sommet du coteau, celui-ci étant *complanté en haut bois*, c.-à-d. en forêt. La première mention de terre défrichée à cet endroit semble être en septembre 1660,

lors du bail que le riche marchand Charles Aubert de La Chesnaye passe avec son fermier Marc Barreau (terre n° 13, lots 181-195). Il s'engage à lui payer *cent livres tournoys* (monnaie fabriquée à Tours, en France) *pour chaque arpent de terre estant en plain bois dont il aura couppé, brulé, déserté et osté la souche de trois pieds de tour, et pour l'arpent de terre dont le bois est abattu et déserté qui est en hault au dessus du costeau la somme de soixante dix livres et en osteras les souches de trois pieds de tour moyennant le pris et sommes de vingt cinq livres pour chaque arpent...* En 1683, on mentionne *un ruisseau joignant la maison de la ferme* (de La Chesnaye), *s'entend de la maison d'en haut...* (ceci suppose que La Chesnaye avait probablement une autre maison située dans le bas du coteau)¹⁵.

Quelques années auparavant, à l'extrémité est de L'Ange-Gardien (terre n° 41), dans l'inventaire des biens de feu Vincent Verdon fait le 30 janvier 1670, il est écrit que sa terre avait *vingt-sept arpents de terre découverte depuis le bord du premier coteau jusqu'au bord du bois debout...*¹⁶.

La Chesnaye avait les moyens de payer des employés pour défricher rapidement ses terres et, en conséquence, entreprendre le déboisement du sommet du coteau. Ce qui n'était pas le cas de la très grande majorité des colons. Cependant, son exemple eut probablement un effet d'entraînement, d'autant plus que la pente devient moins abrupte en se dirigeant vers l'est de la municipalité.

Le fait que le curé Dufournel fait construire la nouvelle église, en 1711, sur le haut de la côte, permet de penser qu'un certain nombre de paroissiens étaient maintenant établis au sommet de celle-ci. Le curé rapproche ainsi la nouvelle église de ses fidèles.

On peut déduire qu'après avoir habité durant 30 à 40 ans leur première maison de colombage, souvent petite, peu fenêtrée, mal éclairée, les descendants de Jacques Vezinat profitent du moment où cette maison, devenue vétuste, nécessite d'importantes réparations, pour s'établir sur le coteau. Cette nouvelle maison, cependant, sera en pierre.

Lionel Laberge¹⁷ a fait le relevé des maisons situées à L'Ange-Gardien en 1732. Un peu plus de la moitié d'entre elles sont construites en pierre, dont celle de Jacques (vraisemblablement en haut du coteau) mais non les deux maisons situées sur la terre de François l'Aîné. Ce n'est qu'en avril 1752 et en avril 1758, qu'on apprend que les descendants de François

¹³ *Ibid.*, p. 175 et 335.

¹⁴ Peinture : Agenda d'Art 1979, Les Musées Nationaux du Canada, jour du 7 mai.

¹⁵ Raymond GARIÉPY, *op. cit.*, p. 138 et 141.

¹⁶ *Ibid.*, p. 595.

¹⁷ Collaboration, *Les 300 ans de L'Ange-Gardien, 1664-1964*, Québec, Comité du Tricentenaire, 1964, p. 21.

l'Aîné demeurent dans deux maisons en pierre (très probablement situées elles aussi sur la côte)¹⁸. La construction de ces deux maisons, en pierre, sur les lots 319 et 317, (terre n° 2) s'effectue donc après 1732 et avant 1752 et 1758. Les dimensions de la deuxième maison (lot 317), sont alors de 46 pi 3 po de long sur 24 pi de large (14,2 sur 7,38 m) et correspondent à celles de la Maison Vézina.

On éprouve toutefois des difficultés à établir les concordances avec les données archéologiques, concernant le moment de sa construction et les dimensions qu'on lui donne en 1758.

Les habitants, « montés » s'établir sur le sommet du coteau, ne bénéficièrent cependant du nouveau Chemin du roi qu'en 1799. On imagine facilement que ceux-ci n'ont pas attendu ce jour pour établir un lien entre eux, par un chemin de voiture leur permettant de circuler et d'aller assister aux offices religieux dans leur église (1711), située dans l'est de la paroisse de L'Ange-Gardien.

À remarquer : ce nouveau Chemin du roi longeait le bord de la côte depuis l'église de L'Ange-Gardien jusqu'au



Localisation de la terre de Jacques Vezinat.
Point de vue sur le coteau, à partir du boulevard Sainte-Anne, face à l'hôtel Éconolodge.

¹⁸ Raymond GARIÉPY, p. 15.

pont de la rivière Montmorency. Dans le temps, sur la terre de Léonidas Vézina (bien connue des résidents de Boischatel), voisine à l'est de la Ferme Chatel, le chemin passait devant la maison. Ce que nous voyons aujourd'hui, à partir de l'avenue Royale, c'est l'arrière de la maison.

À l'époque, quelques habitants disposaient aussi d'un « **chemin de côte** » leur permettant de descendre, pour rejoindre les battures, sans devoir se rendre jusqu'à la petite rue de l'Église, pour parvenir à la partie basse de leur terre.

Le défrichement et la culture des terre de L'Ange-Gardien semblent s'être réalisés en deux étapes: d'abord l'établissement au pied du coteau, puis la construction des habitations sur le dessus ce celui-ci. Les Vézina n'y firent vraisemblablement pas exception. On retrace aujourd'hui leur présence par la Maison Vézina et, quelque part au milieu des bâtiments actuels de la Ferme Chatel, le site de la maison de Jacques Vezinat.



La Ferme Chatel (5452, avenue Royale, Boischatel), photo prise à partir de l'avenue Royale.

Lieu d'établissement des descendants de Jacques Vezinat, lignée de François le Puîné.

La terre s'étendait sur 7 km à partir du fleuve Saint-Laurent.
Photo : Gérard Vézina, 2012.

LE TRANSPORT EN NOUVELLE-FRANCE

Jusqu'en 1733, le fleuve Saint-Laurent resta la seule voie de communication directe entre Québec et Montréal. Cette année-là, M. Lanouiller de Boisclerc, grand-voyer, traça un chemin de terre sur la rive nord...

En 1734, il remontait de Québec à Montréal en voiture d'été. La première route nationale du Canada était ouverte. Cette route... ne devait servir que pour le transport des voyageurs et le service des postes; ... le transport par voie d'eau restait... le plus économique pour les marchandises.

BERTRAND, Camille, *Histoire de Montréal*, Montréal, Beauchemin, 1935, p. 239.

M^e LOUIS-ALDÉÏ GOSSELIN SURVIT AU NAUFRAGE DE L'EMPRESS OF IRELAND

François Lefebvre

Résumé

L'année 2014 marque le centenaire du naufrage de l'*Empress of Ireland* survenu le 29 mai 1914. Le 29 avril 1999, l'épave naufragée a été classée objet patrimonial. Ce texte reprend l'essentiel d'une conférence de François Lefebvre prononcée le 11 septembre 2005 à Saint-Alexandre-d'Iberville, lieu d'origine du seul survivant franco-qubécois du naufrage. L'Association des familles Gosselin avait alors remis une plaque commémorative à la Fabrique de la paroisse.

Nous remercions l'Association des familles Gosselin qui nous a permis de publier cet article. Nous avons ajouté au texte certaines données généalogiques, quelques références et des illustrations.

BIOGRAPHIE ET GÉNÉALOGIE

Louis-Aldéï Gosselin est né à Saint-Alexandre-d'Iberville le 24 novembre 1869. Il fréquente l'école primaire de sa paroisse, fait son cours classique au Séminaire de Sherbrooke, puis ses études de droit à l'Université d'Ottawa et l'Université Laval succursale à Montréal. Après avoir complété sa cléricature au bureau des avocats Greenshields et Greenshields à Montréal, il est admis au Barreau du Québec le 26 janvier 1896. Il exerce le droit à Saint-Jean-d'Iberville (aujourd'hui Saint-Jean-sur-Richelieu) de 1896 à 1905 et à Montréal. Il aurait par la suite été nommé Conseiller du roi, en 1906*.

Le 20 octobre 1896, M^e Gosselin épouse Albiana Benoît; elle décède le 11 juillet 1899, à l'âge de 26 ans, sans lui laisser de descendant. Le 3 juillet 1906, il épouse en secondes noces Aldéa Bélanger (1884-1974), fille d'Amable et Marie-Louise Catellier, la célèbre famille fabriquant les poêles *Bélanger* à Montmagny. Ils ont eu trois enfants :

- Gérard (1907-1962) marié à Rose-Marie Brull;
- Françoise-France (1911-1915);
- Marcel (1913-1981) marié à Rolande Dubreuil (1910-2002) le 12 août 1941, dans la paroisse de Sainte-Cécile, à Montréal.

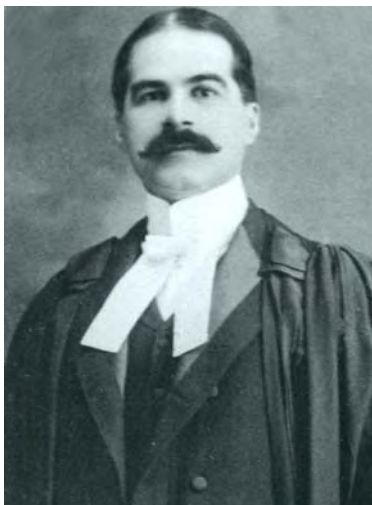
Le père de M^e Louis-Aldéï Gosselin est François Gosselin (1837-1909) qui épouse le 11 février 1861 Mélanie Many (1836-1895). Ce François est maire de Saint-Alexandre-d'Iberville, député libéral au Québec dans la circonscription électorale d'Iberville de 1890 à 1906, puis conseiller législatif de la division de Rougemont du 17 janvier 1906 au 9 avril 1909, date de son décès.

Les grands-parents paternels de M^e Louis-A. Gosselin sont François Gosselin (1817-1907) et Onésime Nadeau (1818-1856). Ceux-ci habitent le territoire qui a été détaché de la paroisse de Saint-Athanase d'Iberville en 1851 pour devenir Saint-Alexandre.

Les ancêtres de M^e Louis-A. Gosselin sont :

- François Gosselin et Marie-Louise Morin, mariés à Saint-Luc, comté de Saint-Jean, en 1810;
- Joseph Gosselin et Ursule Plouffe, mariés à Verchères en 1782;
- Pierre Gosselin et Marie-Anne Fortier, mariés à Saint-Jean, île d'Orléans, en 1752;
- Joseph Gosselin et Françoise Godbout, mariés à Saint-Laurent, île d'Orléans, en 1710;
- Ignace Gosselin et Marie-Anne Ratté, mariés à Saint-Pierre, île d'Orléans, en 1683;
- Gabriel Gosselin (Combray, Calvados, vers 1621 – Québec, 1697), fils de Nicolas et Marguerite Dubréal, et Françoise Lelièvre (Nancy, Meurthe-et-Moselle, vers 1636 – 1676?), fille de Christophe et Georgette Clément; ils se sont mariés à Notre-Dame-de-Québec le 18 août 1653¹.

M^e Louis-A. Gosselin est aussi le neveu de Joseph-Jean-Baptiste Gosselin (1848-1929), maire de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-Stanbridge (1898-1901), député libéral dans Missisquoi à l'Assemblée législative du Québec (1900 à 1919), puis conseiller législatif de la division de Bedford du 20 janvier 1919 au 16 mai 1929, date de son décès.



Louis-Aldéï Gosselin.

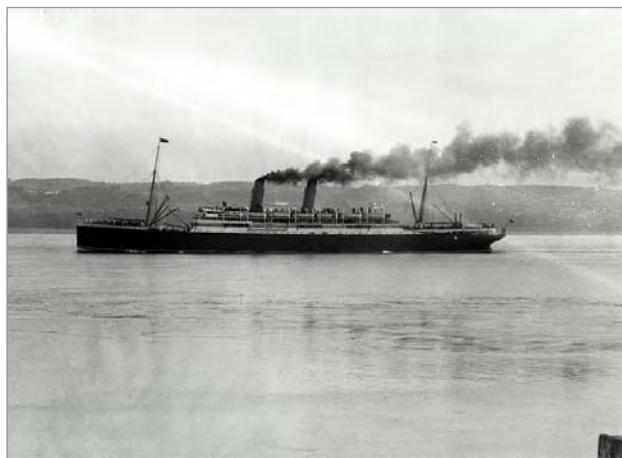
Source : Société d'histoire du Haut-Richelieu.

www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/sgc-cms/histoires_de_chez_nous-community_memories/pm_v2.php?lg=Francais&ex=00000279&fl=0&id=exhibit_home, consulté en décembre 2013.

¹ Fichier *Origine*, Fédération québécoise des sociétés de généalogie, en collaboration avec la Fédération française de généalogie, version 41, 15 octobre 2011, www.fichierorigine.com/, fiches n^{os} 2418467 et 242450, consulté le 27 août 2013.

* NDRL : nous n'avons pas trouvé trace de cette nomination de 1906.

M^e Louis-Aldéï Gosselin est décédé le 21 octobre 1934 à l'âge de 65 ans, après une courte maladie. Sa dépouille repose dans la crypte de l'église de Saint-Alexandre en tant que bienfaiteur de la paroisse. Les dépouilles de son épouse Aldéa Bélanger, de ses fils Gérard et Marcel, de même que de sa bru Rolande Dubreuil se trouvent au cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal (lot U2119).



L'*Empress of Ireland* lors de son voyage inaugural en 1906. Source : www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/sgc-cms/histoires_de_chez_nous-community_memories/pm_v2.php?lg=Francais&ex=00000279&fl=0&id=exhibit_home, photo 39 de la galerie, consulté en décembre 2013.

UN HOMME D'ENVERGURE

M^e Gosselin est un homme d'une grande envergure, aux intérêts très variés. Il est président de l'Industrial Finance Corporation; propriétaire du Phillips Place Building et du Motordrome Building; président de la Canadian Graphite Corporation; ex-président de l'Arena Amusement Ltd; administrateur de la Detroit United Railway; membre de la Building Owners' and Managers' Association; membre à vie du régiment Les Fusiliers Mont-Royal; gouverneur à vie de l'hôpital Notre-Dame. Il est aussi président de l'Energite Explosives Company Ltd de Haileybury, Widdifield et Renfrew (Ontario), de même que de la Peterborough Metal Products Company Ltd, de Peterborough (Ontario).

Il est membre du Club de Réforme, du Mount Royal Club et des clubs de golf de Senneville et de Laval-sur-le-Lac. Enfin, M^e Gosselin est, durant plusieurs années, gérant et administrateur du journal *Le Canada Français*. M^e Gosselin s'est aussi intéressé à la politique municipale; il est conseiller de la Ville de Saint-Jean, aujourd'hui Saint-Jean-sur-Richelieu (1902-1905). Pour souligner sa contribution exceptionnelle au développement de la municipalité, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a désigné une voie de communication sous le nom de rue Gosselin, située dans la paroisse de Saint-Eugène.

LE NAUFRAGE DE L'EMPRESS OF IRELAND

Propriété du Canadian Pacific Railway, l'*Empress of Ireland* a fait son voyage inaugural au Canada à l'été 1906. Mesurant 570 pi (173,7 m) de longueur sur 66 pi (20,2 m) de largeur, il comptait sept ponts dont le plus élevé se trouvait à 45 pi (13,7 m) au-dessus de la ligne de flottaison. Avec un tirant d'eau de 26 pi (7,9 m), il avait une vitesse de croisière d'environ 20 nœuds soit 37 km/h. L'*Empress of Ireland* quitte Québec le 28 mai 1914 à 16 h 30 à destination de Liverpool, en Angleterre, avec 1 477 personnes à son bord (87 en première classe incluant M^e Louis A. Gosselin et un de ses amis, M. Lionel Kent).

Pour le guider sur le Saint-Laurent, de Québec à Pointe-au-Père, le capitaine de l'*Empress of Ireland*, Henry George Kendall, bénéficie de l'aide du pilote Adélarde Bernier. À 1 h 20, le 29 mai 1914, à environ 1 mille (1,6 km) en face de Pointe-au-Père, le pilote Bernier descend de l'*Empress* et monte à bord du remorqueur *Eureka* pour retourner à terre. À 1 h 30, le capitaine Kendall commande que l'on pousse l'*Empress* à toute vapeur en direction nord-est pour rejoindre le chenal. À 1 h 40, la vigie signale la présence d'un navire qui remonte le fleuve à environ 8 milles (12,9 km) à tribord, c'est-à-dire du côté droit, en regardant vers l'avant. Il s'agit du *Storstad*, un navire norvégien de 445 pi (135,6 m) de longueur sur 58 pi (17,7 m) de largeur lequel, chargé à pleine capacité de charbon, se rend à Montréal en provenance de Sydney, Nouvelle-Écosse.

Le capitaine Kendall prévoit alors traverser la course du *Storstad* puis prendre une trajectoire parallèle qui permettra aux deux navires de se rencontrer tribord-tribord sans danger d'abordage. D'autant plus que le *Storstad* doit lui aussi s'approcher de Pointe-au-Père dans le but d'embarquer un pilote. Malheureusement, un banc de brume épaisse arrive de la rive sud et enveloppe la région. Suivant la procédure habituelle en pareille circonstance, le capitaine Kendall commande *machines arrière toutes* dans le but d'arrêter son navire. Il émet les signaux sonores conventionnels et le *Storstad* répond qu'il a bien entendu les signaux. Pourtant, quelques minutes plus tard, le *Storstad* sort du brouillard à quelques mètres de l'*Empress* et c'est la collision. Le *Storstad* frappe l'*Empress* près du centre, à tribord, à 1 h 55 le 29 mai 1914.

Immédiatement, l'eau s'engouffre dans l'immense brèche sur le flanc droit de l'*Empress*. Plusieurs passagers sont réveillés par l'eau qui pénètre dans leur cabine ou parce que le navire penche tellement qu'ils sont poussés en bas de leurs lits. Ayant passé tout au plus dix heures sur un navire qu'ils ne connaissent pas, les passagers doivent gravir dans l'obscurité plusieurs ponts avant de parvenir aux chaloupes de sauvetage.

Seulement dix minutes après la collision, l'*Empress* chavira complètement sur tribord. Plusieurs personnes sont précipitées dans l'eau glacée, dont le capitaine Kendall lui-même. On peut imaginer l'horreur ressentie par des centaines de passagers et membres d'équipage qui, dans l'obscurité la plus totale, se sont vus coincés à l'intérieur du navire alors que l'eau montait inexorablement jusqu'à l'engloutissement complet à peine 14 minutes après la collision. Environ 800 personnes ne purent s'échapper du navire. Leurs ossements se trouvent toujours à l'intérieur de la coque.

Sur les 1 477 personnes qui se trouvaient sur l'*Empress of Ireland*, 465 (31,5 %) ont survécu et 1 012 (68,5 %) ont perdu la vie. En comparaison, sur les 2 227 personnes qui voyageaient à bord du *Titanic*, 705 (31,7 %) ont survécu et 1 522 (68,3 %) ont péri.

La commission d'enquête qui fut constituée et qui siégea à Québec n'eut pas la tâche facile. En effet, les versions des deux équipages étaient contradictoires et irréconciliables. Un éditorialiste ironisa en écrivant : *S'il fallait en croire les témoignages des deux capitaines, les deux navires en étaient venus à une collision alors qu'ils étaient immobiles et à 3 km de distance l'un de l'autre!*

Après avoir entendu 61 témoins, la commission d'enquête a conclu, le 11 juillet 1914, que le *Storstad* était responsable de la tragédie parce que ce navire avait changé sa course dans le brouillard. Croyant à tort que l'*Empress of Ireland* allait passer du côté gauche, les officiers du *Storstad* avaient obliqué à droite, causant la collision.

Aujourd'hui, l'*Empress of Ireland* repose là où il a coulé, dans 45 m d'eau, à 7 km en face de Sainte-Luce-sur-mer.

SON RÉCIT DE LA TRAGÉDIE

M^e Gosselin a eu la chance de pouvoir monter sur un radeau de sauvetage, d'être recueilli sur le charbonnier norvégien le *Storstad* et ramené à Rimouski. Un journaliste de l'hebdomadaire *Le Progrès du Golfe* l'interviewa et, la journée même le 29 mai 1914, une édition spéciale publiait le texte suivant : *Nous avons eu l'occasion de rencontrer l'un des rescapés, M^e Louis-A. Gosselin, avocat de Montréal, chef de la société légale Gosselin, Leblanc, Calder et Leblanc. M^e Gosselin a bien voulu nous faire le récit de la catastrophe et nous donnons ci-après sa version de l'accident.*

Je partais en voyage d'affaires pour Londres et Paris, en compagnie d'un ami, M. Lionel Kent, aussi de Montréal. Nous avions réservé nos cabines sur le pont supérieur : elles se trouvaient voisines, ayant porte de sortie sur le pont. Je m'étais attardé à lire dans mon lit, jusque vers deux heures du matin. Sentant le sommeil me gagner, et au moment de m'endormir, je ressentis une violente secousse qui sembla ébranler le navire. Je me précipitai de ma cabine sur le pont et j'aperçus un navire dont la proue était enclavée dans notre Empress. Je revins à la hâte vers ma cabine et m'empressai d'éveiller mon

compagnon pour l'avertir du danger qui nous menaçait. Ne croyant pas le danger aussi grave qu'il l'était réellement, je m'habillai un peu légèrement et retournai sur le pont. Et c'est alors qu'une minute après la collision, j'ai vu les deux vaisseaux se détacher l'un de l'autre. Le Storstad était entré un peu obliquement dans l'Empress par l'avant, vers le tiers de la longueur de notre navire. Notre navire obliqua un peu sous le choc cependant que, l'autre vaisseau agrandissant la blessure, tournait sur la proue perpendiculairement à l'Empress; de sorte qu'au moment où les deux navires se séparèrent, la poupe du Storstad venait presque toucher la poupe de l'Empress.

Aussitôt après, notre vaisseau prit bande du côté de la brèche opérée par la collision, puis penchant peu à peu, s'enfonça jusqu'à l'engloutissement complet. Le tout se fit en dix minutes. Cinq minutes après l'immersion, je vis s'élever de la surface du fleuve une immense bulle d'eau, montant sans autre bruit qu'une sourde détonation, à une cinquantaine de pieds dans les airs; c'était apparemment les chaudières qui sautaient. L'explosion dut être meurtrière pour un très grand nombre de marins et de passagers.

Pendant que le navire penchait vers l'abîme, je rencontrai mon ami et remarquai qu'il se ceignait d'une ceinture de sauvetage. Je retournai à ma cabine pour en faire autant. À mon retour sur le pont, M. Kent était disparu et je vis là une quinzaine de personnes occupées à mettre une chaloupe à la mer. Mais comme l'obscurité était très profonde et comme l'on ignorait la mécanique de la manœuvre, on ne réussit pas.

Soudain, un radeau, que nous n'avions pas remarqué, glissa à nos côtés et par l'effet de la bande du navire, jusqu'à la mer. Inutile de dire que nous nous prévalûmes bientôt de cette véritable planche de salut et en une minute nous nous trouvions au nombre de quatre ou cinq sur ce radeau providentiel. Déjà tous les ponts étaient submergés. Nous nous éloignons, à la dérive de l'Empress, par une mer calme; à un moment donné, nous trouvâmes des rames flottantes et nous nous mîmes aussitôt en frais de recueillir les naufragés; si bien qu'à la fin, notre radeau était chargé de trente à trente-cinq personnes.

Nous étions tous debout et tellement serrés les uns contre les autres que nous nous trouvions dans l'impossibilité de ramer. Mais nous nous efforcions cependant de nous diriger vers le charbonnier Storstad, le seul point où il nous était possible de



Le vraquier *Storstad* lancé en Norvège en 1910. Source : http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Storstad_Montreal_1914.jpg, consulté le 28 août 2013.

trouver du secours. Dans le même temps, je remarquai que mon ami, M. Kent, se trouvait lui aussi sur notre radeau.

À bord du Storstad, on ne paraissait pas vouloir bouger. L'équipage, à un arpent du lieu du sinistre, semblait parfaitement indifférent, et ne cherchait aucunement à porter secours aux naufragés. Nous pûmes enfin approcher du navire et monter à son bord. Sur le pont du Storstad, devant l'insouciance odieuse de tout l'équipage, je dus insister auprès du capitaine pour qu'on se préoccupât enfin d'aider au sauvetage. On se décida... Cependant le Storstad ne mit aucune chaloupe à la mer. Et même, les chaloupes sauvées de l'Empress s'étant approchées, chargées de naufragés, il fallut insister pour que l'équipage tirât sur les câbles tendus du pont vers les embarcations, et aidât ainsi les pauvres naufragés à demi-morts de froid et d'épuisement, à monter à bord. Personne n'aurait songé à cela et la majorité des rescapés était pourtant dans l'impuissance absolue de se hisser sur le pont.

Le journaliste terminait son article en écrivant : « Cette dernière partie du récit de M^e Gosselin a été corroborée par un M. Delomont (Arthur Delamont [Hereford, Angleterre, 1892 – Vancouver, Canada, 1982]), musicien et chef d'orchestre, et son fils, qui sont venus à nos bureaux, ont fait une version à peu près identique de la catastrophe et semblaient, eux aussi, très irrités de la conduite de l'équipage du Storstad. M^e Gosselin est parti pour Québec, cet après-midi, dans le train de la malle anglaise, qui fut affecté au transport des passagers rescapés du naufrage, et qui fit, cet après-midi, plusieurs trajets du quai à la gare ».

LA NOUVELLE SE RÉPAND

Dès le vendredi 29 mai, la plupart des journaux publient la liste officielle des passagers et des membres d'équipage qui se trouvaient sur l'Empress of Ireland lors du naufrage. Dans la liste des 87 passagers de première classe, le nom de M^e Gosselin est le seul à consonance française.

Dans son édition du 29 mai 1914, le *Montreal Star* publie un court article dans les termes suivants (traduction de l'auteur) : *La nouvelle que l'Empress of Ireland a sombré avec la majorité des passagers à bord n'a rencontré que de l'incrédulité à la résidence de M^e Louis-A. Gosselin, C.R., lorsqu'un journaliste du Star s'y est présenté. M^{me} Gosselin [Aldéa Bélanger] est actuellement à Montmagny et il est possible qu'elle n'ait pas été mise au courant de la catastrophe. Un neveu de M^e Gosselin, L.P. Goyette, qui habite chez son oncle au 501, Chemin de la Côte Sainte-Catherine a affirmé ce matin qu'il pouvait difficilement croire à la perte des passagers. C'est notre journal qui lui a appris la nouvelle.*

Les proches de M^e Gosselin ne restèrent pas longtemps dans l'inquiétude : M^e Gosselin, qui était parti la journée même du naufrage par le train spécial pour Québec, descendit à Montmagny pour y retrouver son épouse. Quant aux nombreux parents et amis de M^e Gosselin, ils

apprirent la nouvelle par le journal *Le Devoir* du 29 mai 1914 : MM. L. A. Gosselin et A. Mc Alpin de Montréal sont saufs.

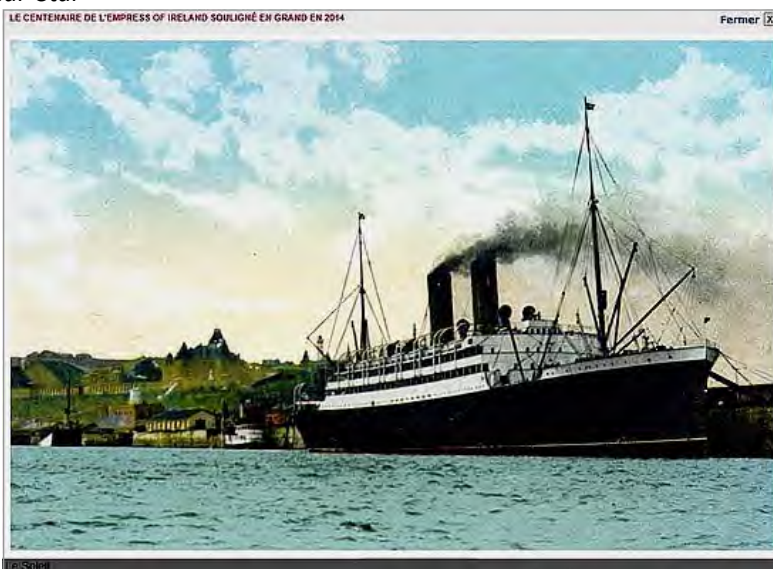
Le journal *La Presse* du 30 mai, sous le titre *Récit d'un rescapé*, reprit intégralement le récit du naufrage tel que raconté la veille par M^e Gosselin au journaliste du *Progrès du Golfe* de Rimouski. Le journal *La Patrie*, à la même date, reprit les grandes lignes du même récit.

Le samedi 30 mai 1914, tous les journaux d'importance au Québec donnaient la liste des survivants, incluant M^e Louis-A. Gosselin de même que son ami, Lionel Kent.

Le lundi 1^{er} juin 1914, *La Patrie* publia une interview de M^e Gosselin dans les termes suivants : *Ce ne sont pas des êtres humains déclare M^e Louis-A. Gosselin, C.R., l'un des rescapés de l'Empress of Ireland, en parlant des marins du Storstad, ...*

M^e Louis-A. Gosselin, C.R., de l'étude Gosselin, Leblanc, Calder et Leblanc, [...], est arrivé à Montréal hier, et ce matin il était à son bureau, dans l'édifice Power. Un représentant de *La Patrie* a pu causer quelques instants avec M^e Gosselin qui, comme bien on le pense, est très affairé. Voici, presque mot à mot, les déclarations de M^e Gosselin aux questions posées par notre représentant, après que nous l'eûmes félicité d'avoir échappé au désastre.

- J'ai encore dans l'esprit et jamais je n'oublierai de ma vie les scènes d'horreur qui se sont passées sous mes yeux dans la nuit de jeudi à vendredi dernier. Dire toutes les angoisses des rescapés... et mon Dieu elles sont bien moindres que celles des malheureux qui ont péri dans cette terrible catastrophe, est une chose impossible. Vous imaginez-vous des centaines de personnes à l'eau, en pleine nuit, criant pour avoir du secours et n'en recevant pas? Pensez donc que les abords de l'endroit où a



Carte postale de l'Empress of Ireland devant Québec.
Source : photothèque Le Soleil

péri l'Empress of Ireland étaient littéralement jonchés de malheureux se voyant saisis par l'étreinte de la mort et par des douzaines de cadavres. Car, vous ne devez pas l'oublier, une heure après l'accident, on apercevait aux environs de l'Eureka, du Lady Evelyn et du sinistre Storstad des centaines de cadavres de noyés.

- Les journaux ont affirmé, demandons-nous à notre interlocuteur, que vous n'étiez pas très enthousiasmé des officiers et des matelots du Storstad.
- Enthousiasmé! Monsieur, je suis presque tenté de dire que ces gens-là ne sont pas des êtres humains. Ces gens-là sont indifférents aux malheurs de leurs semblables et il ne leur fait rien de les voir mourir comme des chiens.
- Vous avez sans doute vu des choses terribles.
- Oui Monsieur, horribles et répugnantes, et j'espère que le gouvernement fera un exemple.
- Vous n'avez aucune objection à témoigner à l'enquête qui sera tenue?
- Non seulement je n'ai pas d'objection à dire ce que je sais et ce que j'ai vu, mais je demanderai à être entendu. Je vous le répète, la conduite des officiers et des matelots du Storstad n'est pas qualifiable. Pendant deux heures, j'ai dû moi-même hisser à bord de ce navire les malheureux passagers que les chaloupes recueillaient dans l'eau glacée. Il m'a fallu tour à tour supplier et m'indigner pour me faire aider par quelques matelots à hisser à bord de pauvres estropiés ou d'autres presque mourants de fatigue. Il m'a fallu presque me mettre à genoux devant ces gens pour leur faire mettre trois ou quatre chaloupes à la mer. Ne croyez-vous pas qu'en face d'une telle absence de tout sentiment humain, j'ai raison d'être indigné et de demander vengeance à grands cris?
- La scène a été terrible et inoubliable. Vous raconter tout ce qui se passa alors est difficile : j'entends constamment les cris de détresse de ces pauvres malheureux engloutis dans le Saint-Laurent! Plus heureux qu'eux, j'ai été épargné et j'en remercie la Providence. Mon ami et compagnon de voyage, M. Lionel Kent, a été sauvé lui aussi, mais avec une grande difficulté.

M^e Gosselin nous raconte alors toutes les péripéties de la première heure : comment il a pu sauter sur un radeau, alors que son ami était précipité dans l'abîme.

M^e Gosselin qui, comme nous le disions précédemment, était excessivement affairé, et la chose se comprend facilement, nous dit alors au revoir. Il termine en déclarant qu'il espère que le gouvernement fera une enquête sévère, et il réitère son offre de fournir tous les renseignements qu'il connaît.

Précisons que M^e Louis-Aldéï Gosselin ne fut pas parmi les 61 témoins entendus par la commission d'enquête sur le naufrage de l'Empress of Ireland.

LES MOTIFS DU VOYAGE

« Que diable allait-il faire dans cette galère? » (Molière, *Les fourberies de Scapin*).

Dans *Le Progrès du Golfe* du 29 mai 1914, M^e Louis-A. Gosselin mentionne : *Je partais en voyage d'affaires pour Londres et Paris, en compagnie d'un ami, M. Lionel Kent, aussi de Montréal.*

Le *Montreal Star*, le même jour, donne quelques informations sur ce monsieur Kent : celui-ci demeurait au 4042, rue Dorchester à Westmount. Né en Irlande, il avait passé plusieurs années à Detroit, au Michigan. Arrivé à Montréal vers 1904, il avait travaillé pour la R. G. Dun Company, puis pour la Dominion Mercantile Protective Association Limited. En 1910, il avait été nommé gérant de l'Energite Explosives Company Limited dont les bureaux se trouvaient dans l'édifice Power et l'usine à Widdifield, près de North Bay, en Ontario.

L'Energite Explosives Company Limited avait une charte fédérale et avait été incorporée le 3 mai 1909. Ses lettres patentes précisait que les buts de l'entreprise étaient : *Produire, acheter, importer, fournir, vendre et autrement disposer de toutes sortes de poudre, dynamite et autres explosifs.*

Un petit-neveu de M^e Gosselin, M. Jacques-André Gratton, qui réside à Oka, nous a confirmé que l'entreprise fabriquait de la dynamite et des munitions.

Même si la première guerre n'a été déclarée qu'à la fin juin 1914*, il était évident dès mai 1914 qu'un conflit se préparait. En tant que président de l'Energite Explosives Company Limited, M^e Louis-Aldéï Gosselin se rendait vraisemblablement à Londres et à Paris avec son gérant, M. Lionel Kent, dans le but d'y vendre les produits de son entreprise. De là sa présence sur l'Empress of Ireland.



Affiche publicitaire des navires Empress sur la route du Saint-Laurent et de l'Atlantique, vers 1910.
Crédits : Archives du Canadien Pacifique.

* NDLR : La Première Guerre mondiale a été déclarée par la Grande-Bretagne le 4 août 1914 et le premier bataillon canadien traversera l'Atlantique deux mois plus tard.

LA LÉGENDE DU TITANIC

Lorsque, quelques années plus tard, M^e Louis-A. Gosselin se montra d'une générosité exceptionnelle pour couvrir le coût de l'un des vitraux de l'église de Saint-Alexandre désigné *Martyrs Canadiens*², la rumeur se répandit que c'était pour remercier le ciel d'avoir survécu au naufrage du *Titanic*. Petit à petit, la rumeur grandit, s'amplifia au point de devenir avec le temps *La légende du Titanic* dont le récit est relaté dans la monographie de la paroisse de Saint-Alexandre³.

*Nul ne le sait et ne le saura jamais, car il ne reste plus personne de cette famille [dans la paroisse] pour nous expliquer le fondement de cette légende. Chose certaine, nous pouvons dire merci à M. Gosselin pour nous avoir donné ces magnifiques vitraux qui ornent à ravir notre belle église. Nous espérons tout de même que cette légende continuera à survivre avec le temps et que les enfants de nos enfants pourront raconter cette histoire qui nous est propre*⁴.

Le *Nul ne le sait et ne le saura jamais* est peut-être une affirmation un peu hâtive. En effet, si *La légende du Titanic* avait un fond de vérité, des recherches récentes ont permis d'établir que M^e Louis-A. Gosselin a survécu non pas au naufrage du *Titanic* mais bien à celui de l'*Empress of Ireland*. Le premier est survenu le 14 avril 1912 et le

second le 29 mai 1914. La confusion a probablement été causée par la proximité dans le temps des deux tragédies.

Si les gens de Saint-Alexandre-d'Iberville perdent une légende, ils acquièrent une histoire véridique, vérifiable, passionnante, qui n'a rien à envier à la fiction.

ET L'HISTOIRE CONTINUE...

Lorsqu'il a accepté d'assumer le coût de la plupart des vitraux de l'église de Saint-Alexandre, M^e Gosselin a été d'une grande discrétion et n'a jamais donné d'indication sur les motifs de sa générosité.

Il est admirable que cette générosité se soit transmise à ses descendants : le 1^{er} août 2003, la fabrique de la paroisse de Saint-Alexandre a reçu un legs substantiel de la succession de dame Rolande Dubreuil, veuve de Marcel Gosselin, le deuxième fils de M^e Louis-Aldéï Gosselin. Ce don lui a été fait pour l'entretien de l'église et pour l'inscription des noms de Marcel et Rolande Gosselin à l'un des vitraux.

Grâce en grande partie à M^e Louis-Aldéï Gosselin et à sa famille, l'église de Saint-Alexandre est ornée de magnifiques vitraux. Ceux-ci perpétueront ainsi la mémoire de Louis-Aldéï Gosselin et de sa famille qui ont marqué leur époque et dont nous pouvons tous, à bon droit, être très fiers.

² *Saint-Alexandre, 1850-2000*, Sherbrooke, Louis Bilodeau, 2000, p. 62-63.

³ *Ibid.*, p. 63.

⁴ *Ibid.*, p. 63.

LIEUX DE SOUCHE

Du nouveau dans *L'Ancêtre*



Cette vignette illustre le catalogue de l'exposition présentée au Petit Château du Domaine de Sceaux, France, en 2011. Elle représente bien le milieu rural en France aux XVII^e et XVIII^e siècles.

La revue *L'Ancêtre* publiera en septembre 2014 une nouvelle rubrique dans ses pages : **Lieux de souche**.

L'objectif visé est de faire découvrir **les lieux où ont vécu nos ancêtres avant de venir s'établir en Nouvelle-France** : caractéristiques géographiques, éléments patrimoniaux et contexte socio-politique dans lequel ces ancêtres vivaient.

Les articles de cette nouvelle rubrique permettront de situer précisément divers lieux de souche, d'identifier les points d'intérêt (monuments, musée, archives, etc.) et de faire connaître les caractéristiques sociales, culturelles et économiques du milieu dans lequel nos ancêtres ont vécu, jetant ainsi un éclairage sur les motifs qui les ont incités à émigrer.

Lieux de souche s'adresse aux généalogistes intéressés à mieux connaître le lieu d'origine de leurs ancêtres et ainsi enrichir l'histoire des familles de leur lignée. La rubrique s'adresse également à ceux et à celles qui veulent faire un « voyage de mémoire » : ils auront les repères utiles pour visiter le pays de leurs ancêtres, en retracer les empreintes matérielles et immatérielles du passé et pour s'imprégner de ce qui était le milieu de vie de ces ancêtres.

L'Ancêtre invite les personnes intéressées par cette nouvelle thématique à soumettre des articles. M. Romain Belleau a accepté de commencer la série.

La Rédaction



LA FAMILLE ET L'ŒUVRE DU NOTAIRE PAUL VACHON

Hélène Routhier (5919)

Bachelière en enseignement et détentrice d'un certificat en informatique appliqué à l'éducation, l'auteure a enseigné au primaire et au secondaire et a été directrice d'une école primaire. Retraitée, elle s'intéresse à la généalogie et obtient l'attestation de Maître généalogiste du Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie (BQACG). Elle fait partie du conseil d'administration de la SGQ.

Résumé

Les premiers habitants de la Nouvelle-France érigèrent les bases de la société du nouveau pays et en assurèrent l'équilibre par la diversité de leurs métiers. Ils y contribuèrent soit par l'expertise d'un métier relatif au domaine de la construction, soit par l'habileté à gérer les affaires publiques, judiciaires ou législatives. Le monument de l'Allée des bâtisseurs a pour but de commémorer l'apport des familles souches et des bâtisseurs qui se sont établis sur le territoire de l'actuel arrondissement de Beauport. Parmi eux se trouve Paul Vachon, l'un des ancêtres de l'auteure tant du côté paternel que maternel. Elle a voulu nous faire connaître l'apport au développement de la colonie de ce maçon devenu notaire. Elle relate les principaux événements de la vie du pionnier, démontre l'importance de ses nombreux actes notariés pour plusieurs seigneuries limitrophes de Québec, présente sa famille et donne un aperçu de sa nombreuse descendance.

Paul Vachon (1630-1703), l'ancêtre des familles Vachon et Pomerleau, arrive en Nouvelle-France vers 1650. Il s'établit à Beauport. Maçon puis notaire de plusieurs seigneuries de 1655 à 1693, il officialise les transactions de nombreux pionniers de la Nouvelle-France. Son imposante lignée atteint aujourd'hui la quinzième génération.

Né vers 1630, Paul Vachon est le fils de Vincent Vachon et Sapience Rabaud, de La Copechagnière, commune de la Vendée, arrondissement de La-Roche-sur-Yon, canton de Saint-Fulgent, diocèse de Luçon en l'ancienne province du Poitou.

Le fichier *Origine*¹ donne l'information suivante sur la famille de Paul Vachon : *Sapience Rabaud est baptisée à La Copechanière le 28 février 1599. Deux des sœurs de Paul Vachon sont baptisées également à La Copechanière : Marguerite le 19 novembre 1632 et Jeanne en décembre 1637. Ses grands-parents maternels sont Étienne Rabaud et Sarah Robin.*

Paul Vachon arrive à Québec vers 1650. Le contrat d'engagement habituellement signé avant le départ de France, de même que le nom du bateau à bord duquel il traverse l'Atlantique n'ont pu être trouvés. Il épouse Marguerite Langlois le 22 octobre 1653 à Québec. Le mariage a lieu au logis du Sieur de la Ferté en présence de tesmoins cognus, Robert Giffard Seigneur de Beauport, Jean Juchereau Sr de la Ferté².

Marguerite Langlois est native de Beauport. Elle est la fille de Noël Langlois et Françoise Garnier mariés à Québec en 1634. Son baptême est célébré dans la chapelle

de Québec le 3 septembre 1639 par le père Nicolas Adam, jésuite. Son parrain est Jasmin Bourguignon dit Le Provençal, faiseur d'aviron, et sa marraine est Marguerite Aubert, épouse de Martin Grouvel³. Elle s'est donc mariée à l'âge de 14 ans et son mari en avait environ 23.

MAÇON

Après le mariage de Paul Vachon, deux documents décrivent des travaux de maçon qu'il doit réaliser. Le 29 septembre 1654, devant le notaire Guillaume Audouart dit Saint-Germain, il s'engage à réaliser la maçonnerie de la maison de Martin Grouvel. Il devait construire un pignon avec la cheminée double avec le sollage d'une maison et toutes sortes de massonneries matérielles tant

haut que bas à raison de huit francs la toise⁴. Il devait terminer ces travaux pour la fin de juillet 1655.

Le deuxième document mentionne que Paul Vachon et Mathurin Roy, maçons, participent à la construction de la chapelle et de la salle des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec, dont la première pierre fut posée par le gouverneur général Jean de Lauson le 15 octobre 1654.



Monument des bâtisseurs, Québec, arrondissement de Beauport. Photo prise en 2010 par l'auteure.

PROPRIÉTÉS

Paul Vachon et Marguerite Langlois demeurent dans la seigneurie de Beauport (1 lieue sur 1 lieue et demie), concédée à Robert Giffard en 1634 et augmentée d'une lieue sur 2 lieues et demie en 1653. Le 14 juin 1683, dans l'acte de déclaration par Noël Langlois de l'état des comptes qui lui sont dus, il est précisé que *Paul Vachon a recu pour 2 années de nourriture du dit Noel Langlois et sa*

¹ Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Fichier *Origine*, version 42, 15 avril 2013, www.fichierorigine.com

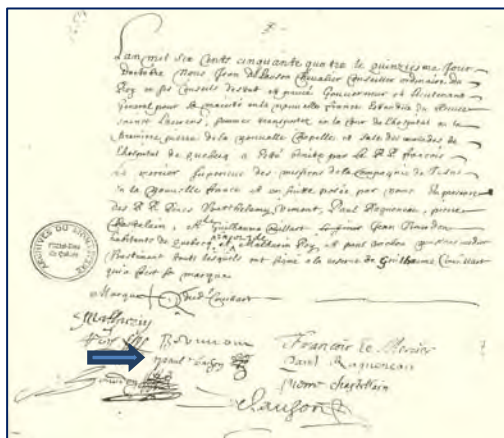
² BANQ-Québec, Registre paroissial de Notre-Dame-de-Québec.

³ Ibid.

⁴ BANQ-Québec, minutier de Guillaume Audouart, 29 septembre 1654.

femme⁵. Au début de son mariage, il demeure probablement chez ses beaux-parents. Paul Vachon avait peut-être un terrain en 1653 mais pas d'habitation.

Le 22 mars 1659, dans les archives du pouvoir exécutif de Québec, on lit que le 4 juin 1655, le sieur Joseph Giffard a concédé à Paul Vachon un emplacement d'un arpent de front sur 10 arpents de profondeur joignant d'un costé à Jean Guyon d'autre costé aux terres du dit Seigneur non concedees d'un bout du village du fargis et d'autre bout aux terres non concedees du dit Seigneur dans la seigneurie de Beauport, bourg du Fargy⁶.



Archives du Monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec 15 octobre 1654 (flèche indiquant la signature de Paul Vachon).

Ce même document précise que Paul Vachon devait donner 10 sols de rente seigneuriale pour chaque arpent de front et un sol de cens par chaque concession ainsi qu'une poule grasse par chacun an. Dans la série des pièces judiciaires et notariales en date du 15 octobre 1655, on trouve le dénombrement des terres du bourg du Fargy et l'emplacement, entre autres, de celle de Paul Vachon : *Paul Vachon cinquante perches du costé du Sud sur le devant de la Commune en tout ce qu'il a dans le fargy huit arpents trente perches en superficie*⁷.

Dans le volume 1 des *Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, à la page 564, il est fait mention des contrats de concessions que Robert Giffard a fait à Paul Vachon : *faict par le dict deffunct sieur Giffard Concession de dix arpents à Paul Vachon du quatre juin gblC cinquante cinq et de dix autres du vingt neuf Decembre gblC soixante quatre*⁸.

Les terrains possédés par Paul Vachon sont décrits dans un acte du notaire Jean-Robert Duprac, daté du 25 janvier 1708. Sur cet acte se trouve une concession de terre située en la *Seigneurie de Beauport proche du bourg*

du Fargy faite par Joseph Giffard, écuyer et seigneur de Beauport à Paul Vachon notaire et greffier du bourg du Fargy en la seigneurie de Beauport. Cet écrit de Joseph Giffard est daté du 1^{er} mai 1673. L'acte du notaire Duprac se termine par une apostille précisant que les informations précédentes sont collationnés à la réquisition de Ignace Juchereau⁹ seigneur de Beauport et de Jean Mongeon, daté du 25 janvier 1708 à Beauport et signé des deux requérants, de deux témoins et du notaire Duprac.

Il y est fait mention d'une première concession de cinquante arpents de terre ou environ [...] d'un costé joignant a la concession de Michel Baugy d'autre costé joignant a la concession de Jean Creste. et d'une autre concession de huit arpents et onze perches [...] joignant des deux costés a la terre du dit Baugy d'un bout joignant a la commune du bourg du fargy et en partie a François Guyon. Joseph Giffard ajoute en consideration des bons et agreables services que le dit sieur Vachon a rendu en nostre maison je luy remets et donne sa vie durant les cens et rentes qu'il est tenu de me faire¹⁰.

Paul Vachon possède aussi, à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, une terre de 4 arpents de front sur le fleuve avec une profondeur qui se rend jusqu'à la route projetée (environ 66 arpents) concédée le 12 août 1660¹¹. Le 14 novembre 1678, il vend cette terre à Denis Roberge, par contrat passé devant le notaire royal Gilles Rageot.

NOTAIRE

Dans les archives du Conseil souverain, p. 565, il est fait mention d'un acte rédigé par Paul Vachon à titre de notaire le 23 octobre 1655 : *Acte passé par le dict deffunct sieur Giffard le vingt trois Octobre gblC cinquante cinq par devant Vachon Notaire, par lequel il donne aux habitants du Village de fargy sur le devant d'iceluy une piece de terre complantée en hault bois pour etre commun à luy et ceux dicts habitants*¹².

Comment Paul Vachon, maçon, est-il devenu notaire? En 1655, la colonie est gouvernée par la Compagnie des Cent-Associés. La charte de création donnait à la compagnie le pouvoir de nommer des notaires. En 1648, les notaires seigneuriaux faisaient leur apparition. Celui qui avait atteint l'âge de vingt-cinq ans et qui possédait quelques connaissances juridiques pouvait être notaire¹³.

L'accès à la profession était possible à ceux qui savaient écrire et qui avaient la réputation d'être « honnête homme ». Guillaume Audouart dit St-Germain reçut en 1649 la première commission officielle l'autorisant à se prévaloir du titre de notaire¹⁴.

⁹ Ignace Juchereau (1658-1715), fils de Nicolas et Marie-Thérèse Giffard, épouse Catherine Peuvret le 24 février 1683.

¹⁰ BAQ-Québec, minutier de Jean-Robert Duprac.

¹¹ Marcel TRUDEL, *Les terriers du Saint-Laurent en 1663*, Université d'Ottawa, 1973, p. 69.

¹² BAQ-Québec, Conseil souverain, p. 565, E21,S64,SS5,SSS5,D1220.

¹³ André VACHON, *Histoire du notariat canadien 1621-1960*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1962, p. 12-13.

¹⁴ www.banq.qc.ca/ressources_en_ligne/branche_sur_notre_histoire/repertoires-de-notaires

⁵ BAQ-Québec, minutier du notaire Michel Filion.

⁶ BAQ-Québec, E1, S4, SS3.

⁷ BAQ-Québec, TL5, D3L, P5.

⁸ BAQ-Québec, *Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, vol. 1, p. 564.

À compter du 22 décembre 1657, Paul Vachon devient greffier et notaire de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, propriété des Jésuites. Dans la lettre patente le nommant à ce poste, l'extrait suivant nous montre les conditions d'accessibilité à cette charge : *ayant pleine confiance en la probité suffisante capacité et diligence de paul vachon..... qu'information préalable t faite de l'ange vie et meurs religion catholique apostolique et Romaine du dt Paul Vachon et l'institue et l'establis se en la dt charge de greffier et notaire.*

Toutefois, il faut attendre l'établissement de la justice royale en Nouvelle-France et la formation du Conseil souverain (Conseil supérieur de Québec) en 1663 pour que la profession de notaire soit reconnue officiellement; l'une des attributions principales du Conseil était de nommer les huissiers, les greffiers et les notaires¹⁵.



Lettre patente de Jean de Quen, supérieur des missions des pères Jésuites nommant Paul Vachon greffier et notaire pour la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges le 22 décembre 1657, BANQ-Québec, E21, S64, SS5, SSS5, D1220.

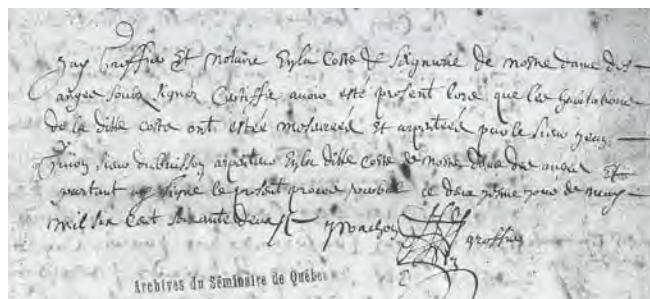
Transcription de la lettre patente :

Jean Dequen Superieur des Missions des peres de la compagnie de Jesus en la nouvelle France a tous ceus qui ces pr tes lettres verront. Salut. Estant necessaire en l'absence de françois Badeau cy devant greffier et notaire en la Seigneurie et Justice de Notre Dame des Anges de pourvoir d'un greffier et notaire en la d. Seigneurie appartenante à la d. compagnie et ayant pleine confiance en la probité suffisante capacité et diligence de paul vachon nous avons yceluy pournen en la d. charge et office

de greffier et notaire en la d. justice et seigneurie pour y exercer la dite charge aux honeurs et droits y appartenant tant quil sera jugé a propos. Si donnons en mandem t au juge provost de la dt justice et seigneurie de Notre Dame des Anges qu'information préalable t faite de l'ange vie et meurs religion catholique apostolique et Romaine du dt Paul Vachon et l'institue et l'establis se en la dt charge de greffier et notaire en la dt justisse de N Dame des Anges, en foy de quoy nous avons signé les presentes et a ysselles apposé le seau de nostre office en nostre Maison de Quebec le vint et deuxiesme decembre mil six cent cinquante sept.

En 1659, il devient notaire de la seigneurie de Beauport. À cette époque, il est déjà procureur fiscal des seigneuries de Liré et de l'île d'Orléans, et le premier notaire de l'île d'Orléans. Il est également secrétaire du gouverneur Charles de Lauson de Charny et greffier des seigneuries de Beauport et de Notre-Dame-des-Anges. Le 3 novembre 1667, Marie-Barbe De Boulogne, veuve du gouverneur général Louis d'Ailleboust de Coulonge, le

nomme procureur fiscal et notaire en son fief d'Argentenay, à l'île d'Orléans, et le 10, M^{Br} François de Laval le nomme aux mêmes fonctions pour ses seigneuries de Beaupré et de l'île d'Orléans¹⁶.



Procès-verbal fait par Paul Vachon, greffier de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, le 2 mai 1662 (Archives du Séminaire de Québec) : Jay greffier et notaire en la coste et seigneurie de nostre dame des anges sous signés certifie avoir esté present lors que les habitations de la ditte coste ont esté mesurées et arpentées par le Sieur jean Guion sieur du Buisson arpenteur en la ditte coste de notre dame des anges et partant ay signe le present proces verbal ce deuzieme jour de may mil six cent soixante deux pvachon (paraphe) greffier.

Transcription de la nomination : A tous ceux qui des presentes lettres verront, François de Laval, par la grace de Dieu et du Saint-Siège, évêque de Pétrée, vicaire apostolique en la Nouvelle-France, nommé par le roi premier évêque du dt pays, salut Ayant este bien informe des sentiments et fidelite et affection au bien de la justice et experience au fait k'icelle de Mr Paul Vachon notaire et procureur fiscal en lisle dorleans pour en jouir et user par lui aux droits et honneurs, prerogatives, franchises, libertés, fruits et profits y appartenant ainsi qu'on a accoutme d'en jouir et user des offices de cette qualité dans le royaume de France, tant quil sera par nous trouvé à propos, Cy donnons en mandement et requérons le juge prevost de la seigneurie du dt Beaupré et de l'isle d'Orléans qu'il prenne le serment de dit sieur Vachon, qu'il le laisse user et jouir des dite droits et honneurs, prerogatives, franchises, libertés, fruits et profits plainement et paisiblement faisant cesser tous troubles et empechements a ce contraires En foy de quoy nous avons signé les presentes et fait apposer le sceau de nor armes. Fait en l'hotel épiscopal de Quebecq ce dixiesme jour de novembre mil six cent soixante et sept et contresigné par notre secrétaire.

François evesque de petree

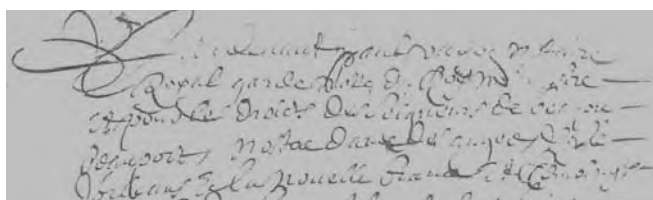
Comme précisé précédemment, Paul Vachon est notaire seigneurial. Cela suppose qu'il doit exercer sa tâche notariale sur le territoire de la seigneurie. Or, en 1666, il rédige en outre des actes à l'extérieur de sa juridiction, à Québec, pour les Ursulines, pour l'évêque M^{Br} de Laval, pour les Jésuites et les Hospitalières. Un jugement de la Prévôté de Québec, daté du 20 mars 1668, défend au notaire Vachon, sous peine d'amendes, de rédiger des actes hors de son territoire. Il dut

¹⁵ Ibid.

¹⁶ André VACHON, « Vachon, Paul », *Dictionnaire biographique du Canada*, volume II, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, p. 667.

remettre les minutes des actes concernés au greffe de la Prévôté (Prévôté de Québec 1668, vol. 2 32v-33r). Le 9 juillet 1668, la sentence du 20 mars est révoquée. Paul Vachon reprend alors ses minutes.

Quelques années plus tard, Paul Vachon signe des actes en ajoutant à son nom, *notaire royal en la Nouvelle France garde notes du roi notre sire*. Le notaire royal recevait son titre du roi ou de l'intendant tandis que le seigneur nommait le notaire seigneurial. *En Nouvelle-France, quatre notaires seulement reçurent leurs lettres de provisions directement du roi : Rageot, Chambalon, Barbel et Boisseau*¹⁷. Comme Paul Vachon a reçu son titre de notaire du seigneur, en 1686, il doit retirer cet ajout à sa signature.



Contrat de mariage entre Pierre Gravel et Madeleine Cloutier le 14 novembre 1675 (n° 715 du minutier). Transcription :
Par devant Paul Vachon notaire royal garde note du roy nostre sire et pour les droicts des Seigneurs de Beaupré Beauport notre Dame des anges Isles d'orleans en la Nouvelle France et temoings.

En 1690, il fait un séjour à l'Hôtel-Dieu de Québec¹⁸ – ce qui pourrait expliquer qu'il n'y a que quatre actes répertoriés au minutier de cette année-là : un en janvier, un en février et deux en décembre. Le dernier acte de Paul Vachon date du 2 novembre 1693.

En 1732, Louis-Guillaume Verrier (1690-1758), procureur général du roi, dresse l'inventaire des minutes de Paul Vachon. Le procès-verbal de cet inventaire se trouve aux archives du Conseil supérieur de Québec¹⁹.

Depuis 1968, les originaux des minutes de son étude sont conservés à BANQ - Centre d'archives de Québec (CN301, S266). Les actes sont aussi microfilmés par ordre chronologique sur bobines 35 mm. Ils sont numérotés de 1 à 1314. La lecture n'en est pas toujours facile puisque plusieurs sont abîmés et l'écriture particulière de Paul Vachon ajoute une difficulté supplémentaire. La base de données *Parchemin* donne en ordre chronologique la liste des actes du minutier de Paul Vachon.

Le répertoire des minutes est enregistré sur microfiches également disponibles aux Archives nationales du Québec. Le n° 300555 comprend 75 pages réparties sur trois microfiches contenant deux relevés manuscrits du répertoire non indexé du minutier de Paul

Vachon; le n° 301476 comprend deux microfiches présentant l'index dactylographié. Ce dernier relevé totalise 1 328 actes.

Ce même index se trouve également dans l'*Inventaire des greffes des notaires*, Québec, 1942, vol II, p. 6 à 89, et inclusivement au *Dictionnaire généalogique de la famille Vachon & Pomerleau 1650-2000*, p. 17-46.

Le répertoire et l'index dénombrent plus d'actes que *Parchemin*. Le minutier de Paul Vachon ne contient pas tous les actes rédigés. L'existence de plusieurs est connue parce qu'il en est fait mention dans des actes subséquents, tels des ventes, inventaires, donations, etc.

D'autres actes se trouvent dans diverses sources, comme le prouve l'information suivante de Pistard archives, cote CN301,S266 : « *Sources complémentaires Voir la série P836, S4 Généalogie - Famille Marcoux qui comprend des actes notariés du notaire Paul Vachon qui sont manquants dans son greffe* ». Il s'agit des originaux de quatre actes de concession de Joseph Giffard, d'une vente de concession et d'une copie du contrat de mariage entre Pierre Marcoux et Marthe Rainville.

En introduction à l'index cité dans l'*Inventaire des greffes des notaires*, Pierre-Georges Roy indique que le minutier de Paul Vachon contient environ 1 500 actes. Cependant, il en répertorie 1 328. Le tableau suivant donne, en pourcentage, la répartition des actes des 38 années de pratique notariale de Paul Vachon inventoriés dans *Parchemin*.

Concession, mariage, vente, inventaire, quittance, obligation, donation, accord, don mutuel, tutelle, procès-verbal et partage sont les types d'actes les plus fréquemment relevés dans le minutier de Paul Vachon.

Tableau 1 : Actes de Paul Vachon par groupes d'années.	
1655-1660	2,8 %
1661-1665	13,3 %
1666-1670	22,8 %
1671-1675	17,6 %
1676-1680	11,7 %
1681-1685	13,1 %
1686-1690	15,5 %
1691-1693	3,2 %

Comme il est notaire des seigneuries de Beauport, Côte-de-Beaupré, Notre-Dame-des-Anges et de quelques fiefs situés sur l'île d'Orléans, 33 % des actes sont des concessions. Par contre, plus de 75 % des ventes sont relatives à des terrains concédés. Donc, environ 47 % des actes rédigés concernent des terrains.

¹⁷ André VACHON, *op. cit.*, p. 39.

¹⁸ Registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec, [Cédérom] SGQ.

¹⁹ BANQ-Québec, Conseil supérieur, ZF1-24/17.

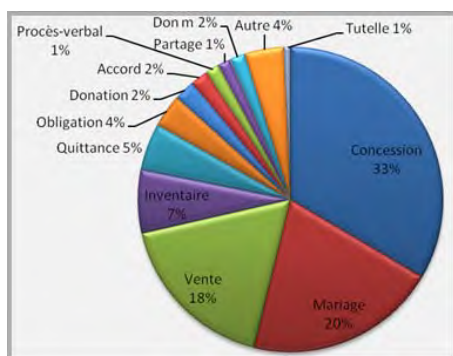


Figure 1 : Répartition du minutier de Paul Vachon par catégories d'actes.

Les contrats de mariage représentent 20 % du minutier de Paul Vachon. Le tableau suivant en présente la répartition sur les 12 mois de l'année. Octobre et novembre sont les mois où il y avait le plus de contrats de mariage.

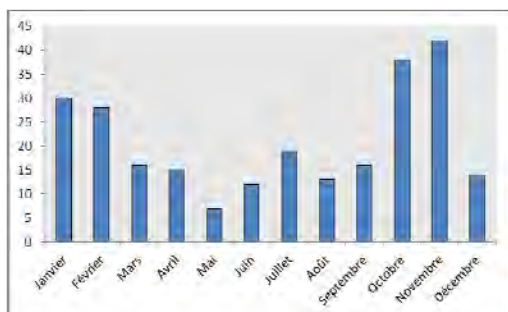


Figure 2 : Minutier de Paul Vachon, contrats de mariage (1659-1693) répartis sur les 12 mois de l'année.

FAMILLE

De l'union de Paul Vachon et Marguerite Langlois naissent 12 enfants : Paul, Marguerite, Vincent, Louise, Marie-Madeleine, Charlotte, Noël, Pierre, Anne-Thérèse, Françoise, Madeleine et Guillaume.

Le recensement de 1666 précise que Paul Vachon et sa famille habitent la seigneurie de Beauport. On y mentionne : *Paul Vachon notaire 36 ans, Marguerite Langlois sa femme 22 ans, Paul 9 ans, Marguerite 7 ans, Vincent 5 ans, Louise 3 ans, Madeleine 16 mois, Michel Aubin, domestique engage, 22 ans*²⁰ (voir tableau 2).

Il est à remarquer que Marguerite Langlois, née en 1639, avait 26 ou 27 ans en 1666 et non 22 comme il y est indiqué. Au recensement de 1667, on indique *Paul Vachon greffier 37 ans Marguerite Langlois 28 ans*, les mêmes prénoms des enfants âgés de 11, 9, 7, 5, 3 ans, plus *Marie-Charlotte 1 an*. Il y est ajouté qu'il possède 7 bestiaux et 20 arpents de terre en valeur. Thomas Le Sieur, qui

exploite sa terre à l'île d'Orléans, déclare au recenseur *cinq bestiaux et 8 arpents en valeur*. Le recensement de 1681 nous informe qu'il a *treize bêtes à cornes et trente-cinq arpents de terre en valeur, 1 pistolet et 2 carabines*.

Tableau 2 : Extrait du recensement de 1666.

Nom	Âge	Profession
Paul Vachon	36	Notaire
Marguerite Langlois	22	Femme
Paul Vachon	9	Fils
Marguerite Vachon	7	Fille
Vincent Vachon	5	Fils
Louise Vachon	3	Fille
Madeleine Vachon	16 mois	Fille
Michel Aubin	22	Domestique engagé

Le 25 novembre 1675, au registre des arrêts, jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France, il y a un arrêt renvoyant Paul Vachon, procureur de son beau-frère Jean Pelletier²¹, à se pourvoir en requête civile contre Jean Mignault.

Le 17 décembre 1677, devant le notaire Becquet, dans la salle du Séminaire de Québec, Paul Vachon et son épouse Marguerite Langlois font don d'une rente viagère annuelle de 75 livres *dans le louable desseing que Paul Vachon leur fils a parvenir aux ordres sacrés et luy donner plus de moyen de vivre honnestement en la profession ecclésiastique*²².

Le 13 décembre 1678, une pièce originale provenant du registre 12 de la Prévôté de Québec relatant une cause entre Jean Picard, demandeur et Paul Vachon défendeur il est ordonné que les parties compteront ensemble pour être fait droit dans huitaine (BAnQ – TL1, S11, SS1, D12, P581).

Le 13 juillet 1682, devant le notaire Michel Filion, Paul Vachon, en compagnie de ses beaux-frères et belles-sœurs, dépose un protêt contre Jean Langlois dit St-Jean. Ce dernier fait construire une maison sur la terre de son père Noël Langlois, alors que la succession n'a pas encore eu lieu.

Un autre acte l'impliquant est rédigé par le notaire Claude Auber le 21 mars 1687. Il s'agit de la quittance de 200 livres tournois faite par son fils Vincent Vachon dit Laminée.

Marguerite Langlois décède le 24 septembre 1697. Le 3 novembre 1699, on relève au minutier du notaire Guillaume Roger (1645-1702) l'inventaire des biens de Paul Vachon, veuf de Marguerite Langlois. Le 12 août 1699, Noël, le septième enfant de la famille de Paul Vachon, décède à l'Hôtel-Dieu de Québec.

²¹ Jean Pelletier, 1627-1698, époux d'Anne Langlois, sœur de Marguerite, épouse de Paul Vachon.

²² BAnQ-Québec, Minutier du notaire Romain Becquet, 17 décembre 1677.

²⁰ BAnQ-Québec.

En 1702-1703, en l'espace de six mois, la petite vérole emporte quatre des enfants de Paul Vachon et Marguerite Langlois : Marguerite, Pierre, Madeleine et Guillaume, ainsi qu'une belle-fille, Louise Cadieux épouse de Vincent, et six petits-enfants. À cette époque, dans la région de Québec, la compilation des décès enregistrés révèle que 286 habitants sur une population d'à peine 2 000 habitants sont décédés sur une période de six mois. Un relevé des décès de la population catholique en Nouvelle-France dénombre 413 décès en 1702, 1 170 en 1703 et 258 en 1704²³.

Dans les *Annales* des Ursulines de Québec, en 1702, il est noté : *Sur la fin de novembre la maladie commença dans la ville cestait une espece de petite verole... en moins de deux mois lon a comté plus de 1500 malades et 3 à 4 cents morts [...] la ville n'estant plus qu'un hopital général*²⁴.

Selon le dictionnaire Larousse, la petite vérole ou variole est une *maladie infectieuse très contagieuse, due à un virus, et caractérisée par une éruption de taches rouges devenant des vésicules, puis des pustules*. Les lésions sont plus fréquentes au niveau du visage et des paumes. La variole était un fléau redouté. Elle tuait un malade sur cinq (chez les adultes, près de un malade sur trois).

Paul Vachon est lui-même atteint de cette maladie et décède le 24 juin 1703. Il est inhumé à Beauport le lendemain.

*Le 25 juin 1703 par moy soussigné prestre à Beauport au cimetière du dit lieu a été enterré Paul Vachon cy devant notaire du dit lieu décédé le jour précédent dans la foy catholique après avoir reçu les derniers sacrements présens Mathieu Tesier habitant de Beauport lequel a déclaré ne savoir signer de ce enquis et plusieurs autres Boullard*²⁵.

Les 12 enfants de Paul Vachon sont nés à Beauport et y ont leur sépulture, sauf Paul qui est inhumé à Cap-de-la-Madeleine, Noël à l'Hôtel-Dieu de Québec et Louise à Montréal. Neuf enfants se sont mariés, tous à Beauport.

1. **Paul** naît le 4 novembre 1656. En 1668, il est au nombre des élèves à entrer au Petit séminaire de Québec fondé par M^{re} François de Laval. Il est ordonné prêtre le 21 décembre 1680. Il est le dixième prêtre né en Nouvelle-France. Il exerce d'abord son ministère à Cap-Saint-Ignace, puis à Batiscan et à Grondines. Il est nommé chanoine du chapitre en 1684 et il exerce son ministère à Québec jusqu'en 1694. Ensuite, il est nommé curé de Sainte-Madeleine-du-Cap (seigneurie de Cap-de-la-Madeleine)²⁶ et occupe ce poste jusqu'à son décès²⁷, le 7 mars 1729.

2. **Marguerite** naît le 1^{er} septembre 1658. Elle épouse Jean-Robert Duprac le 24 janvier 1680. Le couple a eu neuf enfants : Marie-Anne, Noël, Marguerite, Raphaël, René, Jean-Baptiste, Élisabeth, Jacques, Marguerite. Jean-Robert Duprac est maçon; en décembre 1693, il devient notaire de la seigneurie de Beauport, en remplacement de son beau-père, et de la seigneurie de Notre-Dame-des-Angeles. En 1723, son fils Noël lui succède et pratique le notariat jusqu'en 1748. Marguerite décède de la petite vérole le 24 juin 1703.

3. **Vincent** Vachon dit Laminée naît le 19 février 1660. Il épouse Louise Cadieux (Charles et Michelle Macard), le 25 juin 1685. Ils ont eu neuf enfants : Paul, Michelle, Françoise, Louis, François, Marie-Louise, Vincent, Marie-Anne, Marie-Françoise. Il est capitaine de milice. Vincent décède le 11 juillet 1716.

4. **Louise** naît le 28 mai 1662.

Elle épouse Léonard Paillard, maître charpentier de moulins, le 26 juin 1678. Le couple a eu 12 enfants : Marie-Madeleine, Charles, Geneviève, Claude, Marie-Louise, Gabriel, Élisabeth, Marguerite, Jean-Jacques, Joseph, Louis-Joseph, Jean-Baptiste. Louise décède à Montréal le 11 juillet 1715.

5. **Marie-Madeleine** naît le 15 août 1664. Elle épouse Raphaël Giroux (Toussaint et Marie Godard), le



Carte d'une partie de Beauport en 1999 localisant la terre possédée par Paul Vachon vers 1660 (Société d'histoire de Beauport et Association des descendants de Paul Vachon).

²³ Rénauld LESSARD, *Au temps de la petite vérole*, Québec, Septentrion, 2012.

²⁴ *Annales* des Ursulines 1639-1822, Archives du Monastère des Ursulines de Québec, vol. 1, p. 116.

²⁵ Registre de la paroisse Notre-Dame-de-La Nativité de Beauport.

²⁶ Seigneurie concédée aux Jésuites le 20 mars 1651.

²⁷ Cyprien TANGUAY, *Répertoire général du clergé canadien*, Montréal, Eusèbe Senécal & Fils, 1893, p. 67.

26 novembre 1681. Ils ont eu 12 enfants : Madeleine, Marguerite, Raphaël, Joseph-Noël, Jean-Baptiste, Pierre-François, Pierre, Marie-Anne, Alexis, Louis, Madeleine, Geneviève. Marie-Madeleine décède le 26 septembre 1715.

6. **Charlotte** naît le 18 septembre 1666 et décède vers 1681.
7. **Noël** Vachon dit Pomerleau naît le 12 janvier 1669. Le 24 octobre 1695, il épouse Monique Giroux (Toussaint et Marie Godard). Le 23 octobre, ils ont passé un contrat de mariage devant le notaire Jean-Robert Duprac. Ils ont eu trois enfants : Noël, Madeleine et Marie-Joséphé. Noël est inhumé au cimetière de l'Hôtel-Dieu de Québec le 12 août 1699.
8. **Pierre** Vachon dit Desfourchettes naît le 29 mai 1671. Il épouse Catherine Soulard (Jean-Baptiste et Catherine Boutet) le 5 mars 1696. Le couple a eu quatre enfants : Jean-Baptiste, Catherine, Noël, Madeleine. Pierre décède de la petite vérole le 17 janvier 1703.
9. **Anne-Thérèse** naît le 23 juillet 1674. Elle épouse Jean Turgeon (Charles et Perrine Lefebvre), le 8 novembre 1691. Le couple a eu 15 enfants : Jean, Noël, Pierre, Charles, Anne-Marguerite, Marie-Joséphé, Jacques, Marguerite, Charlotte, Adrien, Joseph-René, Catherine, Pierre, Jacques-François, Étienne. Anne-Thérèse décède le 19 février 1721.
10. **Françoise** naît en 1675. Elle épouse François Binet (René et Catherine Bourgeois) le 4 février 1698, et Jean-Baptiste Lépine (Jean et Catherine Granger) le 4 février 1709. Quatre enfants sont issus de la première alliance : Catherine, Françoise, Michel, Marie-Anne; et sept de la deuxième : Jean-Baptiste, Catherine, Jean-Baptiste, Madeleine, Charles, Louis-Toussaint, Marie-Madeleine. Françoise décède le 12 mai 1740.
11. **Madeleine** naît le 8 janvier 1680 et décède de la petite vérole le 18 février 1703. Elle épouse Pierre Vallée (Pierre et Thérèse Leblanc) le 23 novembre 1699. Ils ont eu deux enfants : Pierre et Madeleine.
12. **Guillaume** naît le 13 décembre 1682 et décède de la petite vérole le 27 décembre 1702.

Paul Vachon et Marguerite Langlois ont eu 76 petits-enfants dont 16 n'ont pas atteint l'âge adulte. Trois garçons Vincent, Pierre et Noël ont eu des descendants mâles ayant assuré la continuité du patronyme.

Noël (1669-1699) épouse Monique Giroux le 24 octobre 1695. Ils ont un seul garçon, nommé aussi Noël, né le 5 août 1696 à Beauport et décédé le 13 mars 1762 à Saint-Joseph-de-Beauce. Noël fils épouse Marie-Jeanne Bélanger le 16 janvier 1719 à Beauport. Ils ont eu 17 enfants dont 14 sont nés à Beauport. Vers 1745, la

famille quitte Beauport pour s'établir à Saint-Joseph-de-Beauce où naissent les trois derniers de la famille. Quinze se marient dont 13 qui s'établissent à Saint-Joseph-de-Beauce et deux à Sainte-Marie. Noël et Marie-Jeanne Bélanger auront 129 petits-enfants.

Quelque 40 garçons sont issus des mariages des neuf garçons de Noël et Marie-Jeanne Bélanger. Toutes les personnes portant le patronyme Pomerleau descendent de Noël et Marie-Jeanne Bélanger, et environ les deux tiers des personnes portant aujourd'hui le patronyme Vachon sont issus de ce couple.

Plusieurs descendants de Paul Vachon et Marguerite Langlois s'illustrèrent dans divers domaines : religieux et universitaire (Alexandre et Louis-Albert), sportif (Maurice et Rogatien), industriel (Joseph Arcade), aéronautique (Roméo), histoire (André), etc.

Le patronyme Vachon se retrouve au 96^e rang des patronymes du Québec, soit 0,15 % de la population, tandis que le patronyme Pomerleau occupe le 412^e rang avec 0,047 % de la population. C'est dans la MRC de L'Amiante (maintenant MRC Des Appalaches) que l'on trouve le plus de personnes portant le patronyme Pomerleau, avec 0,7 % de la population, tandis que 3,2 % de la population de la MRC Robert-Cliche sont des Vachon²⁸.

La même source donne en pourcentage la répartition des personnes portant les patronymes Vachon et Pomerleau dans les différentes régions administratives du Québec.

Région du Québec	Vachon %	Pomerleau %
Abitibi-Témiscamingue	4,0	6,2
Bas-Saint-Laurent	0,6	2,1
Centre-du-Québec	4,6	2,8
Chaudière-Appalaches	31,7	27,0
Côte-Nord	4,1	0,0
Estrie	9,3	11,4
Lanaudière	2,1	3,8
Laurentides	4,0	16,9
Laval	2,7	3,6
Mauricie	1,0	0,8
Montréal	15,0	2,8
Montréal	8,4	10,4
Outaouais	2,6	2,2
Québec	7,1	6,1
Saguenay-Lac Saint-Jean	2,2	1,3
Autres	0,6	1,6

²⁸ www.stat.gouv.qc.ca

En toponymie, Vachon identifie une circonscription électorale de la Montérégie, nommée en l'honneur de Roméo Vachon (1898-1954), pionnier de l'aviation québécoise. Il y a un lac Vachon en Beauce, en Gaspésie et en Ontario, une rivière Vachon, entre autres, sur la Côte-Nord et à la Baie-James. On retrouve des rues et des boulevards Vachon dans plusieurs villes du Québec, et un pont Vachon entre Laval et Boisbriand. Il y a une rue Paul-Vachon à La Copechagnière, en Vendée (France), lieu d'origine de Paul Vachon. Il y a aussi le pavillon Alexandre-Vachon de l'Université Laval²⁹. Louis-Albert Vachon, archevêque et cardinal, a aussi été recteur de l'Université Laval de 1960 à 1972.

Ce patronyme identifie une industrie québécoise très florissante dont la renommée s'étend outre frontières, soit la *Pâtisserie Vachon* fondée en 1923 à Sainte-Marie (Beauce) par Joseph-Arcade Vachon³⁰ (1866-1938) et son épouse Rose-Anna Giroux (1877-1948).

Le patronyme Pomerleau identifie une rue à Magog et à Thetford Mines, entre autres, et un lac en Beauce. Ce patronyme désigne également le nom d'une firme spécialisée en entreprenariat et en gestion de projets de construction, largement connue au Canada. On trouve aussi le patronyme Pomerleau sur le titre d'un roman d'Yves Beauchemin.

Le notaire Paul Vachon a officialisé et légalisé plusieurs transactions des premiers habitants des seigneuries de la région limitrophe à l'est de la ville de Québec. Les actes qu'il a rédigés entre 1655 et 1693 sont

Signature du haut : contrat de mariage entre Pierre Gravel et Madeleine Cloutier le 14 novembre 1675.

Signature du bas : concession des Jésuites à Jean Roussin le 4 janvier 1664.

Source : BAnQ-Québec, minutier de Paul Vachon (1655-1693).

²⁹ Alexandre Vachon (1886-1953), ordonné prêtre en 1910, chimiste, diplômé de Harvard, professeur à l'Université Laval puis doyen de la Faculté des sciences en 1937 et recteur en 1939, archevêque du diocèse d'Ottawa 1940-1953.

³⁰ Il est descendant de Vincent Vachon, fils de Paul et Marguerite Langlois.

encore fréquemment consultés. Ses écrits ont traversé plus de 350 ans. Paul Vachon figure également sur les tableaux d'ascendance de plusieurs de nos contemporains.

RÉFÉRENCES AUTRES QUE CELLES DES BAS DE PAGE

- Actes d'état civil et registres d'église du Québec (collection Drouin), 1621 à 1967, à la SGQ.
- LAFONTAINE, André. *Recensement annoté de la Nouvelle-France*, Sherbrooke, 1981.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois 1608-1700*, La maison des ancêtres et Archives nationales du Québec, 4 tomes, 1998-2001.
- LANGLOIS, Michel. *Les ancêtres beauportois (1634-1760)*, Beauceville, L'Éclaireur, 1984, 367 p.
- LEBEL, Gérard. *Nos ancêtres*, Sainte-Anne-de-Beaupré, vol. 3, 1981, p. 138.
- MATHIEU, Jacques et Alain LABERGE. *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent - Aveux et dénombrements 1723-1745*, Septentrion, Québec, 1991, 415 p.
- PROVOST, Honorius. *Sainte-Marie-de-la-Nouvelle-Beauce*, Québec, [s. n.], 1967-1970, 2 volumes, 625 p.
- TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Montréal, Éditions Élisée, 1975, 7 volumes.
- TRUDEL, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1973, 618 p.
- VACHON, Daniel. *Dictionnaire généalogique des familles Vachon et Pomerleau, 1650-2000*, [s. l.], Impressions CREDO, 2002.
- VACHON, Madeleine. *Entre nous maître Paul*, [s. l.], [s. n.], 2012, 159 p.

Association familiale VACHON



Description : d'azur au chevron renversé d'or, accompagné en chef de 3 fleurs de lys d'argent, et en pointe, à dextre d'une tour d'or, à sénestre d'un lion du même.

DEVISE : FIER ET LABORIEUX.

SOUTIENS : deux branches de chêne au naturel, les tiges passées en sautoir.

CIMIER : un livre ouvert d'argent chargé sur la page dextre d'une fleur de lys d'or, sur la page sénestre de la signature du Notaire Paul Vachon de sable, et surchargé sur le tout d'une plume d'or en bande.

© Conseil Français d'héraldique - 2011 - SiteMap



GENS DE SOUCHE

La revue *L'Ancêtre* offre de publier quatre fois l'an un article à contenu généalogique et concernant un patronyme des premiers arrivants. La plupart des ancêtres sont arrivés par voie de mer, même au XX^e siècle. Par définition, nous incluons tous les arrivants ayant eu une descendance au Québec.

LE PATRONYME LUCIER : ÉTUDE D'UNE LIGNÉE

Diane Gagnon (6556)



Détentrice d'un doctorat en sociologie de l'Université de Montréal, l'auteure a fait carrière dans l'Administration publique québécoise, principalement au ministère de l'Éducation. D'abord engagée comme professionnelle de recherche, elle a par la suite occupé des postes d'encadrement dans divers secteurs, notamment ceux de la condition féminine, de la recherche, de la formation du personnel scolaire et des affaires internationales et canadiennes. Au cours des dernières années, elle s'est intéressée à la généalogie, entre autres pour contribuer à faire connaître nos ancêtres femmes.

Résumé

L'auteure étudie les actes de baptême, mariage et sépulture d'une lignée de Lucier. Prenant acte que les Lucier ou Lussier ont un ancêtre commun, elle s'emploie à : 1) identifier le moment où l'orthographe *Lucier* s'est cristallisée et les facteurs qui y ont contribué; 2) rechercher les temps forts de l'évolution du patronyme d'origine – Lhuysier – vers les formes orthographiques d'aujourd'hui et, 3) établir à quel moment le patronyme *Lucier* est apparu pour la première fois.

INTRODUCTION

Les Lucier épèlent régulièrement leur nom : inscription à l'école, contrat de services professionnels, achat d'une propriété, réservations de toute nature, etc. À défaut de le faire, ce nom est écrit avec deux « s » plutôt qu'avec un « c ». Ce n'est pas surprenant puisqu'il y a une majorité de Lussier au Québec¹.

Comme l'orthographe de plusieurs patronymes, celle des Lussier ou Lucier a évolué depuis l'arrivée en Nouvelle-France du premier ancêtre en 1669. Les spécialistes de l'anthroponymie peuvent certainement expliquer cette évolution d'un point de vue linguistique². Ce qui nous intéresse ici relève davantage de la généalogie et de l'histoire. Les questions qui guident notre étude sont les suivantes : pour l'ascendance d'Adrien Lucier³, comment le patronyme a-t-il évolué depuis l'arrivée de l'ancêtre; quand l'orthographe avec un « c » est-elle apparue pour la première fois et à quel moment s'est-elle cristallisée?

Pour répondre à ces questions, nous avons répertorié les actes de naissance, mariage et sépulture (BMS) de la lignée patronymique d'Adrien Lucier et examiné la façon dont le patronyme y était orthographié⁴. Notre texte comporte huit rubriques, une pour chaque *Lucier* du tableau d'ascendance.

Pour chacun, nous présentons les données généalogiques de base et analysons les actes de BMS le concernant et ceux de ses enfants.

ADRIEN LUCIER⁵ (1927-1989)

Adrien Lucier est le fils d'Arcade et Euphémie Pinsonneault. Il est né à Saint-Jacques-le-Mineur le 20 septembre 1900 et a été baptisé deux jours plus tard. Il a étudié quelques années au Collège de Saint-Jean. Contrairement à la majorité de ses frères, cultivateurs à Saint-Jacques-le-Mineur, Adrien fait carrière à Montréal. Il travaille chez Dupuis Frères, « le magasin du peuple »⁶. Il y monte graduellement les échelons, passant de commis à gérant.

Le 17 mai 1927, à Montréal, en l'église de Saint-Pierre-Claver, Adrien épouse Marie-Jeanne Trottier, fille de Magloire et Caroline Carrières. Marie-Jeanne est née à Montréal, dans la paroisse de Saint-Henri-des-Tanneries, le 5 octobre 1905. Son père tient une épicerie sur la rue Atwater.

Adrien et Marie-Jeanne ont huit enfants : quatre filles et quatre garçons, dont le premier, Jean, meurt à la naissance, le 2 mars 1928. Les sept autres enfants – Jeannine, Jacques, Pierrette, Michel, Monique, Pierre et Suzanne – se sont mariés. L'un d'eux est décédé il y a peu de temps.

Adrien Lucier est décédé le 10 septembre 1989. Il est inhumé dans le cimetière de sa paroisse d'origine, Saint-Jacques-le-Mineur. C'est également là qu'avait été inhumée son épouse, décédée huit ans plus tôt, le 27 juin 1981.

¹ Dans Canada411, parmi les abonnés, il y a 3 655 Lussier et 56 Lucier. Voir Canada411.ca, www.fr.canada411.ca, consulté le 15 octobre 2013.

² Voir Marc PICARD, *Dictionnaire des noms de famille du Canada-français. Anthroponymie et généalogie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, 401 p.

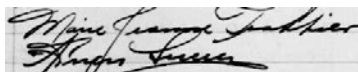
³ Le tableau d'ascendance est joint à la fin du texte.

⁴ Nous avons rempli une fiche de famille pour chaque individu de la lignée patronymique à l'étude. Pour ce faire, les bases de données suivantes ont été utilisées : PRDH, Fichier *Origine*, BMS2000, Mes Aïeux, Nos Origines et SGQ (Décès et mariages du Québec 1926-1997). Pour avoir accès aux copies des actes de BMS, nous avons utilisé ancestry.ca.

⁵ L'orthographe des patronymes des titres de notre étude est celle des actes de mariage.

⁶ Voir l'excellente exposition virtuelle sur Dupuis Frères, présentée par HEC Montréal à l'adresse suivante : http://experience.hec.ca/dupuis_et_freres/

Adrien est baptisé sous les noms *Ovide Adrien Lucier*. C'est ce que révèle son acte de baptême. Dans l'acte de mariage, l'inscription est faite en respectant cette orthographe, ce qui



Signature de Marie-Jeanne Trottier et d'Adrien Lucier.

concorde avec la signature de l'époux. N'ayant pas accès à l'acte de sépulture, nous avons consulté la base de données en ligne

de la Société de généalogie de Québec (SGQ) sur les « Décès du Québec 1926-1997 »⁷. Le patronyme y est inscrit avec un « c ».

Les enfants d'Adrien sont inscrits sous le patronyme *Lucier* dans les actes religieux ou civils que nous avons consultés. Lorsque leur signature apparaît, c'est sous cette forme. Un seul cas déroge : dans l'acte de sépulture de Jean, l'enfant mort à la naissance, c'est *Lussier* qui est inscrit comme nom de famille. Le décès est enregistré dans la paroisse de Saint-Stanislas comme celui d'« un enfant ondoyé fils d'Adrien Lussier commis et de Marie-Jeanne Trottier ». La signature du père ne figure pas au registre.

ARCADE LUCIER (1867-1946)

Arcade Lucier, le père d'Adrien, est né à Saint-Jacques-le-Mineur le 11 décembre 1867. Il est le fils de Moïse Lucier et Julienne Lussier. Il a été baptisé le lendemain de sa naissance. Le 10 avril 1894, à Saint-Jacques-le-Mineur, il épouse Euphémie Pinsonneault. Fille de Niclesse, cultivateur, et Adéline Lucier, elle est née le 8 avril 1873⁸. Dix enfants naissent de leur union : neuf garçons et une fille. Ils sont nés à Saint-Jacques-le-Mineur (entre 1895 et 1915) et tous se marieront (entre 1917 et 1948). Tout comme son père, Arcade est cultivateur. Il deviendra propriétaire de sa ferme le 13 septembre 1904⁹ et y demeurera toute sa vie. Sept de ses garçons deviendront cultivateurs à leur tour et sa fille épousera un agriculteur de Napierville.

Euphémie décède quelques jours après avoir donné naissance à Laurette, dixième enfant de la famille. Elle est inhumée le 10 janvier 1916 à Saint-Jacques-le-Mineur. Elle laisse une lourde responsabilité familiale. C'est Adrien, alors âgé de 16 ans, qui prendra en charge la maisonnée, et ce, jusqu'au remariage de son père, le 16 août 1919 avec Marie-Léonie Côté, alors âgée de 48 ans. Le mariage a lieu à l'église de Sainte-Hélène à Montréal. La deuxième union d'Arcade durera 27 ans. Il décède le 13 septembre 1946, à l'âge de 79 ans. Il est inhumé avec sa

première épouse dans le cimetière de Saint-Jacques-le-Mineur. Quant à Marie-Léonie, elle meurt à 91 ans et est également inhumée à Saint-Jacques-le-Mineur.

Dans l'acte de baptême d'Arcade, le nom sous lequel il est enregistré est *Lucier*. C'est également ainsi que Moïse, père d'Arcade, signe l'acte de naissance de son cinquième enfant. Au moment de son mariage, Arcade appose sa signature dans le registre en utilisant, lui aussi, l'orthographe avec un « c », comme le confirme l'extrait ci-contre. Finalement, dans l'acte de sépulture d'Arcade, c'est encore l'orthographe avec un « c » qui apparaît dans l'inscription faite par le curé et les signatures des deux fils qui agissent comme témoins, Raoul et Jos. Arcade *Lucier*.



Arcade est présent au baptême et au mariage de ses dix enfants. Il signe les registres à chacune des occasions. Agissant comme témoin au baptême, il signe *Lucier*. Au mariage de chacun des enfants, tous, le père, ses neuf garçons et sa fille, signent leur nom sous le patronyme *Lucier*. Pour l'inscription dans les actes de sépulture, nous devons en référer à la base de données de la SGQ sur les décès. On y trouve l'information sur les décès des sept premiers enfants d'Arcade : tous sont inscrits comme des « *Lucier* ».

Arcade et ses enfants sont donc constants dans l'orthographe de leur nom. Il faut noter que les curés qui font les inscriptions dans les registres le sont également. Il y a bien quelques exceptions, mais pas dans les livres de Saint-Jacques-le-Mineur¹⁰. Ce qu'on peut retenir ici, c'est qu'au XX^e siècle il y a une cristallisation du patronyme *Lucier* dans la lignée patrilinéaire que nous étudions. Les signatures en témoignent et les registres sont, pour la plupart, cohérents avec ces signatures.



Euphémie Pinsonneault et Arcade Lucier.
Photo fournie par l'auteur.

MOYSE LUCIER (1837-1898)

Jean Baptiste Moyse Lucier, tel qu'inscrit dans le registre paroissial de Saint-Philippe, est né le 9 février 1837 et a été baptisé deux jours plus tard. Il est le fils de Michel, cultivateur résidant dans la paroisse, et Archange Riendeau. Contrairement aux actes de baptême consultés précédemment, celui-ci n'est pas signé par le père de l'enfant. Le père ainsi que le parrain et la marraine « n'ont su signer », écrit le curé Joseph Morin.

Le 15 février 1858, à Saint-Jacques-le-Mineur, Moyse épouse sa petite cousine, Julienne Lussier¹¹. Fille de Joseph et Florence Régnier, elle est née à L'Acadie le

⁷ Base de données réservée aux membres de la SGQ.

⁸ Des liens de consanguinité existent entre les époux : ils ont un ancêtre commun, Amable Lussier, arrière-grand-père de l'époux et arrière-arrière-grand-père de l'épouse.

⁹ *Saint-Jacques-le-Mineur. En hommage aux familles d'hier, à celles d'aujourd'hui et à celles de demain*, Sherbrooke, Les albums souvenirs québécois, 1983, 295 p.

¹⁰ Léandre, qui s'est marié à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, et Orpha, à Saint-Jean, sont enregistrés sous le patronyme *Lussier* dans les registres, alors qu'ils signent *Lucier*.

¹¹ Le grand-père de Julienne, Louis Lucier (1787-1863), est le frère de Michel dont nous parlerons plus loin.

8 décembre 1839. Malgré le lien de parenté, les époux n'écrivent pas de la même façon leur nom de famille comme on peut le constater avec l'extrait suivant du registre paroissial. Le curé Morin les a pourtant inscrits tous deux sous le patronyme *Lucier*.

Signatures de Julienne Lussier et de Moïse Lucier.

Moïse et Julienne, fils et fille de cultivateurs, ont eu cinq enfants entre 1860 et 1867. Les deux premiers, Moïse et Joseph, sont nés dans

la paroisse de Saint-Philippe. Au registre paroissial, ils sont inscrits sous le patronyme *Lussier*. Toutefois, le père signe *Lucier*. Quant aux trois autres enfants, Léandre, Marie Améline et Arcade, ils sont nés à Saint-Jacques-le-Mineur. Ils sont tous inscrits comme des *Lucier*. Dans les actes de baptême de Léandre et Améline, le curé écrit que le père a déclaré ne savoir signer. Il a pourtant signé au baptême de ses deux premiers enfants et il le fera également à la naissance d'Arcade, le dernier de la famille, toujours en écrivant *Lucier*.

Quatre des cinq enfants de Moïse se marient¹², tous à Saint-Jacques-le-Mineur. La consultation du registre paroissial pour chacun de ces mariages révèle une constance remarquable dans l'orthographe du patronyme : tant dans les inscriptions faites par les prêtres que dans les signatures des époux et de leur père, c'est l'orthographe *Lucier* qui est retenue.

Moïse décède le 27 décembre 1898 et est enterré deux jours plus tard. Dans le registre paroissial faisant état de la sépulture, le prêtre ne semble pas très certain de l'orthographe du patronyme : il inscrit « S-33 Moïse Lucier » dans la marge, mais « Lussier » pour parler du défunt et de ses fils présents... qui signent *Lucier*. Julienne survit à son époux. Elle décède le 25 juillet 1930 et est enterrée trois jours plus tard dans le cimetière de la paroisse de Saint-Jacques-le-Mineur. Ses trois fils signent le registre paroissial comme ils l'ont fait pour leur père, c'est-à-dire écrivant leur nom avec un « c ». Finalement, soulignons que dans les documents enregistrant le décès des enfants de Moïse¹³, c'est le patronyme *Lucier* qui est inscrit.

Le constat à retenir ici est le même que dans les rubriques précédentes : Moïse et les membres de sa famille savent signer et ils le font ainsi : *Lucier*. Par ailleurs, les vicaires ou curés qui remplissent les registres hésitent parfois entre les deux orthographes : *Lussier* et *Lucier*.

MICHEL LUSSIER (1786-1856)

Michel Lussier est le fils d'Amable et Josephthe Rougeau. Il a été baptisé à Boucherville le 26 août 1786, deux jours après sa naissance. Établi à Saint-Philippe, il a été cultivateur toute sa vie. C'est à cet endroit qu'il a élevé sa très nombreuse progéniture, issue de deux de ses trois mariages. La première union avec Magdeleine Binet, célébrée le 2 juillet 1804, demeure sans descendance en raison de la mort prématurée de Magdeleine, en décembre suivant. Le 22 août 1808, Michel épouse, en deuxième noces, Marguerite Deniau, fille d'Antoine et Catherine Bisailon, avec laquelle il aura 13 enfants. Marguerite décède le 10 octobre 1834, à l'âge de 43 ans, en mettant au monde sa fille Priscille.

Le troisième mariage de Michel est celui qui nous intéresse pour les fins de notre étude. Le 8 février 1836, à La Prairie, Michel épouse Archange Riendeau, veuve de Joseph Santoire. Ils sont âgés l'un, de 50 ans, et l'autre, de 37 ans. Trois enfants naissent de cette union : Moïse, l'aîné, dont on a parlé plus haut, Vital et Henriette.

Michel décède le 24 août 1856, à l'âge de 70 ans. Archange lui survit une quinzaine d'années. Elle meurt le 27 février 1872; elle a 73 ans. Tous deux sont enterrés à Saint-Philippe.

Le curé qui a enregistré le baptême de Michel l'a fait sous le patronyme *Lussier*. Dans les enregistrements des trois mariages de cet ancêtre, on retrouve *Lucier* dans les deux premiers (1804 et 1808) et *Lussier* dans le troisième, c'est-à-dire celui avec Archange Riendeau (1836). Finalement, dans l'acte de sépulture (1856), on inscrit *Michel Lucier*. Tous ces actes sont signés par des prêtres différents, qui précisent que les témoins ne savent pas signer.

Qu'en est-il dans les actes de baptême, mariage et sépulture des trois enfants issus de la dernière union de Michel? Moïse, Vital et Henriette ont été baptisés, l'aîné en 1837 et les deux autres en 1839 et 1841, sous la forme *Lucier*. À leur mariage, les deux hommes signent le registre sous *Lucier*. C'est également sous ce nom que le décès de Moïse (1898) est enregistré. Toutefois, malgré la tendance marquée pour l'orthographe avec un « c », un flottement existe à cette époque : le prêtre qui enregistre le mariage et la sépulture de Vital inscrit *Lussier*. Nous ignorons ce qu'il en est pour la sépulture d'Henriette, n'ayant pas trouvé l'acte.

De ce qui précède, on peut dire qu'à partir du milieu du XIX^e siècle, l'orthographe *Lucier* s'impose de plus en plus pour les ancêtres patrilinéaires de la famille sur laquelle porte notre étude. Qu'en est-il un peu plus tôt?

AMABLE LUSSIER (1753-1803)

Fils de Louis et Marie-Anne Meunier, Amable est baptisé à Varennes le 1^{er} février 1753, le lendemain de sa naissance. À



Famille d'Arcade Lucier.

Assis : Léandre, Joseph-Arcade, Laurette, Raoul.

Debout : Adrien, Orpha, Hector, Denis, Jean-Paul, Bruno.

Photo fournie par l'auteure.

¹² Moïse, le premier enfant, ne vivra que quelques années : né le 30 juin 1860, il décède le 7 janvier 1863.

¹³ Nous avons pu consulter les registres paroissiaux pour trois enfants (Moïse, Léandre et Arcade) et la base de données de la SGQ pour les deux autres, Marie Améline et Joseph.

l'âge de 27 ans, à Boucherville, il épouse Joseph Rougeau, fille de Jean-Baptiste et Catherine Leriche dit Lasonde. La célébration a lieu le 2 février 1780. Le couple s'installe à Boucherville, lieu de naissance de l'épouse. Il y demeure plus de dix ans et s'établit ensuite à Saint-Philippe où Amable exercera le métier de « laboureur ». Entre 1781 et 1801, onze enfants naissent du couple Lussier-Rougeau : huit garçons et trois filles. Tous et toutes se marieront, à l'exception de deux garçons, Amable et Jacques, décédés, l'un en mai 1802 à l'âge de 20 ans, et l'autre, en août 1792, deux mois après sa naissance.

Amable décède le 15 mai 1803, à l'âge de 50 ans. Il est inhumé dans le cimetière de Saint-Philippe. Son épouse lui survit pendant presque 30 ans. Sans doute va-t-elle vivre chez l'une de ses deux filles, Marie Joseph ou Marie Reine, qui demeurent à L'Acadie. C'est en effet dans le cimetière de la paroisse de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, à L'Acadie, qu'elle est inhumée le 16 mars 1832. Elle a 70 ans.

La consultation des registres paroissiaux nous apprend qu'Amable est né *Lussié* (1753), qu'il s'est marié sous le patronyme *Lussier* (1780) et qu'il a été inhumé sous celui de *Lucier* (1803). Comme il a déclaré ne savoir signer, l'orthographe de son nom de famille varie selon les prêtres qui font les écritures dans les registres de Varennes, de Boucherville et de Saint-Philippe.

Dans les actes de baptême des enfants d'Amable (entre 1781 et 1801), on observe qu'une majorité d'enregistrements sont faits sous le patronyme *Lussier*. Le dernier enfant, Étienne né en 1801, est inscrit avec *Lucier* comme nom de famille. Dans les actes de mariage (entre 1799 et 1821), les inscriptions sont majoritairement faites sous le patronyme *Lucier* pour les cérémonies qui ont lieu à Saint-Philippe et à L'Acadie. Les deux garçons qui se marient à La Prairie en 1811 et 1816, Pascal et Antoine, sont inscrits comme des *Lussier*. L'étude des actes de sépulture (entre 1802 et 1874) mène au même constat quant à la prédominance du patronyme *Lucier* : une majorité d'enregistrements sont faits sous ce patronyme, que les cérémonies aient lieu à Saint-Philippe, Saint-Constant, Saint-Jacques-le-Mineur, Boucherville ou Saint-Jean. Pour les trois garçons décédés à La Prairie, Joseph, Pascal et Antoine, et pour Marie-Reine, décédée à Napierville, les enregistrements sont faits sous le nom *Lussier*.

Au début du XIX^e siècle, on note donc une tendance à la cristallisation du patronyme *Lucier*, lequel s'impose de plus en plus dans les actes de mariage et de sépulture. Il faut souligner qu'à cette période, aucun des membres de la famille d'Amable ne savait signer.

LOUIS LHUISSIER (1722-1793)

Louis Lhuissier est né et a été baptisé à Varennes le 15 novembre 1722. Il est le fils de Jacques et Marie Sénécal. À l'âge de 19 ans, il épouse Marie-Anne Meunier. Née le 9 décembre 1722, elle est la fille de Jacques et Geneviève Lapre dit Petit, de Boucherville. C'est dans cette paroisse que le mariage est célébré, le 1^{er} décembre 1741.

Le couple s'établit à Varennes. En 22 ans (1742-1763), 14 enfants naissent de leur union : huit garçons et six filles. Le douzième enfant, Alexis, meurt une dizaine de jours après sa

naissance, soit le 5 novembre 1762. Nous ignorons le destin de l'aînée, Marie, et de trois des garçons du couple - Joseph, Toussaint et Jacques, n'ayant pas trouvé soit les actes de mariage, soit les actes de sépulture. Quant aux autres enfants, quatre garçons et cinq filles, ils se marient, les filles dans leur paroisse d'origine, Varennes, et les garçons à Boucherville.

Louis décède à Varennes le 30 janvier 1793. Il a 71 ans. Il est inhumé le lendemain dans le cimetière paroissial. Marie-Anne décède une année plus tard, le 16 mai 1794, et est inhumée au même endroit que son époux.

L'étude des actes de baptême, mariage et sépulture de Louis et de ses enfants révèle que le patronyme est en profonde évolution : la façon de l'écrire passe d'une forme près de la souche française, à une forme simplifiée, plus près de l'orthographe que nous connaissons aujourd'hui. C'est du moins ainsi que nous comprenons le fait que l'ancêtre Louis soit successivement enregistré sous les patronymes *Luissier* à son baptême (1722), *Lhuissier* à son mariage (1741) et *Lucier* à son décès (1793).

L'étude des enregistrements des enfants de Louis fait ressortir la même évolution. Tous baptisés à Varennes, les sept premiers enfants sont des *Lhuissier* (1742-1751), les cinq suivants sont des *Lussié* ou *Lussier* (1753-1763). Quant au quatorzième enfant, Jacques, nous n'avons pu consulter son acte de naissance, ne connaissant ni la date, ni le lieu de sa naissance. Dans les actes de mariage (1765-1791), on observe la disparition de la forme classique du patronyme, avec un « y » ou un « i ». *Lussié* s'impose, avec des variantes – Lhuissier, Lussier – alors que *Lucier* apparaît pour les deux derniers mariages, ceux de Charlotte (1788) et de Marie-Archange (1791). L'étude des actes de sépulture (1762-1834) confirme une tendance du même ordre.

La deuxième moitié du XVIII^e siècle marque donc un moment fort de l'évolution du patronyme. Son orthographe passe doucement de ce qu'elle était à l'origine, Lhuysier ou Lhuissier, à une graphie plus simple, la dominante étant *Lussié*, dont la sonorité ressemble à celle d'aujourd'hui.

JACQUES LUISSIER (1678-1744)

Jacques Luissier est le fils de l'ancêtre des Lussier ou Lucier du Québec. Cinquième enfant de Jacques et Catherine Clérice, il naît à Varennes le 15 septembre 1678 et est baptisé trois jours plus tard à Boucherville¹⁴. Le 10 mai 1702, Jacques épouse Marie Sénécal, fille de Nicolas et Marie Lapre dit Petit. Le mariage est célébré à Varennes. C'est également à cet endroit que le couple s'établit. De leur union naissent 14 enfants, entre 1703 et 1726 : cinq garçons et neuf filles. Comme il arrive souvent à l'époque, la famille est touchée par la mortalité infantile : cinq des enfants – quatre filles et un garçon – meurent en bas âge. Quant aux autres, ils se marient pour la plupart, sauf deux filles – Marguerite et Marie-Charlotte.

Jacques décède le 26 octobre 1744 à Varennes et y est enterré. Il a 66 ans. Quant à Marie, elle survit une dizaine

¹⁴ La paroisse de Varennes n'est pas encore érigée; elle le sera en 1681 (PRDH).

d'années à son époux. Elle meurt à Varennes le 23 mars 1754, où elle est enterrée le lendemain. Elle est âgée de 69 ans.

On a vu à la section précédente que dans la famille de Louis, le patronyme avait évolué vers une orthographe, et une phonétique, se rapprochant du Lussier ou Lucier d'aujourd'hui. Pour la famille de Jacques, l'évolution, si elle va dans le même sens, n'apparaît toutefois que tardivement.

C'est en effet le constat qui se dégage de l'examen des registres paroissiaux concernant Jacques et ses enfants. Dans les actes de baptême (1678), mariage (1702) et sépulture (1744) de Jacques, le nom sous lequel il est inscrit est très près de la forme française du nom, du moins phonétiquement : Lhuissier et Luissier. Il en est ainsi pour ses enfants, comme on peut le constater à la lecture de la majorité des actes de baptême, mariage et sépulture qui les concernent. Les formes plus contemporaines du patronyme (Lussier, Lussier ou Lucier) apparaissent tardivement, essentiellement dans les actes de sépulture postérieurs à 1773.

En somme, il n'est pas surprenant de constater que durant la première moitié du XVIII^e siècle, à une génération du premier ancêtre arrivé en Nouvelle-France, le patronyme dominant soit tout près de la forme « classique », telle qu'on la connaissait en France.

JACQUES LUCIER (VERS 1646-1713)

Jacques Lucier, l'ancêtre des Lussier et Lucier du Québec, est né à Paris, dans la paroisse de Saint-Eustache, vers 1646. Ses parents sont Jacques Lhuysier et Marguerite Darminie. Vers l'âge de 20 ans, Jacques arrive en Nouvelle-France, à l'automne 1666. Pourquoi a-t-il quitté la France; sur quel navire a-t-il voyagé? Nous n'en savons rien, sinon qu'il se serait embarqué avec un contrat d'engagé au service du gouverneur de Trois-Rivières, Pierre Boucher¹⁵. Au terme des trois années de cet engagement, Jacques prend ses quartiers dans ce qui deviendra la seigneurie de Varennes¹⁶.

À l'automne 1669, Jacques se rend à Québec. Il y épouse Charlotte Lamarche, l'une des 130 Filles du roi qui viennent d'arriver pour aider au peuplement de la colonie. Charlotte est originaire de Paris, paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Elle est la fille de feu François et Suzanne Bourgeois. Elle apporte avec elle des biens estimés à 300 livres, montant important pour l'époque, ainsi qu'un don du roi de 50 livres¹⁷. Le couple prend la route du fleuve pour venir s'établir à Varennes. Jacques y fait construire une maison à l'été 1670¹⁸. C'est dans

celle-ci que naît Marie, première Varennoise de naissance, le 3 février 1671¹⁹. La mère décède trois jours plus tard. L'acte de sépulture indique qu'elle est *enterré en la chapelle de la paroisse de boucherville*. Il s'agit de la première sépulture de la paroisse²⁰.

Après six mois de veuvage, Jacques retourne à Québec : 115 Filles du roi viennent d'arriver. Il y épouse une autre Parisienne, Catherine Clérice. Elle est la fille d'un maçon, Pierre Clérice, et Marie Lefebvre, de la paroisse de Saint-Sulpice²¹. À son arrivée en Nouvelle-France, Catherine a environ 18 ans. Elle apporte avec elle des biens d'une valeur de 200 livres et un don du roi de 50 livres. La veille du mariage, devant le notaire Romain Becquet, un contrat est « passe audit Quebecq maison de ladite dame Bourdon... »²². La cérémonie religieuse a lieu le 12 octobre 1671 et plusieurs unions de filles du roi sont bénies au cours de celle-ci²³.

Jacques et Catherine viennent s'installer dans la seigneurie de Varennes. Ils y retrouvent Marie, la fillette issue de la première union de celui-ci. Sur une période de 20 ans, entre 1672 et 1692, Catherine donne naissance à 12 enfants. Le premier, dont on ignore le sexe, meurt à la naissance et deux autres, François et Jean, dans les semaines suivant leur naissance, l'un en 1680 et l'autre en 1687. Quatre garçons et cinq filles atteignent l'âge adulte et se marient.

L'ancêtre connaît une fin tragique : sans doute à l'automne 1712, il meurt noyé dans le fleuve Saint-Laurent. Il est âgé de 66 ans. Son corps est retrouvé, le printemps suivant, dans la région de Sorel. Il est inhumé à cet endroit le 12 juin 1713. Son fils Christophe assiste à la sépulture. Quant à Catherine, elle décède deux ans après son époux, le 1^{er} mars 1715. Elle est inhumée le lendemain à Varennes. Elle est âgée de 62 ans.

Tout au cours de sa vie, Jacques est très actif pour mettre en valeur ses biens et pour contribuer au bien-être de la communauté, notamment en agissant comme capitaine de milice²⁴. Il laisse un héritage important, comme le révèle l'inventaire des biens du défunt dressé par le notaire Antoine Adhémar, le 18 mars 1713. Cet héritage est constitué des meubles, des prêts consentis à diverses personnes et d'argent constitué par « Lor & argent & Cartes Yventoriez ». Il s'élève à « six mil sept Cens dix sept Livres dix sols dix deniers du pais ». Le tout est partagé entre la veuve, qui reçoit la moitié, et les enfants²⁵.

¹⁵ Gérard LEBEL, « Jacques Lussier », *Nos Ancêtres*, vol. 11, p. 115-124.

¹⁶ Une plaque commémorative rappelant la concession de la seigneurie de Varennes à René Gauthier, gendre du gouverneur de Trois-Rivières, a été placée à proximité de l'église, sur la rue Sainte-Anne, à Varennes. Voir : UNIVERSITÉ LAVAL. *Inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France*, version 2.0. <http://inventairenf.cieq.ulaval.ca:8080/inventaire/oneLieu.do?refLieu=1271>, consulté le 15 octobre 2013.

¹⁷ Yves LANDRY, *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*, 2^e éd., [s. l.], Bibliothèque québécoise, 2013, 277 p.

¹⁸ Jacques Lucier est l'un des pionniers de Varennes dont les noms sont inscrits sur une plaque commémorative installée sur le terrain de l'Hôtel de ville. La rue « Jacques-Lussier » rappelle également la mémoire de l'ancêtre.

¹⁹ Hélène GÉLINAS, *L'Huissier de Saint-Eustache, de Paris à Saint-Eustache, au Québec* (3 avril 1999), Société de généalogie de Saint-Eustache, www.sgse.org/chroniq/990403.html, consulté le 15 octobre 2013.

²⁰ LEBEL, *op. cit.*, p. 117.

²¹ LANDRY, *op. cit.*, p. 83.

²² Société généalogique canadienne-française. « Contrat de mariage entre Jacques Lussier et Catherine Clérice, 11 octobre 1671 », Romain Becquet, notaire, transcrit par Chantal Pelosse Cermak, 23 mai 2003. La « dame Bourdon », épouse de feu Jean Bourdon, personnage en vue de la colonie, est Anne Gasnier, l'une des protectrices des Filles du roi.

²³ LEBEL, *op. cit.*, p. 118.

²⁴ Nommé par le gouverneur, le capitaine de milice commande, à des fins de défense, un corps formé des hommes de la paroisse âgés entre 18 et 60 ans. Pour en savoir davantage, voir Marcel TRUDEL, *La Nouvelle-France par les textes. Les cadres de vie*, Montréal, Éd. Hurtubise, 2003, 432 p.

²⁵ Société généalogique canadienne-française (transcription), « Vente et encant/Parages et quittances entre Lhuissiers », Adhémar, 18 mars 1713.

Nous n'avons pas l'acte de baptême de Jacques. Il est légitime de penser que le patronyme pourrait y être inscrit suivant l'orthographe d'origine, soit Lhuysier ou Lhuissier²⁶. Ce n'est toutefois pas cette orthographe qui figure dans les deux actes de mariage de l'ancêtre dont l'enregistrement a été fait par Henri de Bernières, premier curé de Québec²⁷. En date du 30 septembre 1669, Jacques est inscrit comme *Lussyé* alors qu'il l'est sous *Lucier* le 12 octobre 1671 lors de son mariage avec Catherine Clérice, mère de la lignée qui fait l'objet de notre étude. Nous avons ici la réponse à l'une de nos questions de départ : la première apparition du patronyme *Lucier* remonte donc au mariage de l'ancêtre lui-même. Dans l'acte de sépulture de ce dernier, l'inscription est faite sous le patronyme *Lussier*, c'est-à-dire celui porté par la majorité de ses descendants aujourd'hui.

Onze des douze enfants de l'ancêtre sont nés à Varennes et l'enregistrement de leur naissance a été fait dans la paroisse de Boucherville. Un constat se dégage de l'examen des registres : les noms sont écrits dans une forme identique, dans l'orthographe ou phonétiquement, à la forme française : Lhuysier ou Lhuissier. Une seule exception : Marie-Madeleine, septième enfant, a été baptisée à Pointe-aux-Trembles de Montréal. Elle est enregistrée sous le nom *Lussier*. Il s'agit de la première apparition de cette orthographe. Dans les actes de mariage (1690-1707), on ne constate pas autant d'homogénéité. Des neuf enfants qui se sont mariés, trois ont été enregistrés sous des formes qui phonétiquement rappellent l'orthographe d'origine (Lhuysier, Luissier ou Lhuissier) et les six autres sous une forme qui, dans le son ou l'orthographe, est celle que nous trouvons aujourd'hui : Lhuissier ou Lussier. Finalement, la diversité des orthographes est encore plus marquée dans les actes de sépulture (1672-1752) : on y trouve des inscriptions près de la forme d'origine (Lhuysier, Lhuissier, Luissier) ou de celles d'aujourd'hui (Lussier, Lussier, Lucier).

De ce qui précède, on retiendra que le patronyme commence à évoluer dès la première génération, c'est-à-dire dans les années suivant l'arrivée de l'ancêtre. L'orthographe *Lucier* apparaît dès cette première génération. C'est également le cas pour *Lussier*, orthographe dominante aujourd'hui.

CONCLUSION

Notre étude avait pour but de répondre à trois questions : dans l'ascendance d'Adrien Lucier, quelle a été l'évolution du patronyme ; à quel moment l'orthographe avec un « c » est-elle apparue pour la première fois et quand peut-on en fixer la cristallisation ?

Le patronyme que l'on connaît aujourd'hui, Lussier ou Lucier, a commencé à évoluer très tôt, en fait dès l'arrivée de l'ancêtre. Dans les actes religieux concernant ce dernier et ses

enfants, on observe que le patronyme d'origine tend à se simplifier, tant sous l'aspect orthographique que phonétique : Lhuysier, Lhuissier, Lussier, Lussier, Lucier. Cette évolution se fera sur une période d'environ 100 ans, de 1671 à 1780.

Le patronyme *Lucier* apparaît peu de temps après l'arrivée de l'ancêtre. En 1671, c'est cette orthographe que l'on trouve dans le registre paroissial de Québec, au moment où Jacques épouse, en secondes nocces, Catherine Clérice.

Tout au cours de l'évolution du patronyme, l'orthographe *Lucier* s'est peu à peu imposée pour la lignée d'Adrien Lucier. On note une certaine stabilisation de celle-ci, à l'aube du XIX^e siècle, dans les registres de la paroisse de Saint-Philippe, là où s'établit la cinquième génération, celle de Michel Lucier et de sa famille. La cristallisation définitive apparaîtra quelques années plus tard, au milieu du XIX^e siècle : Moïse et Vital, les deux garçons nés du troisième mariage de Michel, ont appris à écrire : ils peuvent alors signer les registres et, sans doute, porter attention à la façon dont leur nom était orthographié. Donc, à partir du moment où Moïse signe lui-même les registres paroissiaux – le premier est celui de son mariage en 1858 – l'orthographe *Lucier* est acquise pour la lignée.

Bien que le patronyme *Lucier* ait réussi à s'imposer pour les descendants de Moïse, il n'en demeure pas moins qu'il y a peu de *Lucier* au Québec. Sa sauvegarde demeure donc un enjeu toujours réel pour les petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants qui portent aujourd'hui ce nom.

Ascendance d'Adrien Lucier		
Jacques LUCIER 1 ^e génération	Le 12 octobre 1671 Québec	Catherine CLÉRICE
Jacques LUISSIER 2 ^e génération	Le 10 juillet 1702 Varennes	Marie SENÉCAL
Louis LHUSSIER 3 ^e génération	Le 1^{er} décembre 1741 Boucherville	Marie-Anne MEUNIER
Amable LUSSIER 4 ^e génération	Le 2 octobre 1780 Boucherville	Marie-Josephte ROUGEAU
Michel LUSSIER 5 ^e génération	Le 8 février 1836 La Prairie	Archange RIENDEAU
Moïse LUCIER 6 ^e génération	Le 15 février 1858 Saint-Jacques-le- Mineur	Julienne LUSSIER
Arcade LUCIER 7 ^e génération	Le 10 avril 1894 Saint-Jacques-le- Mineur	Euphémie PINSONNEAULT
Adrien LUCIER 8 ^e génération	Le 17 mai 1927 Montréal (Saint-Pierre-Claver)	Marie-Jeanne TROTIER

²⁶ Ce patronyme, toujours présent en France (Genealogie.com. *Patronyme Lhuissier*, www.genealogie.com/nom-de-famille/LHUISSIER.html, consulté le 15 octobre 2013), date du Moyen-Âge ; il s'agissait d'un surnom qui désignait le portier (Roland JACOB, *Votre nom et son histoire. Les noms de famille au Québec*, Montréal, Éditions de l'homme, 2006, p. 291).

²⁷ Arthur MAHEUX, « Bernières, Henri de », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/bio/berniere_henri_de_1f.html, consulté le 15 octobre 2013.



LES GLANURES DE *L'Ancêtre*

Rodrigue Leclerc (4069)

La revue *L'Ancêtre* pige dans divers contenus des informations d'intérêt général ou à caractère particulier, dans le seul but de renseigner son lectorat. Plusieurs de nos lecteurs et lectrices poursuivent des recherches en généalogie et les sources auxquelles puiser varient beaucoup. Certaines sont contemporaines; d'autres peuvent

dater mais sont toujours utiles. Une rubrique comme **Les Glanures** permet d'identifier des outils de recherche des plus utiles. Les éléments publiés sont colligés par Rodrigue Leclerc et approuvés par le Comité de *L'Ancêtre* avant publication.

Pour nous joindre : sgq@uniserve.com

CE N'EST PAS D'HIER QU'ON TRAFIQUE AU QUÉBEC

La vente d'alcool aux Amérindiens a été interdite en Nouvelle-France en 1657, à cause des désordres que la boisson provoquait chez cette population. Les missionnaires soutenaient cette interdiction, avec l'appui de l'évêque M^{gr} François de Laval, alors que les marchands s'y opposaient. L'administration civile ne la faisait pas respecter. Un auteur dans la *Relation des Jésuites* écrivait à ce sujet en 1663 : *Je ne veux pas décrire les malheurs que les désordres de la boisson ont causés à cette église naissante. Mon encre n'est pas assez noire pour les dépeindre de leurs couleurs; il faudrait du fiel de dragon pour coucher ici les amertumes que nous avons ressenties.*

Malgré l'interdiction, des commerçants échangeaient de l'eau-de-vie contre des fourrures aux Algonquins qui vivaient à proximité de Trois-Rivières. C'était plus facile que d'aller courir les bois dans les Pays-d'en-Haut. De plus, certains Amérindiens s'étaient habitués à la consommation d'alcool et refusaient d'autres marchandises en échange de leurs fourrures.

Jeanne Évard (1618-1682), surnommée Madame de la Meslée, dirigeait un réseau de trafic d'eau-de-vie au village du Cap (devenu Cap-de-la-Madeleine). Madame de la Meslée était l'épouse de Christophe Crevier dit la Meslée. Ils s'étaient mariés le 20 novembre 1633 dans la région de Rouen, en Normandie, et sont arrivés en Nouvelle-France vers 1639. Le couple a eu huit enfants dont une fille prénommée Jeanne qui a épousé, en 1652, Pierre Boucher sieur de Gros-Bois, capitaine de milice du bourg de Trois-Rivières. Boucher a été gouverneur de Trois-Rivières pendant la majeure partie de la période allant de 1654 à 1668. Il était propriétaire d'un fief à Cap-de-la-Madeleine où résidait la famille Crevier.

Christophe Crevier sieur de la Meslée, qui était boulanger, est décédé en 1662 ou 1663. Sa veuve Jeanne Évard a été incriminée en 1667 lors d'une enquête du Conseil souverain sur la traite d'eau-de-vie. Cette enquête avait été faite à la demande pressante des Jésuites qui avaient sédentarisé un groupe d'Algonquins de Cap-de-la-Madeleine pour les protéger des Iroquois et des trafiquants d'alcool. Mais aussitôt qu'ils s'éloignaient de la mission en hiver, les trafiquants les rejoignaient en traîneaux pour leur échanger de l'eau-de-vie contre des fourrures, de la viande d'orignal, des raquettes ou des mocassins qu'ils revendaient ensuite avec profit aux habitants de Trois-Rivières. Les Amérindiens pouvaient aussi se procurer de l'alcool dans les maisons des trafiquants au village du Cap et le consommer sur place.

La plupart des témoignages qui ont été entendus lors de l'enquête de 1667 désignaient Jeanne Évard, sous les noms de Madame Crevier ou de Madame de la Meslée, comme la principale instigatrice de ce commerce, avec ses fils Jean, Nicolas et Jean-Baptiste Crevier, ses gendres Nicolas Gastineau dit Duplessis et Michel Gamelain, et ses domestiques Jean Hébert et Simone Dorian. En plus de faire son trafic illégal au Cap, elle organisait aussi des voyages de traite dans les Pays-d'en-Haut.

L'histoire ne nous dit pas si elle poursuivait ainsi un commerce de son défunt mari ou si ce trafic résultait de sa propre initiative. Je penche pour la deuxième hypothèse, étant donné qu'on ne mentionne nulle part que le mari ait été impliqué dans la traite des fourrures. Il est à noter que trois des fils du couple ont été tués par les Iroquois.

Voici quelques extraits des témoignages qui ont incriminé Jeanne Évard : *Henry Derby étant à boire sa part d'un pot de vin au logis de Madame Crevier, il était venu deux Sauvages lesquelles avaient apporté trois cervelles pour lesquelles la Dame de la Meslée leur aurait donné une pinte de vin. --- Benjamin Anseau affirme que tout l'hiver il a vu plusieurs fois des Sauvages et Sauvages ivres dans le village du Cap... (les Sauvages) par plusieurs fois lui ont dit en venir traiter en sa maison. --- Pierre Coustaut a souvent vu des Sauvages ivres et presque toujours le bruit courait qu'ils s'étaient enivrés soit au logis de Madame de la Meslée, soit chez Madame Duplessis (sa fille). --- François Frigon a vu Madame Duplessis servir du vin ou de l'eau-de-vie à un Sauvage nommé Rakoué et à sa femme qu'elle avait enfermés dans un cabinet qui tient à sa maison.*

Malgré ces témoignages, il n'y a pas eu d'accusations portées contre Jeanne Évard et son groupe, sans doute parce qu'elle était la belle-mère du gouverneur, mais aussi parce que le juge royal Michel Leneuf du Hérisson avait lui-même parmi ses proches des trafiquants notoires. Dégoûté par le comportement de sa belle-famille, Pierre Boucher, un homme foncièrement honnête, a démissionné du poste de gouverneur quelques mois après l'enquête pour aller finir ses jours dans sa seigneurie de Boucherville, près de Montréal. Il disait chercher *un lieu dans ce pays où les gens de bien puissent vivre en repos*.

L'EXEMPLE VENAIT DE HAUT

Jeanne Évard n'était pas la seule « dame » de la société trifluvienne à être impliquée dans le trafic de l'eau-de-vie. Une autre enquête avait eu lieu deux ans plus tôt, soit en 1665, qui avait incriminé Marguerite Le Gardeur, une dame de la noblesse, épouse de l'ancien gouverneur de Trois-Rivières, Jacques Leneuf de la Poterie, et belle-sœur du juge royal Michel Leneuf du Hérisson. Aucune accusation n'avait été portée contre elle non plus. On l'avait même dispensée de témoigner à l'enquête. Quand le mauvais exemple vient de haut...

Dans ce contexte, il était pratiquement impossible de faire respecter l'interdiction. En 1668, le Conseil souverain permet à nouveau la traite de l'eau-de-vie pour favoriser le commerce des fourrures. Il interdit toutefois aux Amérindiens de s'enivrer!

SOURCES :

- Raymond DOUVILLE. *Visages du vieux Trois-Rivières*, t. 1, Les Éditions La Liberté, p. 9-31.
- Raymond DOUVILLE. *Pierre Boucher dans le Dictionnaire biographique du Canada* [En ligne].
- Jacques SAINTONGE. Christophe Crevier dit Lameslée, dans *Nos Ancêtres*, vol. 7, Sainte-Anne-de-Beaupré, 1986.
- Marcel TRUDEL. *La seigneurie de la Compagnie des Indes Occidentales 1663-1674*.
- Voir aussi l'article sur Pierre Boucher dans le *Dictionnaire biographique du Canada* [En ligne].

Source : Le flâneur <http://leflneur.blogspot.ca/search?updated-min=2010-01-01T00:00:00-05:00&updated-max=2011-01-01T00:00:00-05:00&max-results=50>

NDLR : la rédaction ajoute le lien ci-dessous pour montrer d'où venait l'alcool importé en Nouvelle-France.

www.jumelage-charente-richelieu.net/Decouvrir/histoire/lienscommerciaux/LiensCommerciaux.htm

© 2007 EPTB/COVABAR/Université de La Rochelle - **Mentions légales**

ANNULATION ET RÉHABILITATION D'UN MARIAGE

Dans la copie religieuse des registres de la paroisse de Saint-Éloi de Rivière-du-Loup et en regard de l'acte de mariage daté du 14 juillet 1868 entre Prudent Cayouette et Cécile April, on peut lire l'annotation marginale suivante :

Ce mariage trouvé nul à raison d'un empêchement de consanguinité du quatrième degré a été réhabilité le trente août mil huit cent soixante neuf après obtention préalable de la dispense du dit empêchement et de trois bans en présence Théodore Aubut et de Charles Vaillancourt. C. Vaillancourt.

COMMENTAIRES :

- selon l'Église catholique et les prescriptions du droit canon, l'absence d'obtention d'une dispense entraîne l'annulation d'un mariage;
- la réhabilitation d'un mariage annulé se fait par le renouvellement du consentement des deux époux, d'où la nécessité d'une mention dans les registres; sur un autre plan, l'obtention d'une dispense entraîne le paiement d'un montant, une des sources de revenus des membres du clergé qui ont intérêt à veiller au grain sur ce plan;
- il est à noter que pour l'état ou la société, ce mariage est légal;
- parfois, une telle situation donne lieu à la légitimation d'enfants nés durant la période où le mariage est nul; la note ou l'acte de réhabilitation en fait alors mention;
- de telles annotations se retrouvent uniquement dans la copie religieuse des registres;
- la mention d'une telle dispense de consanguinité entre les époux fournit une occasion au chercheur d'établir avec précision le lien de parenté entre eux.

Prudent Cayouette fait partie des descendants à la quatrième génération de l'ancêtre Gilles Caillouet.

Source : <http://chercheurnomade.blogspot.ca/2007/05/annulation-et-rhabilitation-dun-mariage.html>

NDLR : les personnes consultant les registres (particulièrement la version « religieuse » des microfilms Drouin) rencontrent ce genre de mariage annulé et réhabilité. Les mœurs du temps étaient à cet effet. Cette pratique est maintenant désuète.



GÉNÉALOGIE INSOLITE

Louis Richer (4140)

AU FIL DES REGISTRES PAROISSIAUX

Au Québec, les registres paroissiaux sont le premier outil de recherche des généalogistes. Des années 1620 jusqu'en 1993, les documents contenus dans ces registres, soit les baptêmes (naissances), mariages et sépultures (décès), servaient des intérêts juridique et religieux. À l'époque, les prêtres faisaient office de représentants de l'Église et de l'État. De là les deux copies des registres, l'une était envoyée annuellement au bureau du district judiciaire de la région et l'autre conservée dans la paroisse.

À partir du 1^{er} janvier 1994, le directeur de l'État civil a pris la relève quant à l'inscription des individus. Du même coup, les registres paroissiaux ont perdu de leur valeur juridique; mais ils gardent toute leur importance pour la recherche généalogique.

Cependant, il ne faut pas se limiter aux répertoires de baptêmes, de mariages et de sépultures, utiles comme instruments de recherche, mais qui ne dévoilent pas toute la richesse des renseignements contenus dans les actes. Il faut donc retourner aux sources. En plus de nous apprendre les noms et les dates, une lecture attentive et minutieuse de ces documents nous renseigne sur les mœurs et les coutumes de nos ancêtres. Certains mots, certaines expressions doivent susciter notre curiosité. Nous en présentons un florilège.

LOUIS-JOSEPH PAPINEAU

Lorsque Auguste-Médard Bourassa, curé de la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil à Montebello, dans l'Outaouais, rédige l'acte de sépulture de l'honorable Louis-Joseph Papineau, le jeudi 28 septembre 1871, au lieu d'écrire la formule habituelle ... *avons inhumé...*, il précise plutôt ... *a été inhumé dans le caveau funéraire de sa famille sur son domaine seigneurial...* et, fait rarissime, ajoute ... *en présence de l'Officier de l'État civil soussigné...*

Comment interpréter ce choix de mots? En fait, le curé se limite strictement à son rôle de représentant de l'État. Il passe sous silence et volontairement sa responsabilité de représentant de l'Église. Il y avait de quoi agir ainsi. Papineau, l'ancien chef du Parti patriote, cousin de M^{gr} Jean-Jacques Lartigue, évêque de Montréal, évêque qui avait refusé l'inhumation en terre consacrée des Patriotes de 1837-1838, avait repoussé les secours de la religion quelques jours avant son décès.

Au curé Bourassa, beau-frère de sa fille Azélie, épouse de Napoléon Bourassa et mère d'Henri Bourassa, Papineau avait dit *Je n'ai pas la foi*¹. Aussi, Papineau n'aura pas droit à une cérémonie à l'église paroissiale et les cloches de Montebello n'annonceront pas son décès à ses concitoyens.



L'honorable Louis-Joseph Papineau, président de la Chambre d'assemblée de la province du Bas-Canada, 1815-1823; 1825-1837, peinture d'Alfred Boisseau en 1881, huile sur toile de 110 sur 86 cm, n° de catalogue O-603.1. Source : Collection patrimoniale de la Chambre des communes du Canada, www.parl.gc.ca/About/House/Collections/fine_arts/speakers/pre_confederation/lower_canada/6031-f.htm

LES ENFANTS DE WILFRID-DAMIEN RICHER² ET ÉLIZA CÔTÉ

Entre 1899 et 1911, Wilfrid-Damien Richer et Éлиза Côté font baptiser cinq enfants à l'église de Notre-Dame-de-la-Garde à Val-des-Bois, dans l'arrière-pays de l'Outaouais : Jeanne, née le 21 décembre 1898 et baptisée le 22 juin de l'année suivante; Damienne, née le 7 avril 1900, baptisée le 20 mai suivant, décédée le 14 février 1901 et inhumée le lendemain; Christian, né le 4 janvier 1902 et baptisé le 19 suivant; une deuxième

¹ Micheline LACHANCE, *La saga des Papineau*, Montréal, Québec-Amérique, 2013, p. 450.

² Aucune parenté rapprochée avec l'auteur.

Damienne, née le 24 juin 1904 et baptisée le 7 août suivant; Serge, né le 26 avril 1906 et baptisé le 13 mai suivant. Un sixième enfant, né le 10 septembre 1911, mort après avoir été ondoyé, est inhumé le lendemain.

En lisant de près les actes en question, on remarque d'abord un décalage inhabituel entre les dates de naissance et de baptême. Sauf pour Christian, on observe un écart de quelques semaines, et voire quelques mois dans le cas de l'aînée. Aussi, pour les cinq enfants baptisés, les curés, Lortie pour les quatre plus vieux et Bouvet pour le dernier, inscrivent, au lieu de la formule habituelle : ... né ... *du légitime mariage de...*, la formule *fils ou fille de Wilfrid Damien Richer, propriétaire et d'Éliza Côté*. Aussi, la présence du père à la cérémonie n'est pas signalée.

En revanche, à la sépulture du dernier enfant, le curé Desrosiers précise que l'enfant est *né du mariage de Wilfrid Damien Richer, propriétaire, et d'Éliza Côté*. Cependant, il ne précise pas, comme veut l'habitude, du *légitime* mariage. Aussi, il mentionne la présence du père, des deux enfants aînés, qui ont tous signé avec lui. Changement de curé, changement du statut marital du père et de la mère? On peut se poser la question.

En réalité, l'Église catholique ne voulait pas reconnaître le mariage de l'ancien curé Wilfrid-Damien Richer qui avait épousé l'une de ses paroissiennes le 12 juillet 1897, à l'église presbytérienne d'Ottawa, après quelques années de ministère. La mère s'obstinant à faire baptiser ses enfants dans la religion catholique, le père dut faire appel à l'évêque d'Ottawa pour faire entendre raison au curé Lortie. La famille Richer finira par quitter Val-des-Bois et le Québec, pour s'établir dans l'Ouest canadien.

L'APPEL DE LA TERRE ANCESTRALE

Depuis le milieu du XIX^e siècle jusqu'en 1930, près d'un million de Canadiens français ont quitté en majorité le Québec pour aller gagner leur vie aux États-Unis. Plusieurs sont revenus mais, selon l'expression, *les pieds devant*. C'est ce que nous apprenons lors d'une lecture attentive de certains actes de sépulture de la paroisse de Saint-Narcisse, en Mauricie.

Voici quelques exemples des personnes décédées au sud de la frontière, mais inhumées en terre mauricienne : le 18 février 1882, Jean Bronsard, 52 ans, *décédé il y a cinq jours aux États-Unis*; le 27 janvier 1883, Octavie Trudel, 20 ans, *décédée à Lowell, Massachussets, sept jours auparavant*; le 27 février 1888, François-Xavier Trudel, 19 ans, *décédé à Iron Mountain, Michigan, le 22 mai 1888*; Aimé Trudel, 49 ans, *décédé le 22 février courant à Norway, Michigan*; le 24 mars 1891, Marie Cossette, 39 ans, *décédée depuis deux jours à Lowell*; le 23 août 1896, Marie Clara Jacob, 14 mois, *décédée depuis deux jours aux États-Unis*.

Plus récemment, on observe toujours ce besoin de retour aux sources. Le 30 septembre 2000, Thérèse Cholette, âgée de 90 ans, morte en Caroline du Nord trois mois plus tôt, est inhumée dans le cimetière Saint-Médard, aux Coteaux, dans la région de Vaudreuil-Soulanges. Deux ans plus tard, soit le 17 août 2002, son frère, Jean-Baptiste, âgé de 94 ans, décédé sept jours auparavant en Virginie, est inhumé aussi avec ses parents, à Saint-Médard, dans le lot familial. Les deux avaient été baptisés dans cette dernière paroisse. Pierre Mifsud, âgé de 72 ans, époux de Thérèse, décédé aux Bahamas le 25 février 1966, sera inhumé huit jours plus tard au même endroit.

UN MARIAGE EN RETARD

La lecture attentive de l'acte de mariage de François Deschamps et Madeleine Normand, le 9 novembre 1826 à la paroisse de Sainte-Madeleine, à Rigaud, dans la région de Vaudreuil-Soulanges, nous en apprend sur la sévérité des mœurs de l'époque et sur la seule façon dans le temps de régulariser la situation des enfants nés hors des liens du mariage, l'adoption n'existant pas encore. Les futurs époux ont vécu suffisamment longtemps ensemble pour mettre au monde trois enfants, réputés, à l'époque, illégitimes. Pour pouvoir se marier, ils ont accepté de vivre séparément pendant sept mois, condition posée par l'évêque. Lors du mariage, le curé reconnaît la légitimité de leurs enfants *issus de leur cohabitation antérieure*.

IL N'Y A PAS DE SOT MÉTIER

Le 8 mai 1798, Louis Clément fait baptiser une fille, Marie Marguerite, à Saint-Vallier dans la région de Bellechasse. Il déclare comme métier *vagabond*.

Le 28 juillet 1865, le curé de la paroisse de L'Ancienne-Lorette, en banlieue de Québec, a inhumé dans le cimetière paroissial le corps d'Olivier Carpentier, époux de la veuve Gilbert, âgé de 66 ans, *mendiant étranger*. On précise, en marge, qu'il est de Québec. Le pasteur doit connaître ses ouailles, mais reconnaître aussi ceux qui ne font pas partie de sa paroisse.

DEUX MÈRES POUR LA MARIÉE

Le 4 mars 1919, le curé de la paroisse de Saint-André, à Sutton, dans la région de Brome-Missisquoi, bénit le mariage d'Albert Prémont et Marie Anna Cécilia Lamoureux. Celle-ci est la fille mineure de feu Joseph Lamoureux et, entre parenthèses, de Julie Burns, puis, au-dessus de ce nom, Joséphine Gotts. On peut aussi déceler que le prénom Joseph en cache un autre semblable. Qu'en est-il de la véritable identité de la nouvelle mariée?

La réponse se trouve sur la page du registre de la paroisse de Saint-Édouard, à Knowlton, dans Brome-Missisquoi, où on lit deux actes de baptême numérotés en marge B3 et datés du 28 mai 1908. Le premier document est au nom de Marie Anna Cécilia Lamoureux. Née le 30 mars 1901 (sept ans plus tôt), elle est la fille *légitime* (et non pas la fille du *légitime mariage*) de Jérémie Lamoureux et Julie Burns. Le parrain est Joseph Lamoureux et la marraine Joséphine Gotts. Ce premier acte est couvert d'un X; les noms des parents sont barrés mais lisibles et, en marge, est inscrit la mention *nul*.

L'acte suivant est au nom de Marie Anna Cécilia. Elle est née le 30 mars 1901 mais, cette fois-ci, de *parents inconnus*. Le parrain, Joseph Lamoureux, et la marraine, Joséphine Gotts, signent le document.

À l'évidence, les parents biologiques de Marie Anna Cécilia, née hors mariage, sont Jérémie Lamoureux et Julie Burns. Cécilia a été élevée par son parrain et sa marraine, Joseph Lamoureux et son épouse, Joséphine Gotts. Ceux-ci s'étaient mariés le 20 septembre 1898 à Eastman, dans la région de Memphrémagog.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET L'IVROGNERIE

Au XIX^e siècle, l'ivrognerie est reconnue comme une plaie sociale. L'État criminalise l'alcoolisme, phénomène nouveau par rapport au siècle précédent, et l'Église se lance dans une véritable campagne contre ce fléau. Pensons, entre autres, au mouvement de tempérance, valeur symbolisée par la croix noire, mouvement lancé par le curé Charles Chiniquy, surnommé l'*Apôtre de la tempérance*. Les autorités religieuses se montraient aussi très sévères envers les défunts réputés ivrognes.

Le 16 février 1843, le curé de la paroisse de Saint-Édouard, à Gentilly, aujourd'hui Bécancour, dans l'actuelle région du Centre-du-Québec, écrit dans le registre paroissial, qu'il a *assisté à la sépulture de Joseph Baril cultivateur décédé avant-hier subitement comme il appert par le certificat du coronaire...* Pourquoi précise-t-il qu'il a *assisté* au lieu de la phrase habituelle *avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse*. La réponse est fournie par une lettre venant de l'évêque de Trois-Rivières adressée au curé de Gentilly :

3 Riv^{es} [...] 15 fev^r 1843

Mon cher Monsieur

Comme il paraît évident que l'ivrogne dont vous me parlez dans votre lettre d'hier est mort en état d'ivresse et sans signe de repentir, il convient pour l'exemple qu'il soit privé de la sépulture ecclésiastique. En conséquence vous lui ferez faire une fosse dans l'endroit le moins fréquenté et le plus éloigné de votre cimetière, aussi près que possible de la cloture et vous vous contenterez d'assister à la sépulture sans surplis. Il faut aussi lui refuser l'entrée de l'Église, les cloîtres et toutes les cérémonies usitées en la Sépulture des Fidèles. Gémissons sur

la perte de ce malheureux. C'est une leçon pour les Intempérans. Vous pourriez vous servir de ce terrible exemple pour grossir les rangs de la Société de tempérance de votre paroisse en y ajoutant les incidens arrivés aux [illisibles] et au Cap

J'ai l'honneur d'être Monsieur votre très humble et très Ob. Servit'

Cooke

Cent ans plus tard, les autorités religieuses ne sont pas plus conciliantes envers les personnes portées sur la bouteille. En tant que servant de messe, dans les années 1950, j'ai assisté à des funérailles en l'absence de la dépouille demeurée dans le portique de l'église, le visage face à la rue et non à l'autel, comme il se devait.

Merci à mes collègues Michel Lamoureux, Monique Lavoie, André Normand et Guy Parent.

Commentaires et suggestions : richersgg@videotron.ca

NDLR : Né à Kamouraska en 1809, Chiniquy est ordonné prêtre catholique. Au cours des années 1840, il fait de vigoureuses campagnes contre l'alcoolisme. On l'envoie en Illinois où il devient curé de Sainte-Anne, au sud de Chicago. Il s'oppose aux évêques irlandais; il est suspendu, puis excommunié en 1856. En 1860, il se joint à l'Église presbytérienne de Chicago et, à la suite de conflits internes, devient membre de l'Église presbytérienne du Canada. Il épouse en 1864 l'une de ses paroissiennes de Sainte-Anne, Euphémie Allard. Ils ont eu deux filles et en adoptèrent une troisième. Il sera le reste de sa vie un prédicateur anticatholique virulent. Il quitte Sainte-Anne en 1892 et meurt à Montréal le 16 janvier 1899.



Photo : Wikimedia Commons

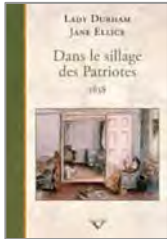
Photographie de Charles Chiniquy. Source : Wikipedia Commons pour AGRIPPA à www.agrippa.qc.ca/plandivin_perso.php?perso=chiniquy



À LIVRES OUVERTS

Collaboration

LADY DURHAM ET JANE ELLICE. *DANS LE SILLAGE DES PATRIOTES 1838*, QUÉBEC, SEPTENTRION, 2013, 255 P.



Denis Vaugeois, avec la collaboration d'Alain Messier, nous présente deux récits importants de Lady Durham et de Jane Balfour, autour de la Rébellion de 1838. La première auteure est Louisa Grey, la fille du comte Charles Grey et Mary Elizabeth Ponsonby, et l'épouse de John George Lambton, 1^{er} comte de Durham, gouverneur en chef (avril 1838 à décembre 1838) et auteur du rapport connu sous la désignation *Rapport Durham*. La seconde auteure est « connue comme Katerine Jane ». Au cours du voyage, elle était la secrétaire particulière de Lord Durham (p. 20). Elle est l'épouse d'Edward Ellice, propriétaire foncier, reconnu maintenant comme seigneur de Beauharnois. Il collabora à la rédaction de certains chapitres du rapport Durham.

Le journal de Lady Durham couvre, pour l'essentiel, le séjour de son époux au Québec. Son récit peut se diviser en trois parties : la première s'étend du 23 avril au 27 mai 1838, elle décrit le départ de Spithead, dans les environs de Portsmouth, en Angleterre, et leur embarquement sur le *Hastings*, jusqu'à l'arrivée à Québec.

La deuxième partie de la narration porte sur la vie de la famille à Québec, d'une durée de quatre mois, et du retour en Angleterre. Dans cette partie, l'auteure fait un bref retour sur son passage dans le fleuve Saint-Laurent le 27 mai 1838 et les nombreux petits villages observés les jours précédents. Le séjour de la famille Durham (les époux et leurs deux enfants, Charles et Caroline) débute le 29 mai avec la rencontre publique sur le quai, de Lord Durham avec Sir John Colborne, futur gouverneur général du Canada de novembre 1838 à décembre 1839. Par la suite, au fil de son récit, l'auteure présente les principaux collaborateurs de Lord Durham ainsi que les faits ayant marqué leur séjour au Québec. Pour ne citer qu'un élément, elle décrit avec moult détails sa visite du 17 septembre des environs de Cap-Rouge et du lac Calvaire (lac Saint-Augustin), avec un retour par la route de Sainte-Foy, l'actuel chemin Sainte-Foy. Fait intéressant, le 18 octobre, devant la menace des Patriotes, leur séjour aux États-Unis est écourté pour un retour en Angleterre.

Finalement, la troisième et dernière partie couvre la traversée du retour depuis le début de novembre jusqu'au 1^{er} décembre 1838. Ce récit de la dernière journée est rédigé quelques jours plus tard, car Lady Durham annonce que le « rapport fut prêt et imprimé à temps pour la réunion du Parlement » [le 7 décembre 1838].

Quant au journal de Jane Balfour, il est tout aussi intéressant par ses observations, depuis son départ en même temps que Lord Durham jusqu'à l'arrivée à Liverpool, le 14 décembre. Elle décrit son séjour en fonction des différentes étapes qui se présentent : la traversée, les visites à Québec et Montréal, Beauharnois et la seigneurie, et la visite aux États-Unis. Le récit de son départ sur le *Hastings*, juste au début de novembre, permet à Jane Ellice de présenter quelques observations et plusieurs aquarelles dont *Les insurgés à Beauharnois en novembre 1838*. Son journal s'achève le 26 décembre, après avoir revu ses compagnons de voyage, Lord Durham et son épouse. Une de ses descriptions du quotidien est celle de la rencontre de Joseph Papineau. Elle écrit, aux pages 147-148 : *Quelle horreur! Le vieux Papineau père est à bord; il a gardé son chapeau sur la tête à l'heure du thé. Quelle mouche l'a piqué? Rhumatisme ou esprit d'indépendance?*

L'ouvrage est fort bien présenté, avec de nombreuses aquarelles et dessins en noir et blanc et plusieurs en couleurs, de Jane Balfour. De plus, les coauteurs de l'édition ont su y intégrer plusieurs notes en bas de page, pour en faciliter la lecture et mieux nous faire connaître ces personnages qui ont marqué une période troublée de l'histoire québécoise.

Jacques Forlin (0334)

DESCHÊNES, GASTON ET DENIS VAUGEOIS (SOUS LA DIRECTION DE), *VIVRE LA CONQUÊTE*, T. 1, QUÉBEC, ÉDITIONS SEPTENTRION, 2013, 264 P.



Comment les habitants de la Nouvelle-France ont-ils vécu la conquête? Sous la direction de Gaston Deschênes et de Denis Vaugeois, ce livre réunit plus de 25 courtes biographies de personnages nés avant le début de la guerre de Sept Ans et morts après son dénouement. La Conquête de 1760 a été perçue comme une tragédie pour les uns et un bienfait pour les autres. Les auteurs ont choisi de raconter les effets de la Conquête en nous faisant découvrir les parcours individuels de militaires, de cuisiniers, de religieuses et religieux, de veuves, de médecins, d'aventuriers, bref de personnages peu connus.

Le livre s'intéresse surtout aux drames humains vécus au cours de cette période : la fin de plusieurs carrières commerciales et financières; des pertes immobilières élevées; l'itinérance forcée de familles dont le foyer familial fut entièrement détruit; l'exil de Canadiennes de souche

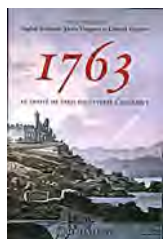
mariées à des officiers français et obligées de tout quitter pour suivre leurs époux en France; le malheur des prêtres catholiques contraints de partager leurs églises et cimetières avec les Britanniques; la souffrance des familles mal nourries et décimées par les maladies.

Les auteurs se penchent aussi sur certains personnages qui tirèrent profit de cette guerre, tels ces pilotes-navigateurs du golfe qui, une fois faits prisonniers, obtinrent de généreux avantages pécuniaires et matériels en guidant la flotte britannique dans la remontée du Saint-Laurent.

En conclusion, *Vivre la Conquête* nous permet de réaliser à quel point la guerre de Sept Ans et la Conquête de 1760 modifièrent le destin de bien des Canadiennes et Canadiens issus de toutes les couches sociales et qui agissaient dans différents domaines économiques de la Nouvelle-France.

Jeanne Mallais (6255)

SOUS LA DIRECTION DE SOPHIE IMBEAULT, DENIS VAUGEOIS ET LAURENT VEYSSIÈRE. 1763, LE TRAITÉ DE PARIS BOULEVERSE L'AMÉRIQUE, QUÉBEC, SEPTENTRION, 2013, 420 P.



Saviez-vous que 75 000 Français ont traversé l'Atlantique au temps de la Nouvelle-France, selon l'historienne Leslie Choquette; que le sort de l'Empire français d'Amérique s'est joué non pas sur les plaines d'Abraham mais plutôt sur les champs de bataille européens, aux dires de Laurent Veyssièr; que James Wolfe pouvait compter sur la collaboration

de plusieurs pilotes canadiens, dont Denys de Vitré; que les pêches, un segment trop longtemps négligé de l'économie coloniale, et le sucre des Antilles, ont eu préséance sur les 70 000 habitants du Canada à la table des négociations entre les représentants des rois de France et de Grande-Bretagne?

On apprend aussi que la Nouvelle-France rapportait peu mais coûtait cher au roi de France, selon Didier Poton dans son article dont la conclusion est écrite dans le titre : « Le Canada, un espace économique marginal... »; qu'Éric Bédard rappelle que l'abbé François Joachim de Pierre de Bernis, alors ministre des Affaires étrangères de Louis XV, recommandait, dès 1758, une paix séparée avec l'Angleterre, ce qui aurait pu sauver la Nouvelle-France, mais que Madame de Pompadour, favorite du roi, s'y opposa; que certains ont envisagé le transfert de la population du Canada en Louisiane, comme le rappelle Raymonde Litalien; que le ministre de la Marine, Nicolas-René Berryer de La Ferrière, a bien dit *Quand le feu est à la maison, on ne songe pas aux écuries*; que Louis XV a écrit, du Traité de Paris de 1763, qu'il s'agissait d'une paix « *ny bonne ny glorieuse* » mais, selon Alain Laberge, l'annonce fut accueillie par trois jours de fêtes à Paris avec l'inauguration de la statue équestre du « bien aimé » sur la nouvelle place Louis-XV; que Voltaire a bien dit *Je suis comme le public, j'aime beaucoup*

mieux la paix que le Canada, et je crois que la France peut être heureuse sans Québec; que, selon St. John de Crèvecoeur, un témoin de l'époque, les Canadiens des années 1750 *...étaient vraiment un nouveau peuple, respectable pour ses coutumes, ses manières et ses habitudes*; aussi, selon Denis Vaugois, que la très grande majorité des Canadiens a décidé de *... rester là où ils étaient nés, là où leurs ancêtres avaient commencé à construire un pays...*; que d'un point de vue démographique, selon Marcel Fournier, l'établissement au Canada de militaires français, après leur démobilisation, a compensé pour le départ des quelque 4 000 Canadiens rentrés dans l'ancienne mère-patrie.

On nous explique également qu'à la table des négociations, la France a obtenu des concessions inespérées, notamment la Guadeloupe et la Martinique, et ce, malgré la position de force de la Grande-Bretagne, selon Michel de Waele; qu'on peut observer, selon Donald Fyson, un discours de réconciliation, de part et d'autre, des élites britanniques et canadiennes au lendemain de 1760, tout en rappelant un « devoir commun d'obéissance » selon le général Jeffrey Amherst et de « soumission au pouvoir temporel », selon le grand vicaire, Jean-Olivier Briand, qui se fera reconnaître évêque par la suite par le nouveau Régime britannique; que, selon le même auteur, le Serment du Test qui obligeait les futurs fonctionnaires à abjurer la religion catholique, appliqué de façon « pragmatique », a eu peu d'impact, étant réservé à la magistrature et au Conseil du gouverneur; qu'une dizaine de seigneuries, datant du Régime français, se sont retrouvées du côté de l'État de New York, selon Alain Laberge; qu'il y a eu un Petit-Canada en Touraine, refuge de quelques centaines de Canadiens après la Conquête, selon Robert Larin; que, selon Jean-Pierre Poussou, la « première conséquence » de la Conquête fut le transfert de la maîtrise du commerce de la fourrure aux mains des Britanniques, même si les employés (voyageurs) demeurèrent longtemps des Canadiens français; que M^{re} Briand a fait prier le bon peuple pour souhaiter la défaite de Napoléon Bonaparte; que les revendications actuelles des Autochtones reposent sur la Proclamation royale de 1763, qui leur reconnaissait un « droit d'usage » des terres et non de « possession »; qu'Alexis de Tocqueville, cet aristocrate français en tournée nord-américaine au milieu du XIX^e siècle, parle des Canadiens formant une « nation distincte » et qu'un poète, Alfred de Vigny, à l'aube de l'union du Haut-Canada et du Bas-Canada, qui parlait de « l'étouffement infaillible d'une nation française ».

Voilà ce que nous apprend, et bien d'autres choses, ce collectif rédigé par une vingtaine d'historiens connus ou qui méritent de l'être. La profondeur des propos et la qualité de la présentation, agrémentée de nombreuses illustrations de l'époque, sont exceptionnelles. On se prend à regretter la couverture rigide.

Ce livre ne se lit pas d'un trait. Si certains auteurs nous informent, d'autres invitent à la réflexion, à prendre position dans un débat qui dure encore aujourd'hui et qui,

selon Laurent Turcot, peut toujours « servir une cause politique ». Pour aider à réfléchir sur la question, on doit lire l'article de Charles-Philippe Courtois « Lendemain de Conquête ». Il présente les deux écoles de pensée traditionnelles au Canada français, celle de Montréal et celle de Québec, quant à l'interprétation des bienfaits ou des méfaits de la Conquête.

En revanche, certains articles nous informent sur des aspects méconnus ou négligés de notre histoire. À ce chapitre, retenons l'article de Joseph Gagné sur « Le Pays d'en Haut et le Pays des Illinois », ou encore celui de Raymonde Litalien qui rappelle « L'importance de la pêche à la morue », seul motif qui incitera la France à conserver un pied à terre en Amérique jusqu'en 1904. Sophie Imbeault, dans une longue dissertation intitulée « Que faire de tout cet argent de papier... » on traite de cet enjeu qui a ruiné, ou du moins appauvri, beaucoup de monde, à commencer par les communautés religieuses, et qui a dû laisser un mauvais souvenir de l'ancienne mère-patrie dans la mémoire collective des Canadiens. Ou encore, les propos d'Yvon Desloges qui rappellent que les Canadiens du temps des Français ne mangeaient pas de porc et que, plus tard, les Anglais buvaient leur thé très sucré.

D'autres, dont Denis Vaugeois, reviennent sur des thèmes mieux connus, mais toujours intéressants à se rappeler, dans *Le sort de l'Église et des communautés religieuses au lendemain de 1760*. Laurent Veyssièr « *Combattre avec les Indiens...* » et Alain Laberge « *Sous la protection de Sa Majesté...* » rappellent l'importance des Autochtones dans les alliances avec les Français puis, lorsque le vent tourne, avec les Anglais. Pour les initiés, la remarque de Denis Vaugeois quant à la thèse de Marcel Trudel au sujet de « L'extinction des Jésuites, un des malheurs de la Conquête » est absolument savoureuse.

Ce collectif, dont les auteurs sont issus de divers horizons, a de quoi occuper nos lectures mais aussi nos réflexions. On aborde une période de notre histoire nationale qui ne nous laisse pas indifférents, car certains thèmes ne sont jamais loin de l'actualité. À quand un article sur la position des autorités religieuses françaises à propos de la perte de 70 000 de leurs ouailles?

Louis Richer (4140)

COLLECTIF. 1955 SITES INTERNET UTILES POUR VOTRE GÉNÉALOGIE, REVIGNY-SUR-ORNAIN, FRANCE, LA REVUE FRANÇAISE DE GÉNÉALOGIE, 2013, 212 P.



L'accès aux archives numérisées en France s'est accru ces dernières années. Ce hors-série de la *Revue française de généalogie* permet de le constater. En première partie, on nous présente les sites des bases de données nominatives en ligne.

Mentionnons Geneawiki (page récapitulative des ressources archivistiques et départementales), Geneanet (plus de 1,2 milliard d'individus), ou Mémoire des hommes (archives de la Défense nationale).

La deuxième partie porte sur les archives départementales et régionales françaises. Un tableau synthèse montre tous les sites disponibles en ligne, par département, incluant les hors France : Guadeloupe, Martinique, Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin. On y propose des références sur les associations et cercles généalogiques locaux. L'adhésion en ligne à l'un de ces groupes est possible et favorise l'échange direct avec des généalogistes de ces régions.

La troisième partie traite des références internationales. On y trouve les États-Unis comme source d'intérêt pour les Nord-Américains; parmi les recherches gratuites : Family Search, les Archives nationales et la Library of Congress, seulement en anglais sauf de petits éléments de Family Search, en français. Il y a aussi la Guilde des bateaux d'immigrants de France vers les États-Unis, entre 1820 et 1914.

Concernant le Canada, on présente ces sites : *PISTARD* de BANQ, Bibliothèque et Archives Canada, fichier *ORIGINE*, *FRANCOGÈNE*, *MIGRATIONS*, Navires vers la Nouvelle-France, *Voici ma famille* (Mes aïeux), Dictionnaire biographique du Canada, Archives des notaires à BANQ, relevés d'état civil et registres paroissiaux jusqu'en 1906 à Family Search, Filles du Roy, Ancestry.ca et Généalogie Québec. Pour l'Acadie, il faut ajouter Nova Scotia Genealogy. Presque tous ces sites sont gratuits et en français.

Parmi les sites d'autres pays, il y a ceux d'Irlande, d'Écosse, d'Angleterre, de Belgique et de Suisse. Une petite section traite aussi du Portail européen des archives, de la Base de données du refuge huguenot, et des images numérisées (Europeana).

Une quatrième partie, la Boîte à outils, présente une centaine de sites Internet, ainsi classés : actualités, bibliothèques numériques, blogs, cartes postales, entraide généalogique, guides pratiques, héraldique, librairies en ligne, logiciels, métiers d'autrefois, militaires, onomastique, paléographie, présentation d'arbres, réseaux sociaux et vie d'antan.

Étonnant tout ce que peut contenir un guide de 212 pages. Reste à voir si le contenu est à jour (c'est une réédition), mais cela vaut bien les 9,90 euros demandés, incluant un cédérom de toutes les adresses mentionnées, avec descriptif sommaire. Ce cédérom, compatible PC et MAC, facilite l'accès direct aux sites sans la saisie fastidieuse d'adresses internet. En effet, après avoir choisi un mot-clé ou sélectionné un département sur la carte de France, vous accédez directement aux sites concernés en un simple clic.

Jacques Olivier (4046)

Jeanne Maltais (6255)



LE GÉNÉALOGISTE JURISTE

Raymond Deraspe (1735)

LE NOTAIRE ROGER COMTOIS, PROFESSEUR ÉMÉRITE

Notaire, auteur, professeur, administrateur, doyen de faculté de droit, initiateur de développement professionnel, membre de commissions ayant fortement influencé la législation du Québec, Roger Comtois est décédé en février 2013. Cet homme mérite bien que sa filiation paternelle, son œuvre intellectuelle, son immense activité dans le monde juridique soient présentées au lectorat de *L'Ancêtre*.

UNION EN MATAWINIE

C'est à Saint-Félix-de-Valois, dans le diocèse de Joliette, que le 7 janvier 1913 les parents du notaire Comtois contractent mariage après publication d'un ban, localement et à Saint-Damien, avec dispense pour les deux autres accordée par M^{gr} Eustache Dugas, chanoine, administrateur du diocèse. Isidore Comtois, majeur, cultivateur, comme ses parents de Saint-Damien, épouse Malvina Houde, mineure, fille de Louis Houde, cultivateur, et Elmire Chrétien, tous de Saint-Félix-de-Valois. Les parents de l'épouse sont dits avoir consenti au mariage de leur fille. Le célébrant indique que les deux pères et témoins de leur enfant ont déclaré ne savoir signer. Signent : les conjoints, Joséphine Houde, Athanase Comtois, Virginie Houde, Napoléon Boucher, Jos. Comtois et El. Boucher. Clôt l'acte la signature de Théodore Gervais, curé (Berthierville, 1853 – Saint-Félix-de-Valois, 1913¹).

Dans la municipalité de Saint-Damien-de-Brandon, le 2 septembre 1872, les aïeuls paternels du notaire Comtois ont publiquement scellé leur union. Deux bans ont été publiés, dispense du troisième étant accordée par le révérend A. H. Hurteau, vicaire général. Qui sont les époux? Louis Gilbert dit Comtois, majeur, et Eutychie Tellier dit Lafortune, mineure, fille d'Hilaire Tellier dit Lafortune et défunte Angèle Laporte. Tous sont de la même paroisse. Aucune indication d'occupation. Les parents de l'épouse mineure ont donné leur avis quant au mariage. Encore une fois, les

deux pères et témoins ont déclaré ne savoir signer. Je lis les signatures de l'épouse, puis de Virginie Bélanger, E. Comtois, V. G. Lafortune, Marie-Louise Tellier dit Lafortune, Dorothée Garant et Roch Marcoux. Le célébrant, Jean-Jacques Desautels (Berthierville, 1831 – Sainte-Rose de Laval, 1884), curé, signe en dernier.

UNIONS DANS BERTHIER

En l'église de Sainte-Geneviève à Berthier, connue comme celle de Berthierville, les bisaïeuls paternels du notaire Comtois, Charles Gilbert dit Comtois, majeur, et Louise DesTroismaisons dit Picard, fille de Charles DesTroismaisons dit Picard et feu Joseph Bergeron, ont échangé leurs consentements le 24 août 1818. Aucune indication d'occupation ou d'âge n'est précisée. Par contre, comme il est question du consentement des parents et du tuteur de l'épouse, on peut conclure qu'elle était mineure. Le célébrant indique les présences de Charles Gilbert Comtois, père de l'époux; Benjamin Gagnon, témoin de l'époux; Jean-Baptiste Bergeron, oncle et tuteur de l'épouse, témoin de l'épouse, et de plusieurs autres. Tous ont déclaré ne savoir signer, de ce requis. Le prêtre qui officie est curé de Saint-Cuthbert (1799-1819) : Louis Lamotte (1764-1835). Il sera curé de Berthier (1819-1835).



Source de la photo : www.chairedunotariat.qc.ca/fr/roger-comtois.php

Le 27 janvier 1783, Charles Gilbert dit Comtois prend pour épouse Charlotte Potier, native de Pointe-du-Lac, maintenant un secteur de Trois-Rivières, fille de Joseph Potier et Magdeleine Cadoret, tous paroissiens de Berthier. Aucune indication d'occupation ou d'âge des parties ni d'autorisation. L'échange des consentements et la bénédiction ont lieu en présence du père de l'époux; d'Étienne et Antoine Gilbert, ses oncles; du père de l'épouse; de Jacques Marquis, ami, et de plusieurs autres. Nul n'a su signer, sauf le célébrant qui se déclare missionnaire de Berthier : Jean-Baptiste Pouget (Montréal, 1745 – Berthierville, 1818). C'est l'officiant qui déclare les présences des époux, de leurs pères et mères respectifs et de deux oncles paternels de l'époux : Étienne et Antoine.

¹ Information obtenue, le 18 décembre 2013, du chancelier du diocèse de Joliette, M. Pierre Lefebvre.

Toujours à Berthierville, le 25 novembre 1759, Charles Comtois dit Gilbert épouse Marie Piette, fille de Pierre Piette et Marie Bayal. La publication des trois bans précède le mariage. L'acte ne fait pas état de l'âge des parties quoiqu'on évoque le consentement des parents sans que l'on sache lesquels. Rien non plus n'indique les occupations des époux. Comme célébrant, je crois lire le nom de S. L. Berberis.

À CHARLESBOURG

Le 20 avril 1722 à Charlesbourg, le premier mariage des Gilbert dit Comtois en Nouvelle France est célébré. C'est Louis Gilbert dit Comtois qui y épouse Marie Anne Jacques, fille de Louis Jacques et Antoinette Leroux. Les parents de l'époux sont dits décédés. Ils sont de Besançon, en Franche-Comté.

BAPTÊME, MARIAGES, ÉTUDES, CARRIÈRES PROFESSIONNELLE ET UNIVERSITAIRE DU NOTAIRE COMTOIS

Né le 9 février 1921 dans le rang du Chicot de la paroisse de Saint-Eustache, Roger Comtois a été baptisé dans l'église locale le lendemain par l'abbé Rodolphe Joly, vicaire. Ses parrain et marraine ont été son oncle Athanase Comtois et Joseph Meunier, épouse du parrain, tous deux de la paroisse de Saint-Louis de Terrebonne.

Le 7 décembre 1948 à Verdun, le notaire Comtois a épousé Paulette ou Paule Bélanger.

En secondes noces en 1982, au palais de justice de Montréal, le notaire a épousé Evelyn Michaud, fille d'Alphonse Michaud, né à Sainte-Flavie, et Blanche-Yvonne Labrèche, née à Saint-André-Avellin.

Roger Comtois avait commencé ses études au collège du Sacré-Cœur à Saint-Eustache, rue Saint-Nicolas, institution dirigée par les Clercs de Saint-Viateur. Il y a étudié de 1928 à 1934. Puis de 1934 à 1942, il fait son cours classique comme pensionnaire au collège Bourget à Rigaud, lequel est dirigé par les mêmes religieux. Après l'obtention de son baccalauréat ès arts au St. Michael's College de Toronto, il a étudié à l'École normale Jacques-Cartier à Montréal. Inscrit en 1943 à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, après l'admission à l'étude par l'ordre professionnel auquel il compte appartenir – formalité alors impérative – il y obtient sa licence en droit en 1946, année de son admission à l'exercice de la profession notariale. Comme il n'y avait alors que peu d'aide de l'État, sinon dans bien des cas aucune, plusieurs étudiants universitaires devaient trouver du travail afin de pouvoir payer leurs études et les frais accessoires. C'est ainsi qu'il devint professeur d'anglais, résultat du séjour « torontois ».

Il aurait bien aimé exercer dans sa paroisse natale, car rappelons-le, dans le temps, le village comptait trois

notables : le curé, le médecin et le notaire. Le confrère établi à Saint-Eustache ne faisant pas montre d'ouverture, c'est à l'étude du notaire Gaétan Valois*, à Lachute, qu'il commença à instrumenter. Le salaire de 30 \$ par semaine peut sembler faible au regard d'aujourd'hui, mais alors, il était courant. Profitant d'une influence politique à Québec, il se vit confier des dossiers de l'État pour lesquels les honoraires lui étaient propres. À cela s'ajoute le salaire de secrétaire-trésorier d'une petite municipalité de canton voisine, peuplée surtout d'anglophones. À son départ de Lachute, ses 1 496 minutes restèrent là, M^e Yves Boutin en assurant la garde.

Au bout de quelques années, il s'installe à Montréal. Peu après, il reçoit l'avis de la Ville que son bureau étant dans une zone résidentielle, il n'y peut exercer sa profession. S'ensuit une entente avec un confrère de la profession pour occuper un local commun. Invité à donner des cours à la Faculté de droit, il consacre ses fins de semaine à les préparer, ne tenant pas à rencontrer ses étudiants sans être totalement armé. Au début de l'année 1950, au moment de l'application de la nouvelle charte universitaire de l'Université de Montréal, les praticiens qui y enseignaient à la leçon



Église de Saint-Eustache. Source : http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/4/42/%C3%89glise_de_Saint-Eustache_1.JPG?uselang=fr

* Le notaire Gaétan Valois, en exercice à Lachute, auteur d'un volume intéressant sur sa profession et des paroles d'un opéra philippin (musique d'Oscar O'Brien), a succédé à son père le notaire Évariste Valois. L'étude, en 1982, a célébré ses 100 ans. Son fils, le notaire Simon Valois, y exerçait alors. Le notaire Richard Valois y a aussi exercé avant de se joindre à la fonction publique du Québec où il a instrumenté à Montréal et à Québec. M^e Gaétane Valois, fille de M^e Simon Valois, exerce la profession dans l'entreprise Bell Canada.

quittent l'enseignement. Professeur à 4 000 \$ l'an, il est assez tôt soulagé d'une partie de sa charge du cours d'histoire du droit par un professeur pourvu d'un doctorat français, pour se consacrer à des matières plus proches de sa pratique professionnelle.

Rien ne l'empêchant d'instrumenter, il se charge de préparer quelques contrats et de se livrer aux études nécessaires s'y rapportant. Il devient alors membre de la Chambre des notaires du Québec. Il est à noter qu'il était membre de l'ordre depuis le milieu des années 1940.

Il s'investira dans de nombreux comités professionnels où ses devanciers trouveront qu'il exige trop de changements et trop vite. Toutefois, bientôt, il sera du conseil de la Chambre, ce qu'aujourd'hui l'on appelle Comité exécutif. En 1961, sous son instigation, la profession organise des cours de perfectionnement, d'abord annuels, bientôt semestriels. Dans ce domaine, lui-même mit l'épaule à la roue en dispensant des cours recherchés.

En 1966, il occupe pour trois ans la présidence de son ordre professionnel. Une fraude commise par un notaire, s'élevant à un montant considérable, est prise en charge par la profession pour la partie relevant de la relation professionnelle avec la clientèle.

Je tiens d'un témoin que, sans son fort plaidoyer, l'on s'en serait remis à l'État. Moins de trois ans plus tard, le même phénomène s'étant reproduit, le même remède fut appliqué, soit faire payer les notaires, et non l'autorité publique.

Membre de l'Office de révision du Code civil, il fut comme tel chargé de procéder à une mise à jour des régimes matrimoniaux. C'est surtout grâce à lui que les gens se mariant sans contrat au Québec, à compter du 1^{er} juillet 1970, le sont en société d'acquêts, non en séparation de biens, contrairement aux autres provinces du Canada. Aujourd'hui, question d'équité entre époux, ces provinces ont généralement adopté des solutions législatives produisant des résultats apparentés.

Sa préparation pour en venir là tient en partie au travail qu'il avait consacré à sa thèse de doctorat sur la communauté de biens, doctorat octroyé par l'Université d'Ottawa. Plus tard, cette institution le nomma docteur en droit *honoris causa*.

De 1976 à 1980, il occupa le poste de doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Roger Comtois a démissionné comme notaire le 31 décembre 2004, après 58 ans d'exercice. Sa dernière minute porte le numéro 5557. Ses 4 260 dernières minutes sont conservées à la Cour supérieure de Montréal.

Périodiquement, la Chambre des notaires invite aux *Conférences Roger-Comtois* les personnes intéressées à

approfondir des questions juridiques. Elle ne pouvait faire mieux pour honorer cet exceptionnel professeur qui durant 42 ans dirigea la *Revue du notariat*, la portant sur ses épaules et sur celles du notaire André Cossette, aussi ancien président (Causapscal, 1929 – Québec, 2002).



Roger Comtois a mené de front, avec succès, deux carrières : l'enseignement universitaire pendant 36 ans et l'exercice de la profession de notaire de 1946 à 2004. Docteur en droit et notaire, il a été un juriste d'envergure. La professeure Brigitte Lefebvre et le notaire Roger Comtois lors du lancement du livre en hommage à Roger Comtois, en 2008.

Source : www.droit.umontreal.ca/communication/actualites/actualites_2007-2008.html

Il n'est pas exagéré de soutenir que par son activité professionnelle, il a contribué à l'enrichissement du droit et du notariat au Québec.

Décédé le 7 février 2013, il a laissé dans le deuil sa seconde épouse, Evelyn Michaud, et ses deux filles; un fils l'avait précédé dans la mort. Parmi ses petits-enfants, je note Étienne Berthold, auteur prolifique, et M^e Gabriel-Arnaud Berthold, membre du Barreau, en formation auprès d'un juge de la Cour suprême.

MÉDIAGRAPHIE

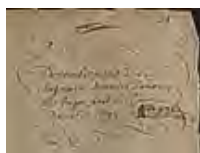
- ALLAIRE, Jean-Baptiste. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1908-1934, 6 volumes.
- Baptêmes, mariages sépultures (BMS) à Bibliothèque et Archives nationale (BAnQ) jusqu'à 1900.
- Idem à la Société de généalogie de Québec (SGQ) jusqu'à 1941.
- *Lettres à Étienne Berthold* : cinq fascicules écrits de 2003 à 2007, d'une soixantaine de pages chacun.
- Programme de recherches en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.
- *Revue du notariat*, vol. 100, mars 1998, de la page 177 et pour les 44 pages suivantes, résumé de ses 42 ans à la direction de la *Revue*.
- RIVET, Lucien. *Mariages du comté de Berthier* (1966).
- Société de généalogie des Cantons-de-l'Est, *Répertoire des mariages « sherbrookoïses » (1809-1991)*.

MARIAGES ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DE ROGER COMTOIS

COMTOIS Roger (Isidore; HOUDE Malvina)	1982-02-20 Palais de justice, Montréal	MICHAUD Evelyn (Alphonse; LABRÈCHE Blanche-Yvonne)
COMTOIS Roger (Isidore; HOUDE Malvina)	1948-02-07 Notre-Dame-de-Lourdes, Verdun	BÉLANGER Paule (Paulette) (Ernest; PAQUIN Rose)
COMTOIS Isidore (Louis; LAFORTUNE Eutychienne)	1913-01-07 Saint-Félix-de-Valois	HOUDE Malvina (Louis; CHRÉTIEN Elmire)
GILBERT dit COMTOIS Louis (Toussaint; PICARD Louise) veuf de Judith Mathieu	1872-09-02 Saint-Damien-de-Brandon	TELLIER dit LAFORTUNE Eutychienne (Hilaire; LAPORTE Angèle)
GILBERT dit COMTOIS Toussaint (Charles; POTHIER Charlotte)	1818-08-24 Sainte-Geneviève, Berthier-en-Haut	DESTROISMAISONS dit PICARD Louise (Charles; BERGERON Josephpte)
COMTOIS dit GILBERT Charles (Charles; PIETTE Marie)	1783-01-27 Sainte-Geneviève, Berthier-en-Haut	POTHIER Charlotte (Joseph; CADORET Madeleine)
COMTOIS dit GILBERT Charles (Louis; JACQUES Marie-Anne)	1759-11-25 Sainte-Geneviève, Berthier-en-Haut	PIETTE Marie-Louise (Pierre; BAYAL Marie)
GILBERT dit COMTOIS Louis (Louis; Marie Lagoutte (Lagou))	1722-04-20 Saint-Charles-Borromée, Charlesbourg	JACQUES Marie Anne (Louis; LEROUX Antoinette)

NOUVEAUX MEMBRES du 4 novembre 2013 au 4 février 2014

7006	JALBERT	André	Contrecœur	7038	BEAULIEU	Yvan	Québec
7007	RICHARD	Paul-Émile	Montréal	7039	MALENFANT	Roméo	Québec
7008	VIEL	Diane	Québec	7040	LACOMBE	Johanne	Québec
7009	PRÉVILLE	Alfréda	Sainte-Marcelline	7041	AUGER	Louise	Québec
7010	ST-GELAIS	Marcel	Québec	7042	LEBLEU	Marcel	Québec
7012	RACINE-MAURICE	Stéphanie	Québec	7043	DROLET	Cécile	Saint-Augustin-de-Desmaures
7013	LABELLE	Marc-André	Québec	7044	ALLARD	Claude	Saint-Augustin-de-Desmaures
7014	MARCEAU	Marcellin	Québec	7045	LANGLOIS	Claudette	Québec
7015	GAUTHIER	Denys	Québec	7046	BLANCHETTE	Jacques	Québec
7016	DION	Johanne	Québec	7047	CHOUINARD	Marie	Québec
7017	ANDRÉ	Marjolaine	Oka	7048	COSSETTE	Louise	Saint-Isidore
7018	GEMME	Claude	Montréal	7049	KASPRZAK	Lise	Québec
7019	BEAUDOIN	Rolande	Québec	7050	DODDRIDGE	Kathleen	Québec
7020	FECTEAU	Jacques	Québec	7051	CARROLL	Daniel	Québec
7021	ROY	Andrée	Lac-Beauport	7052	DARVEAU	Lise	Québec
7022	LAVOIE	Nicole	Québec	7053	MASSON	Léonard	Québec
7023	HOUDE	Jean-Claude	L'Ancienne-Lorette	7054	ROBITAILLE	France	Québec
7024	GAUTHIER	Céline	Québec	7055	MORIN	André	Québec
7025	HUARD	Bruno-Pier	Québec	7056	GUÉRARD	Hélène	Québec
7026	LAFERRIÈRE	Marie	Québec	7057	CÔTÉ	Richard	Saint-Jean-Chrysostome
7027	ROY	Benoît	Québec	7058	MATTE	Claude	Cap-Santé
7028	DESCOTEAUX	Marcel	Beloil	7059	LAVERDIÈRE	Jacques	Québec
7029	VAILLANCOURT	Marie	Montréal	7060	LACROIX	Jeanne	Québec
7030	KIMPTON	Hugues	Saint-Augustin-de-Desmaures	7061	MERCIER	Roger	Québec
7031	BLANCHET	Lisette	Québec	7062	BERGERON SZEFER	Linda	Plessisville
7033	BÉDARD	Michel	Saint-Rédempteur	7063	COUSINEAU	Manon	Sept-Îles
7035	LATOUCHE	Anne	Lévis	7064	HAINGALT	Hélène	Québec
7036	PAYETTE-FORGET	Sébastien	Québec	7065	HARRISSON	Danielle	Québec
7037	DROUIN	Denis	Québec				



LES ARCHIVES VOUS PARLENT DES...

Rénald Lessard (1791)

Coordonnateur, BAnQ-Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Affirmations de frais de voyage ou comment voyageaient nos ancêtres en Nouvelle-France

À partir des inventaires après décès, l'ethnologue Robert-Lionel Séguin, dans *La civilisation traditionnelle de « l'Habitant » aux XVII^e et XVIII^e siècles*, mentionne les moyens de transport disponibles en Nouvelle-France, mais il ne précise pas les circonstances et la fréquence de leur recours. Les relations aux saisons, au territoire ou à la rapidité de déplacement n'ont jamais vraiment été analysées. Comment nos ancêtres s'adaptaient-ils à un pays neuf marqué par des distances importantes, par des changements de saison et par un milieu physique peu adapté à un réseau de transport terrestre efficace?

Une source inexploitée permet de répondre à ces interrogations : les affirmations de frais de voyage. En effet, lorsque des procédures judiciaires impliquaient des déplacements, les frais en incombait à celui qui avait perdu son procès.

Ainsi, en octobre 1758, dans une cause opposant Noël Dupont, notaire, et Pierre Bélanger, habitant de Bonsecours (L'Islet), ce dernier est trouvé coupable et condamné à faire réparation publique au demandeur des injures qu'il lui a proférées. De plus, il est condamné à 30 livres d'amende, au bénéfice de la fabrique de l'église de Bonsecours, et il est aussi condamné aux dommages et intérêts, aux frais de voyage du demandeur et aux dépens liquidés à 35 livres et 15 sols (TL1,S11,SS1,D108,P1113).

Pour bien établir et justifier les frais de voyage, les parties avaient intérêt à faire une déclaration au greffe de la cour. À BAnQ-Québec (nouveau nom du Centre d'archives de Québec), nous retrouvons des registres contenant de tels documents :

Les affirmations de frais de voyage conservés à BAnQ Québec	
TP1,S28 Fonds Conseil souverain	
TP1,S28,D57	Registre du greffe incluant les affirmations de frais de voyage et des dépôts de pièces d'écriture, 22 février 1741 au 15 juillet 1755.
TP1,S28,D68	Registre du greffe incluant les affirmations de frais de voyage et des dépôts de pièces d'écriture, 30 juillet 1755 au 25 mai 1759.
TL1 Fonds Prévôté de Québec	
TL1,S11,SS1,D32	Registre des oppositions et déclarations faites au greffe, 3 juin 1681 au 13 octobre 1696. 46 feuillets. Contient quelques déclarations de capitaines de navire. Décrit en partie à la pièce jusqu'au 30 juillet 1691.
TL1,S11,SS1,D42	Registre des dépôts de pièces, oppositions et déclarations faites au greffe, 2 août 1703 au 23 février 1707. 29 feuillets. Contient peu d'affirmations de voyage. Décrit à la pièce dans Pistard.
TL1,S11,SS1,D46	Registre des déclarations, protestions et oppositions faites au greffe, 12 novembre 1704 au 24 mai 1707. 34 feuillets. Contient quelques affirmations de voyage. Décrit à la pièce dans Pistard.
TL1,S11,SS1,D50	Registre des déclarations et protestations faites au greffe, 13 janvier 1713 au 16 février 1714. 44 feuillets. Contient peu d'affirmations de voyage. Décrit à la pièce dans Pistard.
TL1,S11,SS1,D62	Registre des actes de production au greffe, 21 août 1725 au 20 mars 1733. 25 feuillets. Contient peu d'affirmations de voyage. Décrit à la pièce dans Pistard.
TL1,S11,SS1,D67	Registre de déclarations d'opposition et autres, de dépôts de pièces judiciaires faits au greffe, 27 novembre 1729 au 7 septembre 1736. 38 feuillets. Contient peu d'affirmations de voyage. Décrit à la pièce dans Pistard.
TL1,S11,SS1,D73	Registre des actes de productions et déclarations faites au greffe. Contient des affirmations de voyage, 1 ^{er} mars 1734 au 6 octobre 1740. 93 feuillets. Non décrit à la pièce dans Pistard.
TL1,S11,SS1,D105	Registre des actes de productions et déclarations faits au greffe. Contient des affirmations de voyage, 11 septembre 1754 au 11 avril 1759. 41 feuillets. Contient 92 affirmations de voyage. Décrit à la pièce dans Pistard.
TL5 Collection Pièces judiciaires et notariales	
TL5,D1999	Registre des affirmations de voyages au greffe du Conseil supérieur de Québec, du 12 août 1716 au 23 avril 1727, pour frais de taxes. Non décrit à la pièce dans Pistard.
TL5,D2000	Registre des affirmations de voyage au greffe du Conseil supérieur de Québec, du 1 ^{er} juillet 1727 au 17 octobre 1730. Non décrit à la pièce dans Pistard.

Tous ces registres sont disponibles en ligne dans Pistard sur le site de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, onglet Archives, à la cote indiquée; certains registres sont même décrits à la pièce, c'est-à-dire au niveau de chaque déclaration.

La formulation des déclarations est normalisée. Voici un exemple, parmi des centaines :

Aujourd'huy quinze mars mil sept Cent Cinquante Cinq au greffe du Conseil Est Comparu françois Lucas Dontigny Habitant de champlain lequel a déclaré qu'il Est party Expres

dud. Lieu de Champlain distante de Cette ville de vingt Lieues le onze de Ce mois Et n'est arrivé que le jour d'hyer attendu le mauvais tems, En Cariolle attelé d'un cheval à l'effet de suivre l'instance pendant au Conseil entre led. comparant Et Charles Turgeon et Marie Madeleine Montplaisir... (TP1,S28,D57).

Les frais de déplacement découlant du mode de transport et du temps requis seront à la charge de Turgeon et de sa femme puisqu'ils seront condamnés par défaut.

Grâce à cette source, nous pouvons établir les modes de transport les plus populaires lorsque la distance dépasse deux lieues (une dizaine de kilomètres), la durée des trajets, l'évolution des modes de transport au fil des ans et l'impact des saisons. Rappelons que le Conseil souverain à cette époque est surtout un tribunal d'appel pour toutes les instances de la colonie. Il n'est donc pas surprenant d'y retrouver beaucoup de causes impliquant des gens de Montréal et de ses environs.

Que nous indiquent les 115 déclarations faites au greffe du Conseil souverain entre le 12 août 1716 et le 17 octobre 1730 :

- Le mode de transport le plus populaire est le transport en canot. Le justiciable est généralement accompagné de deux hommes, quelques fois trois, rarement un seul. Le canot est utilisé à partir du 15-20 avril jusqu'à la fin d'octobre.
- Les femmes se transportent généralement en canot accompagnées de deux ou trois hommes et ne semblent pas opter pour un autre type de transport.

Durée du trajet en canot entre Québec et Montréal	
Durée (jours)	Fréquence
3	1
4	7
5	6
6	8
7	5
8	3
9	2
12	1

- Les déclarations concernent surtout le trajet de Montréal à Québec dont la durée varie entre 3 et 9 jours (32 sur 33 cas), la médiane se situant à 6 jours :
- La carriole est le véhicule par excellence entre la fin décembre et la mi-mars. Un départ hâtif de Montréal à signaler pour le 23 octobre 1728. La carriole est généralement attelée à un cheval, quelques fois deux.

- Le recours à des barques (8 cas) ou des bateaux (7 cas) est peu fréquent. Le trajet dure alors entre 5 et 11 jours.
- Aucune mention de voyage fait à pied sauf le cas du serrurier François Jobin qui quitte Montréal pour Québec le 25 mars 1728 et qui voyage, fait exceptionnel sans doute lié au climat, tantôt en carriole, tantôt à pied, et arrive dans la capitale le 30 mars.
- Aucune mention de voyage à cheval ou en calèche.
- On voyage beaucoup en été et peu durant les périodes où le fleuve est peu propice à voyager en

canot ou en carriole (fin mars – début avril, novembre – fin décembre) ou durant le temps des semailles ou des récoltes :

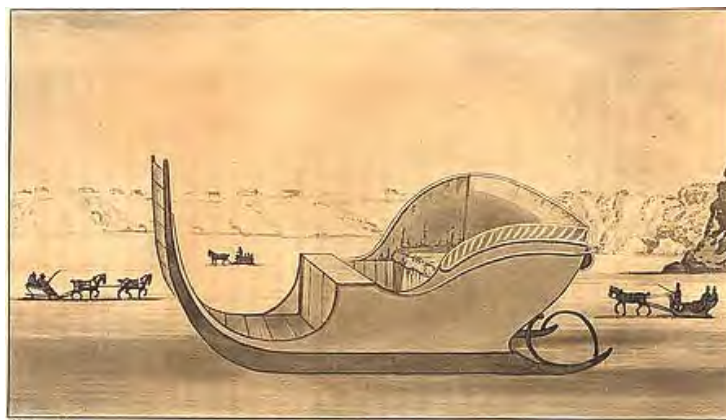
Nombres de voyages selon les mois			
janvier	7	juillet	13
février	11	août	6
mars	5	septembre	11
avril	6	octobre	7
mai	6	novembre	1
juin	19	décembre	5

Sur les 92 déclarations faites au greffe de la Prévôté de Québec, tribunal de première instance du gouvernement de Québec, pendant la période allant du 11 septembre 1754 au 11 avril 1759 (TL1,S11,SS1,D105), on retrouve 39 mentions de mode de transport.

La carriole prédomine (24 cas) puisque la majorité des déclarations ont lieu en période hivernale et que c'est le seul moyen de transport mentionné pour cette partie de l'année. Seulement deux mentions de voyage en canot. Et encore, dans un cas, il s'agit d'un déplacement à partir de Montréal et dans l'autre, cela concernait un habitant de l'île d'Orléans dans la période difficile de la fin mars.

De fait, entre mai et octobre, les gens utilisent des voies terrestres. On note aussi des déplacements à pied (4 cas), à cheval (4 cas), en charrette (3 cas), en voiture (1 cas) et en calèche (1 cas). Ainsi, signe que le réseau routier s'améliore en cette fin du Régime français, le chirurgien Pierre Lebreton dit Lalancette, peut se permettre de partir en calèche le 10 juin 1756 de Rivière-Ouelle, distant de Québec de 25 lieues (120 km), et d'arriver à destination le 14 juin suivant (TL1,S11,SS1,D105,P75).

Grâce aux affirmations de frais de voyage, il est possible de saisir l'extraordinaire faculté d'adaptation de nos ancêtres à leur environnement.



Source : *Travels through Canada and the United States of North America, in the years 1806, 1807, et 1808*, John Lambert, Cambridge Library Collection - North American History, 2011. Deux volumes incluant des notices biographiques, des dessins et des anecdotes sur les personnages éminents rencontrés. Photo fournie par l'auteur.



SERVICE D'ENTRAIDE

André Dionne (3208)

Alain Gariépy (4109), rédacteur de la chronique

Lorsque vous prenez le temps de nous préciser certains indices, cela nous conduit plus facilement au chaînon à découvrir. Par exemple : « Date, lieu du mariage et les parents de **William Bordeleau-Grey** et de Marguerite **Bordeleau**. Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon (Raymond Rioux, 4003) ».

Légende

Q = Question du présent numéro

R = Réponse complète

P = Réponse partielle

Ce service d'entraide est réservé aux membres en règle de la SGQ. Les membres qui désirent recevoir plus rapidement une réponse à leur demande doivent ajouter leur adresse courriel à leur question.

Par exemple : Q6302R signifie qu'à la question 6302 du présent numéro nous avons trouvé une réponse; 0170R signifie que c'est une réponse trouvée à une question publiée dans un numéro précédent.

ENTRAIDE À L'ANCIENNE : voici le titre que vous trouverez parfois à la fin de cette chronique pour des réponses à des questions qui remontent aux débuts du Service d'entraide. Tous les numéros inférieurs à 5000 se retrouvent dans cette partie de la chronique. Grâce aux instruments de recherche d'aujourd'hui, nos chercheurs ont fait ces trouvailles.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Blais	Antoni	Arcand	Lucienne	Q6310R
Boucher	Georges Aimé	Desroches	Philomène	0177R
Boutin	Johnny Evald (Erold)	Lemieux	Cécile	Q6303R
Gauthier	Joseph	Février dit Laramée	Marguerite	0176R
Godbout	André	Bruneau (Rousseau)	Geneviève	Q6307R
Labranche	André			Q6306R
Many	Antoine	Guillot dit Lionnais ou Lyonnais	Marie	Q6305R
Marquis	Marie Aurélie Elzire			Q6309R
Noël	Marguerite	Bouthillet	Pierre	Q6308R
Philippeaux	Claude	(1) Enard (2) Lacombe (3) Métru	(1) Jeanne (2) Charlotte (3) Marie-Anne	0170R
Richard	Angèle	(1) Mercier (2) Mercier	(1) Augustin (2) Joseph	0175R
Tremblay ou Tremblay	Louis	Galarneau	Sarah ou Sophie	Q6302R
Tremblay	Théodule	Moreau	Philomène	Q6311R
Trottier	Joseph	Rivard dit Loranger	Marie-Anne	Q6312R
Valin	Charles	Turcot	Thérèse	Q6304R

QUESTIONS

- 6302 Mariage de Louis **Tremblay** et Sophie **Galarneau**; leur fille Sophie épouse Adélard Ouellet (Jean, Georgiana Gingras) le 18 avril 1899 à Saint-Raymond-Nonnat de Portneuf. (Marcel Mayrand, 2968)
- 6303 Date de naissance de Johnny Evald (Erold) **Boutin**, fils de Johnny et Desneiges Cantin; il a épousé Cécile **Lemieux** (Laurent, Albertine Laflamme) le 12 juillet 1939 à Saint-Lambert-de-Lauzon. (Georges Roy, 3813)
- 6304 Y aurait-il un lien entre Charles **Valin** qui épouse Thérèse **Turcot** en 1713 à Charlesbourg et William Valin, Montagnais, qui épouse Marie Siméon vers 1917 à Pointe-Bleue? (Louis Pelletier, 6616)
- 6305 Mariage d'Antoine **Many** et Marie **Lyonais**; leur fils Antoine épouse Flavie Lanoue (Joseph, Anastasie Dupuis) le 14 février 1831 à Sainte-Marguerite-de-Blairfindie (L'Acadie). (Lise Déry, 5354)
- 6306 Naissance d'André **Labranche**, fils de Frédéric Labranche et Marguerite Gendreau; ces derniers se sont mariés le 6 juillet 1896 à Saint-Georges de Windsor, comté de Richmond. (Léa Bruneau, 5050)
- 6307 Mariage et noms des parents d'André **Godbout** et Geneviève **Bruneau**; leur fils François épouse Marie Pépin (Thomas, Marguerite Thibaut) le 27 janvier 1806 à Charlesbourg. (Michel Brault, 1307)

- 6308 Naissance de Marguerite **Noël**, fille de Jean-Baptiste et Marie-Louise Héon; elle épouse Pierre **Bouthillet** le 18 février 1838 à Saint-Grégoire-le-Grand de Bécancour. (Denis Béchar, 2165)
- 6309 Naissance d'Aurélien Elzire **Marquis**, fille de Paul Marquis et Georgiana Prévost; elle a épousé Ariste Roy. (Denis Béchar, 2165)
- 6310 Mariage d'Antoni **Blais** et Lucienne **Arcand**; leur fils Jacques épouse Françoise Naud (Joseph Édouard, Marie-Anne Savard) le 20 juillet 1974 à Saint-Alban, comté de Portneuf. (Marcel Mayrand, 2968)
- 6311 Mariage de Théodule **Tremblay** et de Philomène **Moreau**; leur fils Hector épouse Délima Desgagnés (Urbain Desgagné, Delphine Pagé) le 10 avril 1899 dans la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin de Lac-Bouchette. (Marcel Mayrand, 2968)
- 6312 Mariage de Joseph **Trottier** et Marie-Anne **Rivard** dit **Loranger**; leur fils Pierre épouse Marie Nazaire Dubord (Charles, Marie-Joseph Germain) le 22 janvier 1839 à Saint-Charles de Grondines. (Reina Gouin, 6852)

RÉPONSES

- 6302 Louis **Tremblay** (**Tremblay**) (Pierre Samuel, May Goudge) épouse Sarah (Sophie) **Galarneau** (Ferdinand, Mary Ann Hallem) le 14 juillet 1873 à Boston, Massachusetts. Louis Tremblay est né le 1^{er} mai 1850 et a été baptisé le 4 à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Sarah Galerno est née le 3 avril 1853 et a été baptisée le 4 à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. À son décès le 19 mai 1933, on dit qu'elle est née le 4 avril 1853. Au mariage de Sarah Galarneau, il est inscrit que son père est Francis et sa mère Hellen. Il s'agit plutôt de son oncle et de sa tante. Sous le prénom de Sophie, elle épouse en secondes noces Eugène Moisan le 5 février 1884 à Saint-Raymond-Nonnat de Portneuf, où il est bien inscrit veuve de *feu* Louis Tremblay. Sources : Mariages du Massachusetts (1841-1915); Family Search; Fonds Drouin; Registre de Portneuf. (Paul Lessard 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6303 Joseph Johnny **Boutin**, fils de Johnny Boutin et Desneiges Cantin, est né et a été baptisé le 7 janvier 1907 à Saint-Jean-Chrysostome. Aucune mention d'Evald ou d'Erold dans l'acte de naissance. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674; Paul Lessard, 2661)
- 6304 Aucun lien entre Charles Valin et William Valin. Charles **Valin** (Nicolas, Anne Tru) épouse Marie Thérèse **Turcot** (Jean, Marie Rose) le 24 avril 1713 à Charlesbourg. Son père, Nicolas Valin, fils de Charles Valin et Jeanne Saddé, d'Amiens, en Picardie, épouse Anne Tru ou Trut (Mathurin, Marguerite Gareman ou Garman); nous n'avons trouvé que le contrat du notaire Gilles Rageot en date du 29 juin 1679. William Volant (et non Valin), fils de Joseph Volant et Joséphine Bellefleur, épouse Anne Marie Siméon, fille de Thomas Siméon et Amanda Fortier le 5 juillet 1921 à Saint-Charles-Borromée de Pointe-Bleue (Mashteuiatsh), au Lac-Saint-Jean. Son père, Joseph Voland (Antoine, Angèle Naotenagan), épouse Joséphine Bellefleur le 11 février 1896 à Notre-Dame-de-l'Assomption (Betsiamites), en Haute-Côte-Nord. On peut remonter jusqu'en 1803; par la suite, ce sont des noms amérindiens. Sources : PRDH; Fonds Drouin; Registres du Lac-Saint-Jean-Ouest et de la Haute-Côte-Nord. (Michel Drolet, 3674)
- 6305 Antoine **Many** (Nicolas, Marguerite Gabriau) épouse Marie **Guillot** dit **Lionnais** (Jean-Baptiste, Françoise Croteau) le 2 octobre 1804 à Notre-Dame-de-Québec. Sources : Fonds Drouin; Registre de Notre-Dame-de-Québec. (Michel Drolet, 3674)
- 6306 Louis A. (André) **Labranche**, fils de Frédéric Labranche et Marguerite Gendreau, est né le 19 août 1898 à Lowell, comté de Middlesex, au Massachusetts. Sources : Family Search; Massachusetts Births 1841-1915. (Michel Drolet, 3674; Paul Lessard, 2661)
- 6307 Il y a erreur dans l'acte de mariage d'André **Godbout** et Geneviève **Bruneau**. Il faut se référer au contrat de mariage fait devant le notaire Jean-Baptiste Panet le 26 janvier 1806; les parents de François Godbout sont André **Godbout** et Geneviève **Rousseau**. André Godbout (Antoine, Geneviève Rouleau) épouse Marie Rousseau (Michel, Geneviève Morais ou Morin) le 12 février 1776 à Saint-Étienne-de-Lauzon. Source : Greffe du notaire J.-B. Panet. (Michel Drolet, 3674; Paul Lessard, 2661)
- 6308 Marguerite Élisabeth **Noël**, fille de Jean-Baptiste Noël et Marie-Louise Héon, est née le 15 décembre 1806 et a été baptisée le lendemain à Saint-Grégoire-le-Grand de Bécancour. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6309 Marie Aurélien Elzire **Marquis**, fille de Paul Marquis et Anne (et non Georgiana) Prévost, est née et a été baptisée le 19 décembre 1882 à Saint-Magloire de Bellechasse. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6310 Antoni **Blais** (Joseph, Marie Rouleau) épouse Lucienne **Arcand** (Arthur, Marie-Ange Hamelin) le 27 octobre 1937 à Roma, au Basutoland, aujourd'hui Lesotho (Afrique). Source : *L'Action Catholique*. (Michel Drolet, 3674; Paul Lessard, 2661)
- 6311 Arthur (Théodule) **Tremblay**, fils de Ludger (Eucher) Tremblay et Marie Bolduc, épouse Philomène **Moreau** (Magloire, Sophie Grenier) le 11 mai 1875 à Saint-Georges de Windsor, comté de Richmond. Hector Samuel Tremblay, fils d'Arthur (Théodule) Tremblay et Philomène Moreau, est né le 16 février 1876 et a été baptisé le 17 à Richmond, paroisse de Sainte-Bibiane. Georges Tremblay, fils d'Arthur (Théodule)

Tremblay et Philomène Moreau, est né le 17 novembre 1877 et a été baptisé le 30 à Richmond, paroisse de Sainte-Bibiane. Théodule, fils d'Eucher et Marie Bolduc, est né et a été baptisé le 22 avril 1853 à Saint-Urbain, comté de Charlevoix. Sources : Fonds Drouin; Recensement de 1891, district de Notre-Dame du Lac-Saint-Jean. (Michel Drolet, 3674)

- 6312 Zacharie (Joseph Zacharie) **Trottier**, de Grondines, (Louis, Françoise Joubin) épouse Marie-Anne **Rivard** dit **Loranger** (René, Marie-Louise Baril) le 26 novembre 1805 à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Zacharie Trottier, époux de Marie-Anne Rivard dit Loranger, décède le 27 janvier 1856 et est inhumé le 29 à Saint-Charles de Grondines, âgé de 90 ans. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)

ENTRAIDE À L'ANCIENNE :

- 0170 Les parents de Claude **Philippeaux** qui a épousé Jeanne **Enard** ou Esnard le 29 octobre 1661 à Ars-en-Ré, en Charente (France), sont Jean Philippeau et Françoise Vandoren. Il a épousé en deuxièmes nocces Charlotte **Lacombe** le 11 octobre 1694, à Québec, et en troisièmes nocces Marie-Anne **Métru** le 24 novembre 1710 à

Québec. Il est décédé le 16 juillet 1713 à Québec. Tailleur d'habits, on le dit originaire du Pas-de-Calais, France. Sources : Fichier *Origine* et PRDH. (André Dionne, 3208)

- 0175 Augustin **Mercier** (Louis, Marguerite Morin) épouse Angèle **Richard** (Antoine, Joseph Latulippe) le 6 novembre 1835 à Saint-Hugues, comté de Bagot; en secondes nocces, Angèle épouse Joseph **Mercier**, veuf de Marie Paquet dit Lavallée, le 4 novembre 1861 à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Sources : Mariages du comté de Montmagny; Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 0176 Joseph **Gauthier** (Étienne, Magdeleine Rouette) épouse Marguerite **Février** dit **Laramée** (Pierre Février dit Laramée, Marie Rosalie Labonté) le 28 septembre 1830 à Saint-François-du-Lac. Sources : Fonds Drouin; Ancestry. (André Dionne, 3208)
- 0177 Georges Aimé **Boucher** (François, Mathilde Savoie) épouse Philomène **Desroches** (Jean-Baptiste, Marie Joly) le 7 janvier 1868 à Sainte-Geneviève de Berthier (Berthierville). Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

RASSEMBLEMENT DES FAMILLES LECLERC



À l'occasion du 5^e rassemblement mondial des Acadiens, l'Association des Familles Leclerc donne rendez-vous à tous ses membres et aux amis des familles Leclerc les 9 et 10 août 2014, à **Témiscouata-sur-le-Lac** (fusion de Cabano et de Notre-Dame-du-Lac, en 2010). Il s'agira de notre onzième rassemblement annuel.

Le samedi 9 août : Accueil à 13 h. À compter de 14 h, nous proposons deux activités, au choix : **Station Aster** et **Fort Ingall**. Des activités sportives sont également prévues. À 17 h, cocktail de bienvenue et mot du président, qui seront suivis d'un repas chaud à 18 h et d'une soirée musicale à 20 h.

Le dimanche 10 août : Messe à l'église de Saint-Mathias, secteur Cabano, à 9 h 30, puis assemblée générale annuelle à la salle Témiscouata de 11 h à midi, suivie d'un brunch familial à la salle Témiscouata.

C'est une occasion privilégiée pour faire la rencontre de parents et d'amis, dans une atmosphère de cordialité et sous le signe de la bonne humeur. Une invitation particulière est lancée aux Leclerc, Leclair et Leclaire de la grande région du Bas-Saint-Laurent et des Maritimes, à venir découvrir ce secret bien gardé que sont les Leclerc de l'Acadie. Un coup de cœur assuré.

Pour plus d'information, on rejoint le responsable Gaston Leclerc au 418 563-3934 ou Charlotte Leclerc, vice-présidente de l'Association, au 418 623-4861. Vous pouvez aussi consulter le site de l'Association au www.famillesleclerc.ca.

RENCONTRES MENSUELLES

Endroit :

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge,
Québec

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres

1. Le mercredi 19 mars 2014

Conférencière : Claire Boudreau, PhD, héraut d'armes du Canada
Sujet : *Faire de l'héraldique au XXI^e siècle — bilan des 25 ans de l'Autorité héraldique au Canada.*

2. Le mercredi 16 avril 2014

Conférencier : Marcel Fournier, généalogiste et historien
Sujet : *Les émigrés de la Révolution française au Canada.*

3. Le mercredi 21 mai 2014

Assemblée générale annuelle
de la Société de généalogie de Québec



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Mardi : 9 h 30 à 16 h

Mercredi : 9 h 30 à 20 h 30, sauf le soir de la conférence

(3^e mercredi du mois) de septembre à mai : 9 h 30 à 18 h

Jeudi : 12 h 30 à 16 h

Samedi : 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

COLLECTION DU FONDS DROUIN NUMÉRISÉ DISPONIBLE POUR CONSULTATION.

Publications de la Société : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et lundi.

Manuscrits et microfilms

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine
15 minutes avant l'heure de fermeture.

Bibliothèque : archivistique, généalogie, histoire du Québec
et de l'Amérique française et administration gouvernementale.
Mardi au vendredi 9 h à 17 h

Archives iconographiques, cartographiques, architecturales et
audiovisuelles.

Mardi au vendredi 9 h à 17 h